

NATIONALE SUISSE ASSURANCES
 Agence générale
MARINO LOCARNINI
 Fbg de l'Hôpital 9
 Neuchâtel
 Tél. 25 16 22

Tour de Romandie: les favoris vont se bousculer au portillon

(Page 13)

FAN L'EXPRESS
 FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
 LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
 PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
 4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Carter et Begin: problèmes de fond à l'ordre du jour

DÉSACCORD SUR LES AVIONS DE COMBAT

WASHINGTON (AP-AFP). — Le voyage que M. Begin, premier ministre israélien a entrepris aux Etats-Unis ne serait pas, selon les affirmations de M. Dayan, ministre israélien des affaires étrangères, une simple visite de courtoisie, mais une série d'entretiens où les problèmes de fond seront abordés. Mais, d'ores et déjà, tout au moins au niveau du département d'Etat, des divergences sont apparues entre les interlocuteurs pour ce qui concerne la vente d'avions de combat.

Le premier ministre israélien, M. Begin, a assisté lundi à Washington à une réception offerte par le président Carter à l'occasion du 30^{ème} anniversaire de l'indépendance de l'Etat d'Israël.

M. Begin avait été accueilli dans la matinée à la base aérienne d'Andrews par le secrétaire d'Etat Cyrus Vance avec qui il a eu plusieurs heures d'entretiens, avant d'être reçu par M. Carter.

« Nous espérons que le processus de paix se poursuivra », a déclaré M. Begin. De son côté, M. Cyrus Vance a souligné que les Etats-Unis s'étaient fermement engagés à défendre la sécurité d'Israël, engagement « sur lequel Israël peut compter ».

Près de 1200 rabbins et dirigeants de la communauté juive américaine avaient été invités par le président Carter.

La veille, le ministre des affaires étrangères israélien, M. Moshe Dayan, et le secrétaire d'Etat américain avaient exprimé leurs points de vues divergents sur la vente d'avions de combat à Israël, l'Egypte et l'Arabie saoudite.

« En leur fournissant des avions de combat américains, vous préparez les pays arabes à la guerre contre Israël », « Ce sont des machines à tuer et non des machines à laver », a ajouté M. Dayan au cours d'une interview à la télévision. Dans une autre interview, M. Cyrus Vance a déclaré que ces ventes participaient « à la recherche de la paix au Proche-Orient. Elles sont importantes parce qu'elles comblent les besoins de chacun de ces pays ».

Le projet de vente a été soumis au Congrès vendredi dernier. Les parlementaires américains ont jusqu'au 28 mai pour exprimer leur accord ou leur opposition à ces ventes. M. Vance a confirmé que le projet serait retiré si le Congrès refusait d'autoriser les ventes d'avions à l'Egypte et à l'Arabie saoudite ».

M. Begin avait assisté auparavant à une cérémonie commémorant le soulèvement du ghetto de Varsovie en 1943 et l'extermination des juifs par les nazis. « Nous devons faire en sorte que jamais une telle tragédie ne se répète. Jamais nous ne permettrons que la vie des enfants juifs soit à l'avenir mise en danger. L'Etat indépendant d'Israël est né sur des cendres, maintenant nous devons être toujours prêts et ne jamais faiblir », a déclaré M. Begin.

(Lire la suite en dernière page).

LES IDÉES ET LES FAITS

L'autre front

Begin est à la Maison-Blanche. Pour évoquer les mêmes problèmes. Ceux de toujours. Comment assurer la paix? Comment vaincre la guerre? C'est le menu des entretiens de Washington. C'est le même depuis 30 ans. Et, cette fois encore, il serait vain de croire que les médecins vont guérir le malade. Pour Israël, mai n'est pas le mois d'éventuelles concessions, mais celui des certitudes. Pour Israël, mai, c'est d'abord Ben Gourion lisant la proclamation d'indépendance. Ce n'est pas pour parler essentiellement de la paix que Begin s'est rendu aux Etats-Unis, mais pour prouver au monde qu'Israël existe, qu'Israël a survécu et qu'il a 30 ans de fausse paix et de vraie guerre, n'ont enlevé aux Israéliens ni leur résolution, ni leur volonté de continuer à être ce qu'ils sont devenus. Par la politique, l'argent et les armes.

Certes, aujourd'hui encore, comme il y a 30 ans, un fait demeure: Israël n'a toujours pas de frontières, mais seulement des lignes de cessez-le-feu. Certes, la protection des Etats-Unis a empêché Israël de mourir. Elle ne l'a pas aidé à vivre. Le parapluie américain a évité à Israël de sombrer. Il ne lui a donné aucune assurance pour son avenir. Est-il certain que ce soit pour apaiser toutes ces alarmes que Begin a traversé l'Atlantique? Est-ce vraiment pour donner à Carter une réponse au message de paix de Sadate? Pour examiner avec un Carter de plus en plus incertain, comment pourrait enfin être creusé le bon sillon?

Pour Begin, le voyage aux Etats-Unis est d'abord un chant de victoire. Les Etats-Unis sont aussi une ligne de front. C'est aux Etats-Unis que veille l'autre armée d'Israël, celle des armes, des subventions, du pouvoir. Celle qui a pendant si longtemps orienté la politique américaine au Proche-Orient. Et c'est surtout pour passer en revue tous ces soldats sans uniforme, mais toujours agissants, ces soldats qui, eux aussi, veillent sur le Sinaï, le Golan et la Cisjordanie occupés, que Begin a entrepris ce nouveau voyage.

Le périple de Begin aux Etats-Unis a surtout un accent nationaliste. Ce que Begin apporte là-bas, c'est le message des gretteurs aux combattants de l'arrière, à ceux de l'autre stratégie. Begin fait aussi sa tournée des postes. Et la paix? Où est son berceau? L'entend-on encore? Le message est-il donc enlisé? La tempête de sable, celle de tous les déserts où veillent encore tant de combattants, a-t-elle donc desséché les fleurs de novembre? Celles que Sadate avait offertes et qui sentaient si bon? Celles qui avaient tant ému. Même les plus sceptiques. Même les plus rebelles. Celles qui avaient réconcilié avec le monde arabe, et tout spécialement avec l'Egypte de Sadate, des millions de gens de bonne volonté?

Le voyage de Begin commence, dans le monde non-israélien et non-israélite, sous le signe de la lassitude et du doute. Qui croit vraiment que du tête-à-tête Carter-Begin sortira quelque chose de tangible, de réel? Quelque chose qui là-bas, au Proche-Orient, fasse vraiment bouger les choses? Pour que cela change, il faudrait que Carter émerge de son brouillard. Il faudrait que Begin se désarme. Il faudrait que d'autres Sadate se lèvent et que la situation du raïs soit moins menacée. En ce mois de mai, la paix est encore vraiment très lointaine.

L. GRANGER



Le repli israélien dans le sud du Liban.

(Téléphoto AP)

1^{er} mai: Brejnev préside la grande «pâque rouge»

MOSCOU (AFP). — Une marée humaine dominée de drapeaux rouges agités comme par un vent violent, des chars, d'immenses portraits de Brejnev, numéro un soviétique. Tel est apparu le défilé du premier mai à Moscou sur la place Rouge.

Les membres du Politburo acclamés par la foule avaient pris place sur la plate-forme du mausolée de Lénine. Une sonnerie de trompettes annonça le commencement du défilé ouvert par quelques mouvements de gymnastes en survêtement rouge ou bleu. Puis vinrent, piétinant autour des chars, agitant des fleurs de papier, les délégations des quartiers de la capitale soviétique, des usines, des diverses organisations.

SUR DES KILOMÈTRES

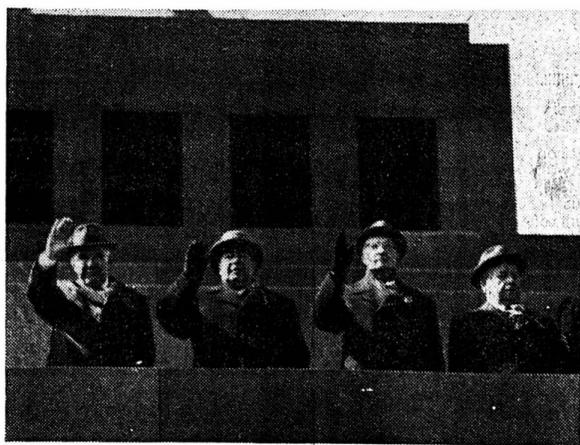
Sur des kilomètres au long des avenues, ballons d'une main, fleurs de papier de l'autre, les participants, détendus, attendaient leur tour. Dès qu'ils atteignaient la place Rouge, leur comportement changeait. Encadrés soigneusement, poussant des hourrahs au commandement du meneur de jeu juché sur le mausolée

et agitant alternativement un fanion bleu et un fanion rouge, ils prenaient une allure quasi militaire.

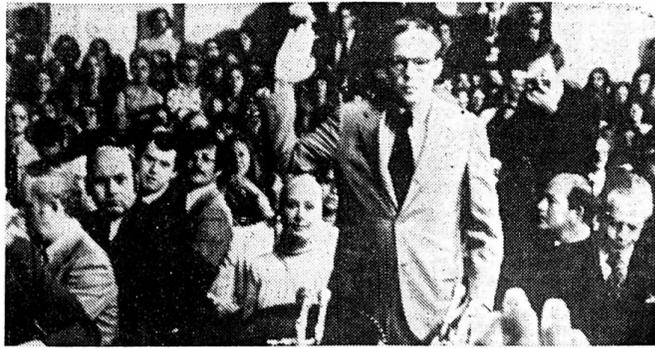
Le défilé du premier mai devant le Politburo dura deux heures et un ultime hourrah fut poussé par

l'immense foule massée sur la place Rouge. Le grand week-end du premier mai commença. Après la fête officielle s'ouvrit la fête populaire.

(Lire la suite en dernière page)



Au mausolée. De gauche à droite Kossyguine, Brejnev, Souslov et Kirilenko. (Téléphoto AP)



Le jour où John Dean parla.

(Photopress)

Micròs et trahison: Richard Nixon évoque le massacre du samedi soir

NEW-YORK (AFP). — Richard Nixon affirme dans ses Mémoires qu'il conservait les bandes magnétiques enregistrées à la Maison-Blanche comme une sorte « d'assurance » pour l'éventualité où ses conseillers les plus proches le trahiraient, ainsi que cela s'est produit avec John Dean.

L'ex-président des Etats-Unis soulève longuement la question de ces enregistrements dans le deuxième extrait de ses Mémoires publié lundi par les journaux qui ont acheté les droits à une société filiale du New-York Times.

« Je crois maintenant, écrit M. Nixon, qu'entre le moment où l'existence des enregistrements fut révélée et ma décision de ne pas les détruire, ma présidence avait peu de chances de survivre jusqu'à son terme ».

M. Nixon écrit qu'il fut atterré d'apprendre qu'un de ses collaborateurs, Alexander Butterfield, avait révélé à la commission d'enquête sénatoriale sur l'affaire du Watergate l'existence d'une installation permettant d'écouter et d'enregistrer pratiquement tout ce qui se disait à la Maison-Blanche. L'ex-président, victime d'une pneumonie, se trou-

vait ce jour-là, le 16 juillet 1973, à l'hôpital naval de Bethesda.

M. Nixon affirme qu'il avait demandé quelques mois plus tôt au secrétaire général de la Maison-Blanche, H.R. Haldeeman, de détruire les enregistrements mais « finalement, dit-il, je décidai que les bandes constituaient ma meilleure assurance contre un avenir imprévisible ».

M. Nixon évoque le limogeage de M. Archibald Cox, le procureur spécial chargé du Watergate, qui avait refusé un compromis proposé par la Maison-Blanche sur les bandes, et se dit surpris par la violence des réactions à ce que la presse et la télévision appelèrent le « massacre du samedi soir », à savoir la démission d'Elliot Richardson, ministre de la justice, suivie de celle de son adjoint, William French Buckley, en signe de protestation contre le limogeage de M. Cox.

Au sujet du « silence » de 18 minutes et demie découvert sur une des bandes, M. Nixon réaffirme que ce n'est pas lui qui a effacé la partie manquante. Il se déclare persuadé que sa secrétaire personnelle, Rose Mary Woods, dit la vérité quand elle affirme n'avoir pu effacer accidentellement que 4 ou 5 minutes de la bande en question.

Exploit d'un Japonais: toute la zone arctique en solitaire

TOKIO (REUTER). — L'alpiniste-explorateur japonais Naomi Uemura a réussi le premier à atteindre le Pôle Nord en traversant en solitaire la zone arctique, annonce-t-on à Tokio.

M. Uemura, qui est âgé de 37 ans, est parvenu au Pôle lundi après avoir franchi un millier de kilomètres en traîneau tiré par des chiens sur la banquise de l'Océan Arctique.

Selon le bureau de l'expédition à Tokio, il a été repéré à la hauteur du Pôle par un satellite de la NASA.

M. Uemura, qui était parti le 5 mai des îles Ellesmere, dans les territoires du nord-ouest canadien, est équipé d'un émetteur spécial, alimenté par des piles, qui envoi toutes les minutes un signal.

Ce signal est capté par Nimbus-6, satellite météorologique de l'agence américaine de l'espace, qui passe au-dessus du Pôle toutes les 108 minutes.

Le Nippon redescendra ensuite vers le sud via le Groënland. Il compte être le

premier homme à parcourir cette région sur toute sa longueur.

Il prévoit arriver d'ici au mois d'août à Narssarsauo, dans le sud du Groënland, au terme d'un voyage d'environ 6000 km.

En 1973, Uemura avait franchi seul en traîneau tiré par des chiens 3000 kilomè-

tres le long de la côte nord-ouest du Groënland.

Au cours de sa randonnée polaire solitaire, il a prélevé des échantillons de neige, de glace et d'air pour l'institut national japonais de recherche polaire.

Son ravitaillement est assuré par des avions.

LES MARIS ÉTANT AU TRAVAIL...

NEW-YORK (AFP). — Avec trois millions d'alcooliques, soit 6% de la population adulte, le Japon est aux prises avec un sérieux problème, écrit l'hebdomadaire américain « Time ».

Selon « Time », le nombre d'alcooliques a été multiplié par quatre depuis la Seconde Guerre mondiale. La catégorie

sociale la plus touchée est celle des hommes d'affaires, mais 42% des personnes alcooliques sont des femmes. « Avec leur mari au travail et les enfants à l'école, elles boivent par solitude et deviennent alcooliques après six années en moyenne, contre 10 années pour les hommes », précise le Dr Yoko Shibata de l'université Toho, cité par « Time ».

Autant d'employés que d'ouvriers

Tout comme d'autres jours, cérémonies ou fêtes, les premiers mai se suivent et ne se ressemblent pas. Le 1^{er} mai 1978 est ainsi bien différent du 1^{er} mai 1970, 1960 ou 1950, pour ne parler que des plus récents, tant par la forme que par l'esprit des manifestations publiques.

C'est que beaucoup d'autres choses ont aussi changé en Suisse, au fil des années. « L'ouvrier qui travaille aujourd'hui dans l'industrie n'est pas un homme portant casquette, au regard triste », a constaté fort judicieusement M. Willi Ritschard, président de la Confédération, dans une interview avant-hier.

Sans doute avait-il présentes à l'esprit les données de l'étude qui a été réalisée par l'Institut sociologique de l'université de Zurich, sous le titre « Almanach de la Suisse » (Peter Lang, éditeur, Berne). Il en ressort qu'un citoyen helvétique sur deux a quitté le bleu de travail, étant désormais employé dans le secteur des services, banques, compagnies d'assurances, administration publique, entreprises commerciales, etc.

En d'autres termes, il y a en Suisse de moins en moins d'ouvriers et de plus en plus d'employés. Cela est même vrai dans la branche de l'industrie des machines: alors qu'en 1942 on y dénombrait encore près de cinq ouvriers pour un employé, la proportion n'est plus aujourd'hui que de deux pour un.

C'est différent pour les étrangers en Suisse: trois sur quatre d'entre eux sont des ouvriers; il n'y a qu'un étranger sur cinq à peu près qui soit un employé. Cela reste vrai malgré le départ, noté entre avril 1972 et avril 1977, de 124.400 saisonniers et environ 80.000 autres travailleurs étrangers de toutes catégories. A noter que depuis 1974 environ 300.000 places de travail ont été supprimées en Suisse.

Qu'est-ce qui compte le plus aux yeux de l'ouvrier et de l'employé suisses? La sécurité de son emploi, une bonne ambiance de travail, la reconnaissance des services qu'il fournit et un bon salaire lui importent actuellement davantage que le vœu d'accomplir une tâche vraiment intéressante. Souhaitons tous qu'une meilleure conjoncture économique générale lui permette de réaliser ce désir dans le plus proche avenir possible.

R. A.

AVIS TARDIFS

Fr. 3.40 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Robes, blouses, tuniques
originales, en coton,
à prix très raisonnables à la

**BOUTIQUE D'ARTISANAT
DE CHÉZARD** 081933 T



Ce soir à 20 h 30 081936 T

**HÔTEL DE VILLE :
TRIO À Cordes de Vienne**
(violin, alto, violoncelle)

Location : Hug musique et à l'entrée

Des ravissantes robes en Jersey coton
sont arrivées, au prix de 195 et 220 fr. Venez
les admirer
à la **BOUTIQUE SÉLECTION**,
Prêt-à-porter, Neuchâtel 078940 T

Naissances

Suzanne, Denis
CHALLANDES-BESSON ainsi que
Sylvie et Myriam ont la grande joie
d'annoncer la naissance de

Pierre-Frédéric

le 1^{er} mai

Maternité Landeyeux 2046 Fontaines
082356 N

LA VIE POLITIQUE

Un nouveau président au comité du Cercle national

Les membres du Cercle national ont tenu récemment leur assemblée générale de printemps sous la présidence de M. François Pellaton. Lors de la partie administrative, un nouveau président a été désigné, par acclamation, en la personne de M. Virgile Maumary, ancien député et ancien conseiller communal à Cortaillod. Le comité qu'il présidera est formé comme suit : MM. Claude Biedermann, Charles Maeder, Roland Perrudet, Jean Henrioud, Pierre Micol, Werner Harlacher, Raoul Niklaus, Willy Keusch et François Pellaton.

M. Pellaton qui avait annoncé son intention de démissionner l'automne dernier, en raison de ses obligations professionnelles, a été vivement remercié du travail qu'il a accompli à la tête du comité. Dans son rapport, il a souligné les faits principaux de la vie du Cercle national qui, grâce à un tenancier compétent, attire toujours plus de clients et de sociétés à l'abri de ses belles tourelles du XVI^e siècle. Les autres objets à l'ordre du jour, principalement les comptes de l'exercice écoulé, ont été adoptés à l'unanimité. (Sn.)

Lire également
en page 23.

La FAN est fournisseur de papier maculature

à des conditions très avantageuses

FAN

Avis à nos lecteurs et annonceurs

La Feuille d'Avis de Neuchâtel-L'Express ne paraîtra pas le jeudi 4 mai, jour de l'Ascension.

Les annonces pour le numéro du vendredi 5 mai devront nous parvenir jusqu'au mardi 2 mai à 15 heures.

Les annonces pour les numéros du samedi 6 mai et du lundi 8 mai devront nous parvenir jusqu'au mercredi 3 mai à 15 heures.

Administration
de la Feuille d'Avis de Neuchâtel
082237 R

FAN

L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* jusqu'à fin juin 1978 pour Fr. 21.—

* jusqu'à fin décembre 1978 pour Fr. 76.—

* MON ABONNEMENT EST RENOUVELABLE
tous les 3, 6 ou 12 mois, sauf révocation écrite.

(* SOULIGNER CE QUI CONVIENT)

Je payerai à réception de votre bulletin de versement.

Nom :

Prénom :

N° et rue :

N° postal :

Localité :

Signature

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée
affranchie de 20 centimes, à

FAN-L'EXPRESS

Service des abonnements

2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

TOUR DE VILLE

Collision par l'arrière à la dangereuse signalisation des Gorges

• VERS 8 h 15, une voiture, conduite par M^{me} M.-V.K., de Chézard, circulait route des Gorges du Seyon, se dirigeant vers Neuchâtel. Arrivée à la hauteur de la signalisation lumineuse placée en bas des Gorges, elle n'a pu arrêter sa machine derrière l'automobile conduite par M. G.B., de Morteau (Doubs), lequel venait de s'arrêter à la signalisation. Au même instant, à la suite de ce premier choc, la voiture conduite par M. J.-J.D., de Boudevilliers, heurta également de son avant l'arrière de la voiture de M^{me} M.-V.K. Dégâts aux trois véhicules.

Collision par l'arrière, encore! quatre voitures endommagées...

• VERS 10 h 45, une voiture conduite par M. J.S., de Liestal, circulait avenue du Premier Mars en direction de Saint-Blaise. A la hauteur de l'immeuble N° 14, il n'a pu s'arrêter derrière la voiture conduite par M. J.S., de Vuiteboeuf (VD), lequel avait immobilisé son véhicule derrière une file à l'arrêt. A la suite de ce choc, l'auto conduite par M. C.B., de Neuchâtel, a pu s'arrêter derrière ce dernier mais son arrière a été heurté par l'avant de l'auto conduite par M. V.C., de Neuenhof, lequel n'avait pas pris toutes les précautions nécessaires en suivant l'autre voiture. De ce fait, la voiture de M. V.C. a poussé celle de M. C.B. contre la voiture de M. J.S. Dégâts aux quatre véhicules!

Toujours la même chose mais avec un camion...

• PEU après 9 h, un camion conduit par M. L.V., de Neuchâtel, circulait avenue du Premier Mars en direction Saint-Blaise, empruntant alors la voie de droite. Arrivé à la hauteur de la signalisation lumineuse de l'université, l'avant du camion a heurté l'arrière de la voiture conduite par M. J.T., de Vienne (Autriche), qui précédait et s'était arrêté à la signalisation. Dégâts.

Deux collisions rue Louis-Favre

• A 16 h, une voiture conduite par M. B.P., de Neuchâtel, circulait rue Louis-Favre en direction est. A la hauteur de l'immeuble numéro 26 et alors qu'il circulait sur le centre de la chaussée, sa voiture est entrée en collision avec celle de M. F., de Neuchâtel, qui arrivait normalement en sens inverse. Dégâts.

A 18 h 30, une voiture conduite par M. G. L., de Peseux, circulait également rue Louis-Favre en direction est. Peu avant l'immeuble numéro 22, M. G. L. perdit la maîtrise de sa machine qui heurta la voiture de M. J.-C. V., de Neuchâtel, qui arrivait normalement en sens inverse. Dégâts.

Encore un accident!

• VERS 18 h 25, une voiture conduite par M^{me} W. G., d'Hauterive, circulait chemin de la Favange en direction sud. A la hauteur de la rue de Monruz, sa voiture est entrée en collision avec celle de M^{me} E. B., de Neuchâtel, qui empruntait cette dernière rue en direction est. Dégâts.

VIGNOBLE

Le Printemps musical au château de Boudry: la «Camerata» de Lucerne

Nous avons retrouvé vendredi soir, au Château de Boudry, cette sympathique «Camerata» lucernoise qui avait si brillamment ouvert le Printemps musical 1974. Toutefois l'équipe a changé et n'a plus guère de lucernoise que le nom. Des huit musiciens, il n'en reste que trois de l'ancienne formation: le cor, la clarinette et la contrebasse. Et tous, à commencer par Robert Zimansky, premier violon solo de l'OSR, sont aujourd'hui établis à Genève, Bâle ou Berne. Jusqu'aux répétitions qui ont lieu non plus à Lucerne, mais à Olten... Ce qui demeure, c'est la jeunesse et surtout la haute qualité de l'ensemble. Tous des virtuoses de l'instrument. Partout la même aisance, la même sonorité fine et racée (notamment à la contrebasse et chez les trois «souffleurs»). Quant au jeu d'ensem-

ble, sa souplesse témoigne d'une parfaite entente.

La soirée commençait par le fameux Septuor de Beethoven, exemple accompli de style «concertant» où tous les instruments sont traités en solistes et tiennent successivement la vedette. Alertes et brillantes, l'exécution de la Camerata nous a paru toutefois un peu inégale. D'une part la splendide prestation des «vents». De l'autre la sonorité un peu mince des cordes — surtout dans l'aigu — le jeu plus nerveux que chantant du violon, l'allure excessive du Presto final. Il est vrai qu'à la place où nous étions, derrière les cordes, l'acoustique favorisait nettement les instruments à vent.

S'il est un compositeur qui a la plume facile, c'est bien Jean Françaix qui, depuis l'âge de quatre ans (!) n'a cessé d'écrire, et dans tous les genres, des œuvres de pur divertissement qui allient la finesse d'un J. Ibert à l'humour d'un Chabrier. Sans doute, le compositeur s'est amusé énormément en écrivant cet Octuor relativement récent (1972). Nous aussi en écoutant des pages dont le caractère fantasque et cocasse ne tarde guère à déclencher un irrésistible fou rire.

Sans doute le ton élégiaque, la poésie des timbres l'emportent au début et dans le très bel Andante. Mais les mouvements rapides donnent lieu à une véritable débauche d'effets drôlatiques: moments de lyrisme ironiquement ponctués par le cor ou le basson, virtuosité gratuite, rythmes heurtés ou volontairement embrouillés. A cet égard la Valse finale — jouée en bis — est bien l'une des plus amusantes parodies de Strauss que l'on puisse entendre. Grâce à la virtuosité des musiciens de la Camerata, à leur aisance à passer sans transition du sentimental au cocasse (pour ne pas dire du coq à l'âne) l'exécution fut ici éblouissante.

Une soirée qui devait se terminer au grand cillier du Château. Histoire de se rafraîchir, de faire plus ample connaissance avec les musiciens, surtout de savourer l'une des meilleures traditions du Printemps musical: le spirituel discours de bienvenue d'Alex Billeter. L. de Mv.

AUVERNIER

Nonagénaire fêtée

(c) Le 27 avril 1888 naissait à Auvernier M^{lle} Suzanne Perrochet qui épousa par la suite M. Henri Guye. Actuellement, M^{me} Guye vit à l'hospice de la Côte et c'est là, hier, que les autorités communales se sont rendues pour marquer les 90 ans de cette concitoiyenne, et, avec leurs vœux, lui remettre les traditionnels présents.

CORTAILLOD

Inspection du corps des sapeurs-pompiers

Après avoir organisé plusieurs soirées d'exercices destinés à maintenir en forme sa compagnie, le capitaine Raymond Pellet l'a présentée vendredi soir à une inspection de détail, à laquelle assistaient le major Jean Guinand, de La Chaux-de-Fonds, M. Freddy Kaempf, président de commune et la commission du feu de Cortaillod.

Les sapeurs ont fait preuve de leur savoir-faire avec beaucoup d'allant et de discipline, après quoi toute la compagnie défila en musique, rue des Coteaux, en cortège aux flambeaux, ce qui était une innovation à Cortaillod. Avant le licenciement, une cérémonie s'est déroulée devant le local des pompes. Ont reçu un plateau pour 25 ans de service: le capitaine R. Pellet, les premiers-lieutenants Jean-Louis Vouga et Henri-Louis Vouga; un gobelet pour 20 ans de service: le sergent Henri Moulin et le sapeur P. A. Porret; une plaquette pour 15 ans de service: le lieutenant Roger Saam et le sapeur N. Bettinelli; un insigne de spécialité: le sergent Eric Sutter, les caporaux Marco Schild et François Palmieri, les sapeurs Dominique Couchemann et Pierre Moll.

Ont été nommés lieutenants les sous-officiers Eric Matthey, Jean-François Robert et Michel Zingre et fourrier, M. Jean-François Jaberger, alors que le grade de caporal allait au sapeur A. Cortes. Le premier-lieutenant Henri-Louis Vouga et le fourrier Claude Frasse termineront leur service à la fin de l'année, atteints par la limite d'âge. Le capitaine Pellet qui est de la même volée, a accepté d'exercer ses fonctions durant une année encore. Le major Guinand, inspecteur du jour et M. Roland Félix, président de la commission du feu, très satisfaits du travail accompli, ont tour à tour félicité la compagnie des sapeurs-pompiers et ses cadres. F. P.

Collision au Landeron

Vers 11 h, une voiture conduite par M. G. S., de Colombier, quittait en marche arrière un emplacement de stationnement situé devant l'immeuble N° 10 de la rue des Sauges, au Landeron. Lors de cette manœuvre, une collision s'est produite avec la voiture conduite par M. M. F., du Landeron, celui-ci empruntant cette rue d'ouest en est. Dégâts.

Oui ou non à la SAIOD?

A la suite du récent référendum, appuyé par 393 signatures valables qui contestaient la décision du Conseil général de signer la convention relative à l'exploitation de la SAIOD, les électriciens et électeurs du Landeron se rendront aux urnes les 27 et 28 mai.

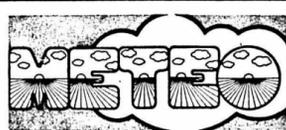
Etat civil de Neuchâtel

Mariages célébrés. — 28 avril. Tsukamoto Heihachiro et Greco Giuseppina, les deux à Neuchâtel; Uldra Louis-Marius et Jubin Simone-Julia-Philomène, les deux à Neuchâtel; Scharon Karl et Palmeshofer Johanna-Elfrida, les deux à Salzburg; Leresche, Claude-André et Turrian Danièle-Josette, les deux à Neuchâtel; Haas Daniel-Roger et Hofer Raymond-Denise, les deux à Neuchâtel; Meusy Joseph-Robert-Emile, Neuchâtel et Müller Liliane-Christiane, Courgenay; Despont Michel-Louis et Allemann Monique-Edith, les deux à Neuchâtel; Hugonet Claude-Charles et Matli Anne-Chantal, les deux à Neuchâtel; Droz Willy-Marcel, Neuchâtel et Jaillat Francine-Arlette, Bôle.

AVIS IMPORTANT!

La maison Meubles-Lang présente au City-Center à Bienne (rue de la Flore 16-18), dans la plus grande et la plus belle exposition d'aménagement de jubilé en Suisse, les modèles d'exposition les plus intéressants et les plus avantageux de Suisse et de toute l'Europe. Pour chaque amateur d'un bel intérieur, une visite sera un événement unique!

On y entre et on en sort d'ailleurs comme dans une foire. Tous les jeudis, vente le soir jusqu'à 21 heures. Places de parc directement à côté de l'immeuble ou vis-à-vis, au parking Jelmo. 081718 R



Prévisions pour toute la Suisse

La dépression qui recouvre l'Europe centrale et la zone de précipitations qui lui est liée s'éloignent lentement vers l'est. De l'air maritime frais envahit l'Europe occidentale.

Ouest, Valais, sur des Alpes et Engadine:

d'abord couvert et encore quelques pluies régionales puis éclaircies en cours de journée, surtout en plaine. Température la nuit 4 à 8 degrés, l'après-midi 12 à 16 degrés. Zéro degré vers 1700 mètres.

Suisse alémanique: cessation de précipitations et temps en partie ensoleillé le matin, quelques averses ou orages l'après-midi.

Evolution probable assez ensoleillé et plus chaud mercredi puis nouvelle détérioration à partir de l'ouest.

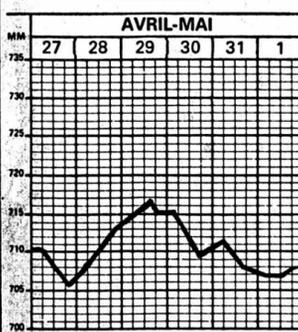
Observations météorologiques à Neuchâtel

Observatoire de Neuchâtel 1^{er} mai 1978. — Température: Moyenne: 9,1; min.: 8,3; max.: 10,4. Baromètre: Moyenne: 707,5. Eau tombée: 18,3 mm. Vent dominant: Direction: sud, sud-ouest; force: faible. Etat du ciel: couvert, pluie.

Temps et températures Europe et Méditerranée

A 13 heures sous abri:
Zurich-Kloten: couvert, pluie, 11 degrés; Bâle-Mulhouse: couvert, pluie, 12; Berne: couvert, pluie, 10; Genève-Cointrin: couvert, pluie, 10; Sion: couvert, 13; Locarno-Magadino: couvert, pluie, 10; Saentis: neige, -2; Paris: couvert, 11; Amsterdam: très nuageux, 13; Francfort: couvert, brume, 15; Berlin: très nuageux, 14; Copenhague: serein, 11; Stockholm: serein, 7; Munich: très nuageux, 13; Innsbruck: très nuageux, 15; Vienne: très nuageux, 17; Prague: couvert, 14; Varsovie: couvert, 10; Moscou: peu nuageux, 5; Budapest: couvert, 20; Istanbul: peu nuageux, 21; Athènes: peu nuageux, 23; Rome: couvert, 17; Milan: très nuageux, 12; Nice: couvert, pluie, 14; Barcelone: nuageux, 18; Madrid: très nuageux, 9; Tunis: très nuageux, 22.

PRESSION BAROMÉTRIQUE A NEUCHÂTEL



De quoi prendre des kilos...

• VISITER une région? Très bien. Gouter ses vins et ses fromages? Parfait. Mais l'idéal est de voir où et comment travaillent viticulteurs et fromagers et de trinquer ensuite avec eux. Pour reprendre cet anglicisme, des «tours» viticoles et fromagers sont désormais offerts aux touristes par une agence de Lausanne. L'itinéraire passe naturellement par Neuchâtel avant de mettre le cap sur Langnau et Berne. Neuf «tours» sont prévus cette année.

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres:
jusqu'à 22 heures

†

Madame Michel Caputo et ses enfants Diana et Tony;

Madame Guiseppa Caputo, à Zollino (Italie);

Madame et Monsieur Antonio De Marco et leurs enfants, à Otranto (Italie);

Madame Léa Castellano et ses enfants, à Zollino (Italie);

Madame et Monsieur Cosimo Villani et leurs enfants, à Otranto (Italie);

Madame et Monsieur Armando Franceschetti et leur fille, à Turin;

Madame et Monsieur Paolo Piconese et leurs filles, à Cernier;

Madame et Monsieur Antonio Costa et leurs enfants, à Milan;

Monsieur et Madame Jean Kurz;

Madame et Monsieur Daniel Wälti et leur fils, au Landeron,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Michel CAPUTO

leur très cher et regretté époux, papa, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, que Dieu a rattaché à Lui, à l'âge de 41 ans, après une longue et pénible maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

2053 Cernier, le 1^{er} mai 1978.

L'ensevelissement aura lieu à Zollino.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 078942 M

La société Gym-hommes, Cernier, a le regret de faire part du décès de

Monsieur

Michel CAPUTO

leur fidèle caissier duquel elle gardera le meilleur souvenir. 078943 M

Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur

Bertrand GRANDJEAN

ancien membre du Conseil général et de la commission de la Police du feu. 081930 M

Les autorités du Centre scolaire secondaire de Colombier et environs (Cescole) ont le regret d'annoncer le décès de

Monsieur

Bertrand GRANDJEAN

père de Monsieur Bernard Grandjean, directeur de l'école.

L'incinération a eu lieu le lundi 1^{er} mai.

081934 M

REMERCIEMENTS

La famille de

Monsieur Fritz WEBER

très sensible à la sympathie qui lui a été témoignée lors de son grand deuil, prie toutes les personnes qui l'ont entourée de croire à sa vive reconnaissance.

Le Landeron, avril 1978. 082251 X

Profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame

Jean HOFER

remercie toutes les personnes qui, par leurs messages, leurs fleurs et leur présence ont pris part à son épreuve et les prie de croire à sa vive gratitude. Un merci spécial à la direction et au personnel du home de La Lorraine à Bevaix pour leurs soins dévoués.

Neuchâtel, mai 1978. 081687 X

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres:
jusqu'à 22 heures

Notre aide soit au nom de Dieu qui a fait le ciel et la terre

Mademoiselle Germaine-Françoise Borel, à Cormondrèche;

Mademoiselle Jacqueline Borel, à Cormondrèche;

Madame René Borel, à Neuchâtel;

Madame Germaine Bräm-Borel, à Genève;

Monsieur Fernand Borel, à Lucerne;

Monsieur et Madame Robert Borel, à Neuchâtel;

Monsieur Blaise Borel, à Neuchâtel, ainsi que les familles Loew, Loze, Bolle-Dumont, Estoppey, Baumgartner, Haefeli, parentes et alliées, font part du décès de

Monsieur

André BOREL

leur cher frère, beau-frère, cousin, oncle et parent, enlevé à leur tendre affection dans sa 82^{me} année, après quelques semaines de maladie.

2036 Cormondrèche, le 30 avril 1978.
(Rue du Bas 8).

L'incinération aura lieu mercredi 3 mai.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Penser à Terre des hommes,
CCP 20-1346, Neuchâtel

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 082408 M

Dieu est amour.

Les neveux, les nièces, les parents et les amis de

Madame

Frédéric MORET

née Caroline BETTOSINI

ont le chagrin de faire part de son décès.

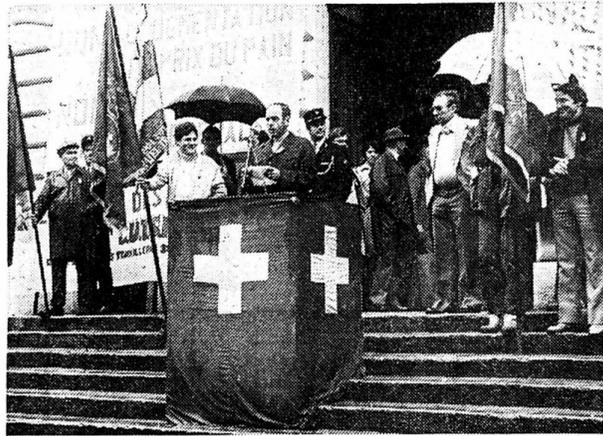
2017 Boudry, le 1^{er} mai 1978.
(Chemin des Repaires 9).

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION



Route coupée?

• A 12 h 20, une voiture conduite par M. G.G., de Neuchâtel, circulait rue des Fahys, en direction est. Arrivé à la hauteur de l'immeuble N° 123, il a bifurqué à gauche avec l'intention de garer son véhicule sur une case devant cet immeuble. Au cours de sa manœuvre, une collision s'est produite avec l'automobile conduite par M. A.P., des Geneveys-sur-Coffrane qui circulait en sens inverse. Dégâts.



(Avipress - J.-P. Baillod)

La fête du travail célébrée au chef-lieu

• MALGRÉ un temps morose, la fête du travail a rassemblé hier, rue du Concert, quelques centaines de participants, dans une ambiance empreinte à la fois d'une certaine camaraderie et de « zizanie » entre partisans et adversaires d'un cortège du 1^{er} mai, les seconds s'en prenant à la passivité générale du monde du travail. Les orateurs étaient assez nombreux: MM. Edmond Suterlet, représentant de l'Union syndicale suisse et président de la manifestation, Georges Laager, de la VPOD (fonctionnaires), Luis Durmey, délégué des travailleurs chiliens, Clovis Leuba, de la FTMH, André Moreillon, de la FOBB, Bernard Allemann, V. Menghini, du comité unitaire des travailleurs suisses-étrangers. M^{me} Heidi Deneys, conseillère nationale et députée, le député Jean-Noël Rey, secrétaire de la fraction socialiste aux Chambres fédérales.

La Fanfare des cheminots était présente, entourée de drapeaux rouges. Les slogans étaient nombreux: « Non à la police fédérale », « Indexation obligatoire des salaires », « Non à l'augmentation du pain », « Libération des 2500 détenus politiques chiliens disparus », « Abolition du statut des saisonniers », « Plein emploi », « Diversification de l'économie », etc.

Certes, ce 1^{er} mai à Neuchâtel ne ressemblait pas à ceux de Moscou ou de Prague qui mobilisent obligatoirement des centaines de milliers de manifestants. Neuchâtel fait partie d'un pays encore libre où des manifestations syndicales, ou autres, sont spontanées.

Au terme de la manifestation, la Maison des syndicats a accueilli les participants, ouvriers et « cols blancs ».

Un orchestre chilien se fit notamment entendre. Le soir, un débat politique sur le thème « Le canton de Neuchâtel face à la crise » a réuni MM. René Meylan (PS), Frédéric Blaser (POP) et Henri Vuillomenet (LMR), puis eut lieu une soirée récréative.

CONDAMNATIONS

La manifestation de l'après-midi s'est déroulée dans le calme et la dignité devant un maigre service d'ordre. Les

Une artiste neuchâteloise expose à Paris

• LA Galerie suisse de Paris propose actuellement des sculptures d'Eliane Sterling, une artiste neuchâteloise bien connue dans la région, et qui participe l'été dernier à la grande exposition des peintres, sculpteurs, architectes suisses de Paris, au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Eliane Sterling se distingue par un art très personnel et son audience est de plus en plus considérable, aussi bien à Paris qu'à l'étranger. Son exposition se terminera à la fin de cette semaine et un nombreux public a pu admirer entre autres les œuvres de cette artiste qui était associée à trois artistes suisses, dont Eugène Willi, M. Ulrich, de Bâle, et M^{me} Bursch, du tessin. L'ambassadeur de Suisse à Paris, M. François de Ziegler, honora le vernissage de sa personne.

De meilleures conditions de détention préventive: réponse « officielle » à deux pétitions neuchâteloises

Nous avons eu l'occasion de nombreuses reprises de signaler dans ces colonnes que deux pétitions avaient été adressées à la commission des pétitions et des grâces du Grand conseil. La première, « pour un véritable changement des conditions de détention préventive », était présentée par le Groupe « action-prison » (GAP); quant à la seconde, elle émanait d'un groupe de détenus des prisons de La Chaux-de-Fonds.

Or la commission des pétitions et des grâces vient de publier un rapport à l'intention du Grand conseil, lui proposant de donner aux deux pétitions la suite qu'il convient, sous la forme d'une information aux pétitionnaires et de les considérer comme classées. Qu'est-ce qui a motivé cette conclusion?

UTOPIE CAR...

On se souvient que la pétition du GAP débutait par une revendication d'ordre général, soit la mise sur pied d'un règlement uniforme des prisons préventives. Or la commission des pétitions et des grâces souligne dans son rapport qu'elle ne peut se rallier à une telle exigence, car un règlement uniformisé pour l'ensemble des prisons romandes est utopique, compte tenu de la structure fédéraliste des Etats cantonaux qui, indépendamment du Code pénal suisse, ont conservé une certaine autonomie au niveau de la procédure pénale et de l'exécution des peines.

D'autre part, la plupart des cantons romands appliquent leurs propres règlements, soit nouveaux, soit des règlements dont la révision est en chantier. Ces textes s'inspirent largement des règles minima de Strasbourg, tout en tenant compte des conditions matérielles particulières aux divers établissements cantonaux. Enfin il est rappelé qu'il existe un concordat intercantonal pour l'exécution des peines en Suisse romande.

REVENDEICATIONS PARTICULIÈRES

Pour ce qui est de la « garantie du courrier illimité et la levée de la censure s'il n'y a pas danger de collusion » réclamée par les pétitionnaires, la commission est d'avis que le règlement actuel donne satisfaction à la requête, tout en fixant des frontières raisonnables à la notion de « courrier illimité ».

Une autre revendication des pétitionnaires portait sur « deux heures autorisées de visites par semaine avec choix des heures ». La commission fait remarquer à ce sujet qu'au-delà des règles de base, il y a des règles d'application pratique qui doivent tenir compte des contingences matérielles (locaux, personnel, etc.) qui impliquent une réglementation variable suivant les établissements, notamment en ce qui concerne la fréquence, la longueur et les heures de visites. La commission recom-

mande cependant une application souple et humaine du règlement. Il semble d'ailleurs que ce soit le cas actuellement dans les prisons du canton, fait-elle remarquer.

Les pétitionnaires demandaient également « que les prévenus puissent se rendre visite entre eux et l'installation de lieux communautaires pour se retrouver ». La commission relève dans son rapport que cette requête pose évidemment des problèmes d'ordre et de sécurité et, qu'en ce domaine, les juges et les géoliers sont responsables. Il est toutefois souhaitable, de l'avis de la commission, que des locaux communautaires soient prévus dans la mesure où des salles peuvent être mises à disposition à cet effet.

UN PROBLÈME GRAVE, MAIS...

Aucun commissaire n'a contesté qu'il existe un problème grave, dans le domaine des relations affectives, dès que la détention se prolonge. Les pétitionnaires demandaient « le droit de recevoir les

conjoint(e)s ou ami(e)s dans l'intimité, en l'absence de tout gardien. De l'avis de la commission, les solutions doivent être recherchées au niveau des autorités pénitentiaires, car on ne voit guère comment on pourrait donner suite à une telle revendication dans les prisons réservées essentiellement à la détention préventive.

« Des conditions d'hygiène décentes, une douche journalière, une promenade quotidienne », voici ce que réclamaient encore les pétitionnaires. Or la commission relève que les conditions d'hygiène dans les établissements neuchâtelois sont plus que satisfaisantes. Le droit à une douche journalière lui paraît quelque peu exagéré. En revanche, la commission souhaite qu'on puisse accorder une promenade journalière, dans la mesure où des principes de sécurité, des possibilités matérielles (personnel, espace) le permettent.

« Le droit de faire appel à un médecin de son choix » ne saurait être accordé, selon la commission, pour des raisons d'ordre et de

sécurité. Enfin la commission estime que le règlement actuel régle à satisfaction la demande pour « un salaire-horaire pour tout travail effectué et le libre choix des occupations personnelles », tout comme une récente révision du Code de procédure pénale neuchâtelois a fait droit à la demande « de fixer la limite de la durée de la détention préventive à six mois ».

IL Y MANQUAIT LE TON ET LA FORME!

Voici donc, dans les grandes lignes, ce que la commission a décidé pour cette pétition du GAP. Pour ce qui est de la pétition émanant d'un groupe de détenus des prisons de La Chaux-de-Fonds, la commission des pétitions et des grâces relève notamment: «... Dans sa majorité, la commission regrette le ton et la forme de la pétition. Les exagérations des doléances. Pour le surplus, les revendications recouvrent (indépendamment de leur mesure excessive) celles de la pétition du GAP ».

Une exposition itinérante à Neuchâtel

Rhumatisme: savoir profiter des progrès de la médecine et de la chirurgie

L'exposition itinérante de la Ligue suisse contre le rhumatisme est cette semaine l'hôte de Neuchâtel et de la ligue cantonale. Ayant jeté l'ancre sous le péristyle de l'hôtel de ville, cette exposition entend faire connaître à la population les efforts entrepris dans les cantons pour lutter contre ce fléau social qu'on appelle le rhumatisme.

— Rhumatisme est un terme très pratiqué parce qu'il vient de l'Antiquité et qu'il englobe toute une série d'affections que les médecins prennent grand soin de distinguer, mais qui ont en commun de provoquer des douleurs au niveau de l'appareil moteur, a déclaré hier, lors du vernissage de cette exposition, le professeur Bernard de Montmollin, chirurgien-chef de l'hôpital Pourtalès.

Ces douleurs peuvent provenir des os, des différentes pièces constituant les articulations, des muscles ou des nerfs.

— Nous vivons presque tous avec « notre » rhumatisme mais aujourd'hui, la résignation n'est plus de mise, poursuit le chirurgien. Il n'y a pas longtemps, chacun acceptait son ou ses rhumatismes comme une fatalité; on avait vu des vieux

grimacer en se levant et s'appuyer sur une canne et on considérait que c'était dans l'ordre normal des choses. Quand une personne jeune était touchée, on savait qu'elle devrait s'accommoder de son infirmité et que les médecins ne pouvaient qu'atténuer ses souffrances.

Si on fait à la médecine actuelle une confiance qui est souvent exagérée parce qu'on lui demande non seulement de rétablir la santé, mais aussi le bien-être de l'individu, ce qu'elle est parfois incapable de faire, M. de Montmollin reconnaît que les médecins sont mieux armés aujourd'hui que ne l'étaient leurs devanciers du début du siècle. Ils disposent actuellement d'une gamme impressionnante de médicaments, de moyens physiques sophistiqués et de la chirurgie qui a pris dans ce domaine une place de choix.

L'aspirine, la cure de bains, le massage,

les applications de chaleur sous toutes ses formes sont plus employées que jamais depuis qu'ils sont pris en charge par les caisses-maladie. S'ils soulagent beaucoup de gens, le vrai progrès est pourtant issu d'une meilleure connaissance des affections douloureuses du squelette.

Conviant chacun à visiter cette exposition en compagnie du D^r Heidi Terrier, médecin généraliste de La Chaux-de-Fonds, Verna Muller, ergothérapeute au service neuchâtelois de la Croix-Rouge et G. Roesli, secrétaire de la Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme, M. de Montmollin conclut que les ligues contre le rhumatisme sont là pour que la population sache profiter des progrès de la médecine et de la chirurgie et pour faire en sorte que chacun puisse recourir à ces moyens quelles que soient ses propres conditions matérielles.

Mo. J.



Le professeur Bernard de Montmollin lors du vernissage de l'exposition. (Avipress J.-P. Baillod)

Championnat cantonal de pétanque en doublettes à Colombier: nouveau record de participation

Les championnats suisses de pétanque en doublettes (c'est-à-dire par équipes constituées de deux joueurs) se dérouleront au mois de juin à Bienne. Alors que pour d'autres manifestations à l'échelon national — championnats suisses en triplettes ou Coupe de Suisse —, les inscriptions ne font l'objet d'aucune restriction et que la participation est libre, il a fallu se résoudre à opérer des sélections pour le championnat suisse en doublettes.

En effet, la participation de plusieurs centaines de joueurs aurait posé des problèmes insolubles aux organisateurs. Où trouver suffisamment de terrains pour « loger » tout ce monde et éviter des heures d'attente entre deux parties? Impossible bien sûr, à moins de disposer d'une surface équivalente à celle de toutes les Jeunes-Rives à Neuchâtel. Et encore...

C'est la raison pour laquelle en cette fin de semaine, dans tous les cantons où des clubs sont affiliés à la Fédération suisse de pétanque (FSP), étaient organisés les championnats cantonaux en doublettes, manifestation d'une importance indéniable, puisque servant d'épreuve qualificative pour les championnats suisses de Bienne.

Le canton de Neuchâtel ne sera représenté que par seize équipes aux championnats suisses en doublettes, alors que d'autres cantons (Genève, Vaud et Valais en particulier) auront l'occasion de déléguer un nombre d'équipes beaucoup plus imposant. Cela provient du fait que la pétanque a pris depuis plusieurs années déjà un essor considérable dans les cantons précités, alors que ce sport est resté trop longtemps méconnu en terre neuchâteloise. De ce fait, le réservoir de joueurs du bassin lémanique et le nombre de clubs de cette région inscrits à la FSP sont nettement supérieurs aux Neuchâtelois.

RECORD DE PARTICIPATION

Qu'à cela ne tienne! Les membres du club de « La Bricole », de Colombier, qui s'étaient chargés d'organiser samedi un concours international et dimanche le championnat cantonal ont tout mis en œuvre pour que ces concours soient une parfaite réussite. Et c'est avec une légitime fierté que dimanche matin le président cantonal, M. Gian-A. Goetsch a pu annoncer:

— Quatre-vingts équipes inscrites, c'est un nouveau record de participation! Que cela constitue un encouragement pour les

organisateurs! Et nous espérons être encore plus nombreux dans les années à venir.

Les quelque 26 terrains dont dispose « La Bricole » à proximité du restaurant « Le Lacustre » à Colombier ne suffisant évidemment pas à accueillir tout ce monde, une bonne partie des joueurs ont dû « émigrer » au camping de Colombier, où des terrains avaient été aménagés sous le pont de l'autoroute.

DES TERRAINS DIFFÉRENTS...

La différence entre ces deux catégories de terrains (les premiers ensablés, donc « mous », les seconds caillouteux, donc plus durs) ont-ils eu une incidence sur les résultats? Certains le clamaient bien haut. Ce n'était pourtant pas l'avis de tout le monde et on faisait généralement remarquer à juste titre qu'en définitive les conditions étaient identiques pour les deux équipes qui s'affrontaient, que ce soit sur un terrain ou un autre!

Finalement, grâce aux conditions météorologiques plus qu'acceptables (il n'a plu qu'en fin de journée, aussi bien le samedi que le dimanche), les parties ont pu se dérouler tout à fait normalement et ce n'est en somme pas une surprise de constater que les clubs des Geneveys-sur-Coffrane et de Colombier se sont particulièrement distingués.

Voici d'ailleurs les principaux résultats:

• **Championnat cantonal:** (Les quatorze premières équipes + deux équipes du club organisateur qualifiées pour le championnat suisse en doublettes): 1. Claude Melano-Pierre Matthey (La Geneveysanne); 2. Luciano Cerutti-Bernard Vaucher (La Geneveysanne); 3. Louis Colomb-Auguste Stahel (La Bricole); 4. Jean Saturnin-Eric Hummel (La Bricole), etc...

• **Concours complémentaire:** 1. Alfredo Petese-Gérard Vasso (Le Verger-Thielle); 2. Rémy Boillat-Gian-A. Goetsch (Les Britchons-Neuchâtel); 3. Roland Niederer-Pascal Constantini (Les Renards-Saint-Nicolas); 4. Jacky Nussbaum-Georges Coendoz (La Béroche-Saint-Aubin), etc...

A relever encore que pour ce dernier concours, la pluie s'étant mise de la partie, la troisième et la quatrième place ont été tirées au sort, avec l'accord des équipes concernées.

J. N.



Une des nombreuses parties de ce championnat cantonal de pétanque. On reconnaît sur notre photo: accroupi, M. Rémy Boillat, responsable cantonal des arbitres et, à droite avec un survêtement de laine, M. Gian-A. Goetsch, président cantonal.

(Avipress J.-P. Baillod)

TONDEUSES À GAZON
MICRO-TRACTEURS
AUTO-TONDEUSES
(50 modèles)

Exposition
spéciale

du 29 avril au 6 mai
à COLOMBIER

A votre service:
AV. DE LA GARE TEL. 41 23 12

CAP 2000 PÉSEUX

MAINTIEN DE LA LIGNE?

Problème résolu dans la CABINE D'ESTHÉTIQUE de la PHARMACIE GAUCHAT

Tél. (038) 31 11 31 081307 R

grand parking gratuit

AVIS OFFICIELS



Université de NEUCHÂTEL
Faculté des lettres

Conférence de M. Jacques METTRA,
Conseiller culturel près l'Ambassade
de France à Berne

Mardi 2 mai 1978, à 17 h 15
Aula de l'Université.

Sujet:

**Claudiel de «Partage de midi»
au «Soulier de satin»**

Entrée libre Le doyen: Rémy Scheurer,
078783 Z

BAUX À LOYER

à vendre à l'imprimerie de ce journal

IMMEUBLES

Office des faillites de La Chaux-de-Fonds

**ENCHÈRES PUBLIQUES
D'IMMEUBLE LOCATIF**

rue du Parc 21-23 à La Chaux-de-Fonds

Le vendredi 12 mai 1978, à 15 heures, à l'hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 3, à La Chaux-de-Fonds, salle d'audiences, 3^{me} étage, l'Office des faillites soussigné procédera à la vente aux enchères publiques de l'immeuble ci-dessous désigné, dépendant pour 1/3 de la succession répudiée de Serge-Boris Némitz, quand vivait notaire à La Chaux-de-Fonds, savoir:

Cadastre de La Chaux-de-Fonds

Article 10697, rue du Parc, bâtiment et place de subdivisions:	548 m ²
Plan folio 16, N° 302, habitation	259 m ²
N° 303, place, trottoir	289 m ²

L'immeuble locatif formant l'article 10697 construit en 1968, situé au centre de la ville de La Chaux-de-fonds, jouit d'une situation privilégiée. Il s'agit d'un bâtiment à toit plat, construit en maçonnerie, dont une des façades est recouverte d'Aluman.

L'immeuble, desservi par un ascenseur, comprend 49 studios, ainsi qu'un appartement de 3 chambres, répartis sur 5 étages et rez-de-chaussée; les studios, dont certains sont meublés, comprennent chacun: une pièce dans laquelle se trouve une niche à cuire agencée simplement; une salle de bains avec douche, lavabo et W.-C.

Parmi les locaux communs, le bâtiment comprend au sous-sol: les caves (caves-abris); la lessiverie agencée; le chauffage central au mazout, dont l'installation comprend une citerne de 30.000 litres.

Estimation cadastrale (1972)	Fr. 1.128.000.—
Assurance incendie	Fr. 1.020.000.— + 50%
Estimation officielle	Fr. 1.300.000.—

Pour une désignation plus complète de l'immeuble, on se réfère au Registre foncier, dont un extrait est déposé à l'Office soussigné, ainsi qu'au rapport de l'expert, à la disposition des intéressés.

Les conditions de vente, l'état des charges seront déposés à l'Office soussigné où ils peuvent être consultés dès le 21 avril 1978.

La vente de l'immeuble en bloc, sera définitive et l'adjudication prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce, ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement.

Les intéressés sont rendus expressément attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger, ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

Visites du bâtiment sur rendez-vous, renseignements auprès de l'Office des faillites, tél. (039) 22 54 64.

La Chaux-de-Fonds, le 21 avril 1978.

Office des Faillites, La Chaux-de-Fonds.
Le préposé: J.-P. Gailloud
0795211



**DÉPARTEMENT
DES TRAVAUX
PUBLICS**

Par suite de réorganisation du service de conciergerie, le département des Travaux publics met au concours un poste d'

aide-concierge

au Château de Neuchâtel.

Ce poste conviendrait tout particulièrement à un homme habile, consciencieux, disponible et animé d'un esprit de service. Après une période de formation, il sera appelé à seconder l'huissier-concierge dans les tâches très variées au service de l'Administration cantonale.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: immédiate ou à convenir.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 15 mai 1978.

MAGGI
Bouillon de bœuf



12 cubes = 6 litres
144 g

Action 2.50

1.90

fini Bircher-müesli



1000 g

Action

5.95

4.80

ZWEIFEL
Familia Chips



270 g

Action

2.70

QUIK CAFÉ

doublément filtré
Extrait 100% pur de café
200 g



Action 9.60
7.60

• sans caféine

Action 10.60
8.60

PRIMESSA
Margarine végétale



avec vitamines A + D₂

Emballage économique
2 x 250 g

Action 2.85

1.95

Dôle
2 dl

Action 1.65
1.25
+ dépôt -.40

Colgate fluor S

avec MFP



Durcit les dents donc moins de carie
75 ml

Action 2.80

2.20

Deo Stick Dry

senteur exceptionnelle, plus économique



racé
40 g
Action 3.30

2.60

NIVEA

• Crème pour toute la famille



125 g 2.70

• Body Milk les soins hydratants du corps

25 g 2.85
Action

2.20

Preference

collants «two size»
2 tailles en 4 couleurs mode



Action 1.90

1.40

SUPER-DISCOUNT



DENNER

Demain le mercredi, HIT jubilé

Neuchâtel — 43, rue des Sablons — 31, clos de Serrières

La Chaux-de-Fonds — place de la Gare

**PLACEMENTS SUISSES
DE TOUT 1^{er} ORDRE
RENDEMENT
7% net**

Je souhaite recevoir une information gratuite et sans engagement de ma part.

Nom: _____ Prénom: _____
Adresse: _____ Tél. () _____

Adresser offres sous chiffres 87769 aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», 2, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel.
FAN 0821541

Particulier cherche terrain à bâtir

Accepte aussi les offres d'entreprises.
Région: Neuchâtel, Auvier, Pesieux, Saint-Blaise, Marin.
Adresser offres écrites à LZ 1061 au bureau du journal. 0764511

A vendre Val-de-Ruz beau terrain

600 m² en bordure forêt. Prix avantageux.
Tél. 42 54 73. 0805241

A vendre à Bevaix terrains pour villas, 2000 m². Vue.
Tél. (038) 42 48 38. 0761301

A VENDRE ou à louer, à Saint-Blaise, **bel attique** de 7 pièces, cuisine bien équipée, ascenseur, place de parc. Vue imprenable sur le lac et les Alpes. A quelques minutes du centre. Libre tout de suite. 0809951

S'adresser à: **REGENCE S.A.** rue Coulon 2, tél. 25 17 25 2001 Neuchâtel

R. Jobin Boudry Tél. 42 17 31

A vendre au Val-de-Ruz

locatif 9 appartements, 8 garages, avec terrain 1576 m² rapport brut 7%.
A 7 km de Neuchâtel **auberge de campagne** affaire très intéressante.

Hôtel de montagne situation panoramique. Financement assuré. 0808731

Fonds de prévoyance d'entreprise cherche à acheter

immeuble locatif ou mixte

en ville. Prix jusqu'à 3 millions.

Les offres, qui seront traitées avec discrétion, sont à adresser à Fonds de prévoyance Portes-cap, 165 rue Numa-Droz, 2300 La Chaux-de-Fonds. 0815101

A vendre

hôtel-café-restaurant de la Poste, Le Landeron

à côté de la gare, bonne situation, 1740 m². 7 chambres, 1 appartement de 3 chambres, 3 chambres pour employées, restaurant et terrasse 55 places, salle pour banquet 70 places, garage, parking 20 véhicules, pressoir et cellier avec tonneaux de vins pour 60.000 litres, magasin à moped et bicyclette. Prix inclus mobilier du restaurant, Fr. 550.000.—. Pour couple du métier, bon cuisinier. Disponible à convenir.

Intéressés solvables écrire à Robert Hugli, Waldstrasse 12, 8134 Adliswil. 0815851

A louer

places de parc

dans garage collectif Fr. 65.—.
Tél. 24 09 75. 076301 G

A louer pour le 24 juin
Ecluse 63

2 appartements de 3 pièces confort.

Prendre contact par téléphone Montres Silvana et Avia S.A. tél. (038) 25 67 01, interne 28. 081007 G

A louer au centre de Pesieux (rue du Temple 4)

locaux commerciaux environ 170 m² + logement à disposition.

S'adresser à Henri Klein Mécanique de précision. Tél. (038) 31 61 91. 080819 G

Location d'Utilitaires Tél. (038) 36 14 55 044586 V

A Saint-Blaise (NE), ensemble ou séparément

maison vigneronne 10 pièces, pour habitation et/ou bureaux

grand local attenant, 107 m², équipé pour expositions, enseignement, commerce, studio cinéma ou photo. Loyer modéré + reprises.

Ecrire à case postale 88, 2072 Saint-Blaise. 0821821

A LOUER

A louer

places de parc

dans garage collectif Fr. 65.—.
Tél. 24 09 75. 076301 G

A louer pour le 24 juin
Ecluse 63

2 appartements de 3 pièces confort.

Prendre contact par téléphone Montres Silvana et Avia S.A. tél. (038) 25 67 01, interne 28. 081007 G

A louer au centre de Pesieux (rue du Temple 4)

locaux commerciaux environ 170 m² + logement à disposition.

S'adresser à Henri Klein Mécanique de précision. Tél. (038) 31 61 91. 080819 G

A LOUER AU PETIT-CORTAILLOD

situation ensoleillée et tranquille, à proximité de la ligne de tram pour Neuchâtel

1 x 4 PIÈCES Fr. 640.—

CHARGES COMPRISES.

Comprenant 2 salles de bains, possibilité de diviser en: **1 x 3 PIÈCES ET 1 x STUDIO**

Entrée immédiate ou à convenir, places de parc à disposition.

1 MOIS DE LOYER GRATUIT.

S'adresser à la Régie: Tél. (037) 24 44 35, interne 57. 081436 G

(Lire la suite des annonces classées en page 8)

FAN-L'EXPRESS

Direction: M. Wolfrath
R. Aeschelmann
Rédacteur en chef: J. Hostettler

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178
Télex 3 51 81

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10 sauf le samedi

Nouveaux tarifs d'abonnements FAN-L'EXPRESS dès le 1^{er} janvier 1978

1 ans 112.—	6 mois 59.—	3 mois 31.—	1 mois 11.—
-------------	-------------	-------------	-------------

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE

à Bevaix d'un

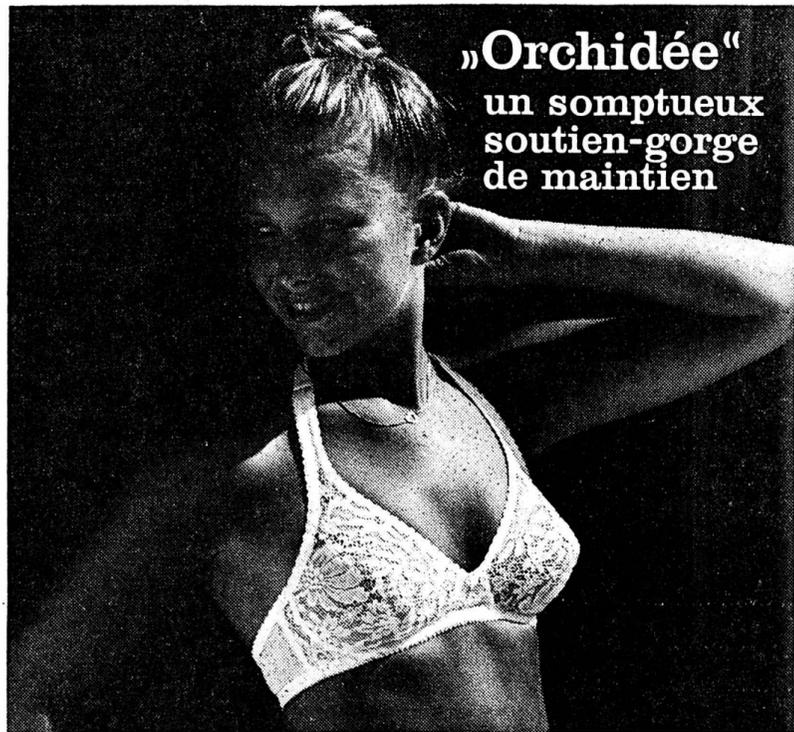
APPARTEMENT DE 2 PIÈCES

Appartements très soignés, cuisine agencée, avec lave-vaisselle, grand frigidaire, salle de bains-W.-C., balcon, etc...

VERSEMENT INITIAL Fr. 12.300.—

COÛT MENSUEL Y COMPRIS CHARGES Fr. 264.—

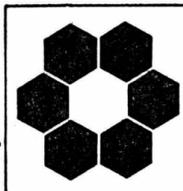
VISITES SUR RENDEZ-VOUS
Seiler & Mayor S.A., Trésor 9 - Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59 0816001



»Orchidée«
un somptueux
soutien-gorge
de maintien

Voici un merveilleux soutien-gorge réalisé dans une très belle dentelle de Calais, inspirée des riches mantilles espagnoles... Coupe impeccable, doublure en fine résille à mailles bloquées assurent un maintien parfait et une indéformabilité absolue.
Bretelles transformables. 2 profondeurs de bonnets. Réf. 1567. Blanc, blond, rose pâle, noir. Slip assorti classique ou mini. Même modèle sans armatures, réf. 567.
«Orchidée» de Boléro, pour celles qui veulent un bon soutien-gorge et qui sont sensibles au charme de la vraie et très belle dentelle.

Notre spécialiste est à votre disposition du 2 au 6 mai



AU LOUVRE
La Nouveauté SA

NEUCHÂTEL

081469 B

EXPOSITION PERMANENTE DU TAPIS D'ORIENT

entrée libre

Notre belle exposition continue. Vous verrez de magnifiques tapis persans, afghanistans, turcs et nomades, chinois, pakistanais et berbères. Ces tapis apportent une atmosphère nouvelle et sont un vrai plaisir pour les yeux.

Masserey

Portes-Rouges 131-133 Parc NEUCHÂTEL

Réservation et choix à domicile gratuit et sans engagement

Nous félicitons Madame Madeleine Matthey, Neuchâtel, qui a gagné le 1^{er} prix de la loterie gratuite.

082060 B



ÉCRITEAUX
EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

PAS DE SOUCIS NOUS SOMMES LA

Nettoyages
ADOC
entretien

Réparations de baignoires
Exclusivité pour le canton de Neuchâtel
REPABAD
Claude Jaquemot
Entreprise de nettoyages en tous genres

072704 A

(038) 25 25 95 - 47 21 47

CLAUDE DUCOMMUN

Electricité - Téléphone
Orangerie 4 NEUCHÂTEL Tél. 25 28 00 072707 A

HILDENBRAND

FERBLANTERIE SANITAIRE
Dépannage et entretien
Agencements de cuisine.
Expositions
Seyon 17
Saint-Nicolas 10.
Tél. 25 66 86. 064503 A

OK SHAMPOOING-TAPIS OK

Tous les lundis, ramassage des tapis; retour le vendredi.
Ex. 195 x 280 cm = Fr. 29 80
Travail OK - Prix K.O.
Tél. 42 28 28 0 - Areuse

070708 A

KAUFMANN
25 22 77

Remplacements rapides. Tous verres en stock.

079702 B

VITRERIE

PEINTURE PAPIERS PEINTS
Pierre Balli
Sablons 51
2000 Neuchâtel
038 24 56 01

072754 A

FRANÇOIS VUILLEMIN
Succ. de René Vuillemin

FERBLANTERIE COUVERTURÉ
Neuchâtel - Tél. 31 23 63

067053 A

ARMOURINS

Notre force, c'est le choix

Armourins Neuchâtel • Innovation La Neuveville et Malleray • Livraison à domicile

GRANDE VENTE DE MEUBLES

ANCIENS-MODERNES RUSTIQUES

Vente les 29, 30 avril et les 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 mai de 8 h à 20 heures sans interruption

BETEX, MATHOD
(entre Orbe et Yverdon)
Tél. (024) 37 15 47. 081586 B

Machines à coudre

RÉPARATIONS ET RÉVISIONS

Travail garanti.
Tél. (038) 25 34 24

Waltstein

Grand-Rue 5
Seyon 16
Neuchâtel
078698 B

SALON SNOLPY NEUCHÂTEL

TOILETTAGE ET ARTICLES POUR CHIENS TOUTES RACES

Neuchâtel - Boine 2
Tél. 24 37 68
Christa Seiterlé

067746 A

Cortaillod 580

Long. 5,8 m - Larg. 1,9 m - 6 pl. dès Fr. 7300.-
Pêche, promenade, sport, mot. 6 à 80 CV
Honda - Johnson - Chrysler

J.-L. Staempfli - Cortaillod - Tél. 42 12 52 077290 B

Renseignez-moi, sans frais, sur vos **prêts personnels** sans caution jusqu'à fr. 10.000.-. Je note que vous ne prenez pas de renseignements auprès des employeurs et que vos intérêts sont personnalisés.

Nom: _____
Adresse: _____
NP localité: _____ FAN

Service rapide 01/211 76 11
Talstrasse 58, 8021 Zurich

CITY BANK

062312 A

MACULATURE BLANCHE
au bureau du journal, rue Saint-Maurice 4

Prix choc

Chariot pratique pour faire ses emplettes avec plaisir.
Cadre très stable en tube acier chromé, avec roues solides en plastique (Ø 15 cm.).
La sacoche en plastique brun, à double poignée, est garnie d'une poche à 3 rabats.
Seulement **39.-**

Ouvre-bocaux Leifheit Twist
La gadget rêvé pour ouvrir en un clin d'œil les bocaux à couvercle vissé ou à couvercle sous vide (jusqu'à 10 cm Ø), les tubes, pour décapsuler les bouteilles et casser les noix.
Seulement **7.50**

Cruche isolante Theos
Conserve les boissons bien au chaud pendant des heures. Capacité 1 litre. Modèle chromé.
Seulement **12.-**

Armourins

Notre force, c'est le choix

082007 B

118

LA CHAUX-DE-FONDS

Calme 1^{er} mai à La Chaux-de-Fonds où le temps n'incitait guère à sortir

De notre correspondant:
 Etait-ce la faute du temps qui vraiment n'incitait guère à sortir, ou une situation économique redevenue assez stable et n'engendrant plus les déplacements de foule? La fête du 1^{er} mai, hier après-midi à La Chaux-de-Fonds, avait retrouvé ce visage qu'on lui connaissait d'avant la crise.

Certes, plusieurs centaines de personnes virent part au défilé. Certes, on y dénombrait quantité de banderoles et drapeaux (beaucoup plus qu'à l'accoutumée), mais les trottoirs de l'avenue Léopold-Robert paraissaient bien déserts...



Une vue du cortège le long du «Pod». Banderoles et autres panneaux sous la grisaille du temps... (Avipress Schneider)

Répondant à l'appel de l'Union ouvrière, du cartel syndical local et d'autres associations, les participants s'étaient donné rendez-vous à la place de la Gare, afin que les liens se resserrent en faveur rante et «La Lyre», brandissant des panneaux réclamant la sécurité sociale pour tous, la protection de la santé sur les lieux de travail et diverses revendications, ils gagnèrent, après avoir parcouru le «Pod», la Maison du peuple où régnait un petit air de kermesse voulu par les organisateurs et qui devait trouver sa conclusion dans la soirée avec une création collective du Théâtre Populaire Romand.

Après les salutations de l'Union ouvrière apportée par M. Raymond Huguenin, il appartenait à M. Félicien Morel, conseiller national, de traiter de l'actualité de cette journée des travailleurs. Il le fit en rappelant la mémoire de ceux qui, au siècle passé, furent les victimes de la révolution industrielle, en soulignant l'importance de la solidarité internationale, en insistant sur le sort de ces 17 millions de chômeurs que comptent les pays industrialisés, en évoquant enfin la misère des travailleurs dans le tiers monde.

Et chez nous, que constatons-nous? Des inégalités dans les salaires, une fortune mal répartie, l'exploitation d'un prolétariat étranger, la fraude fiscale! Des thèmes chers à l'orateur qui en termes puissants en appela à l'assemblée afin que les liens se ressèrent en faveur d'une Suisse et d'un monde meilleurs. Quelques mots également sur le nouveau paquet financier que l'on ne peut accepter dans la situation actuelle, ou sur l'éventuelle «super-police» qu'il faut repousser. Voilà pour les grandes lignes.

Suivirent à la tribune, M^{me} C. Brunner, déléguée de la FTMH aux questions féminines, puis des représentants des travailleurs étrangers. Une atmosphère assez inhabituelle, il faut en convenir, pour ce genre de manifestation, puisque

de nombreux enfants avaient accompagné leurs parents; petit air de kermesse, avions-nous dit, mais qui ne faisait pas oublier les préoccupations du monde ouvrier. PH. N.

Collision par l'arrière

Vers 13 h 45, une voiture conduite par M^{lle} C.-C. P. F., de Villers-le-Lac (Doubs), circulait sur la piste centrale de l'artère sud de l'avenue Léopold-Robert, en direction est. A la hauteur du Grand pont, elle n'a pu immobiliser sa voiture derrière celle conduite par M. F. G., du Locle, lequel était à l'arrêt à la signalisation lumineuse. Dégâts.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds (27 avril)

Promesses de mariage: Nardin Marc-André et Bédard Martine-Marie-Joséphine; Mauerhofer Jean-Pierre-Charles et Python Brigitte; Patelli Virginio-Alessandro et Barras François.

LA CHAUX-DE-FONDS

CINÉMAS
 Corso: 20 h 30, «La menace» (16 ans)
 Eden: 20 h 30, «Va voir maman, papa travaille» (16 ans - prolongations); 18 h 30 «Passion charnelle» (20 ans)
 Plaza: 20 h 30, «Au delà du bien et du mal» (18 ans)
 Scala: 20 h 45, «La cocinelle à Monte-Carlo» (enfants admis)
 ABC: 20 h 30, «Un autre homme, une autre chance» (16 ans)

TOURISME
 Bureau officiel de renseignements: 84 avenue Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10

DANSE ET ATTRACTIONS
 Cabaret Rodéo: 21 h 30-4 h
 Le Scotch: 21 h 30-4 h
 La Boule d'or: 21 h 30-4 h

LE LOCLE

Quatre orateurs au Locle pour la fête du travail Mêmes mots d'ordre: vigilance et solidarité

De l'un de nos correspondants:
 Qu'il fasse beau temps, qu'il neige ou qu'il pleuve, la fête du 1^{er} mai réunit toujours au Locle le même noyau de fidèles. C'est ainsi qu'environ 300 personnes ont participé lundi matin au cortège conduit par la fanfare «La Sociale», puis à la manifestation qui s'est déroulée dans la grande salle de la FTMH.

Après les souhaits de bienvenue prononcés par M. Willy Humbert, président du comité d'organisation, M. Charly Pasche, secrétaire SEV, rappela en quelques mots la situation économique difficile que la Suisse connaît actuellement. En quelques années, 370.000 emplois ont été supprimés et 250.000 immigrés ont dû repartir dans leur pays. L'orateur s'est ensuite livré à une violente critique du patronat, l'accusant d'engager et de licencier du personnel selon l'opportunité du moment, lui reprochant de conduire l'économie comme on conduit un ballon dirigeable, soit en lâchant de temps en temps un peu de lest. M. Pasche a conclu en demandant aux travailleurs de rester vigilants et en dénonçant les manœuvres de ceux qui cherchent à dresser les travailleurs les uns contre les autres.

De son côté, M. Frédéric Blaser, conseiller communal popiste, a insisté sur le fait que le 1^{er} mai ne devait pas seulement être une journée de revendication, mais également un temps de réflexion susceptible d'inspirer les actions des mois à venir.

En quelques années, 2000 postes de travail ont disparu au Locle, a poursuivi M. Blaser. Pendant ce temps, les banques augmentent leurs bénéfices, les sociétés multinationales sont en pleine expansion et le capitalisme suisse accroît ses profits. Malgré la récession, dont l'ampleur n'est pas à sous-estimer, les richesses restent

suffisantes. Ce qui est en cause, c'est leur répartition. Il importe dès lors que les travailleurs poursuivent leur lutte afin d'assumer eux-mêmes leur destin. Ce combat doit être conduit en remettant en cause des structures qui ne répondent plus aux besoins actuels des travailleurs.

Troisième orateur, M. Jean-Maurice Maillard, conseiller général socialiste, a lancé un vibrant appel à la solidarité soulignant que les partis politiques et les syndicats tiraient leur force principalement dans le nombre de leurs membres et sympathisants.

Insistant sur la nécessité d'une action

militante, il a déclaré que chaque travailleur devait apporter sa pierre à l'édifice qu'il veut construire.

Enfin, un ouvrier espagnol, M. Ramon Rubi, s'est adressé en français à l'assemblée, émettant notamment le vœu qu'il soit possible de promouvoir une société sans peur et une fraternité entre tous les hommes. Il a par ailleurs demandé à toutes les organisations syndicales, politiques et culturelles d'organiser des réunions hors de toutes considérations dogmatiques. Une proposition susceptible de faire beaucoup réfléchir... R. Cy

Séance animée au législatif de La Brévine

De notre correspondant:
 Le Conseil général de La Brévine a siégé récemment à l'hôtel de ville.

Les débats qui suivirent concernant l'acceptation d'un règlement des canaux-égouts ont démontré que ce n'était pas de gaieté de cœur que le Conseil général devait se résoudre à examiner cette question qui est à la base de tout le système d'épuration. Ce règlement va impliquer de très lourdes charges tant pour le ménage communal que pour les propriétaires des immeubles à raccorder. Dix conseillers généraux ont demandé au Conseil communal de réunir les propriétaires d'immeubles en assemblée afin d'examiner une répartition des frais qu'ils devront supporter. L'exécutif s'est opposé à cette demande, estimant qu'il n'était pas de son ressort de convoquer une telle assemblée; c'est aux propriétaires eux-mêmes de prendre une telle initiative. Finalement, le règlement a été adopté.

La modification de la taxe hospitalière est la conséquence d'un recours adressé au Conseil d'Etat par plusieurs contribuables externes payant une partie de leurs impôts dans la commune. Ces contribuables trouvaient qu'il n'était pas normal de payer une taxe d'hospitalisation complète à La Brévine alors qu'ils doivent aussi payer partiellement dans d'autres communes. Ce recours ayant abouti, il fallait par conséquent augmenter de cinq fr. ladite taxe pour les contribuables de la commune afin de compenser un manque à gagner. Plusieurs conseillers ont pris la parole à ce sujet, pour déplorer le fait que c'est à nouveau les contribuables résidents qui doivent payer pour les autres... Au vote, cette modification fut adoptée à l'unanimité.

A propos de la demande d'adhésion à la Coopérative de valorisation du bois, le Conseil communal estime qu'elle ne manque pas d'intérêt tant pour la localité que pour les propriétaires forestiers privés. La possibilité reste entière d'écouler les coupes de bois de la région à un moment où le marché devient assez difficile, entre autres face à la concurrence étrangère. L'exécutif proposait une adhésion sous forme de cinq parts sociales sans contrat mais un conseiller général proposa de ne prendre que quatre parts et c'est cette dernière proposition, qui coûtera 2500 fr. à la commune, qui fut adoptée par huit voix contre quatre.

Dans les «divers», l'exécutif a détaillé le compte final des travaux de réfection de l'hôtel de ville, travaux qui se soldent par un gain de 27.410 fr. sur les montants qui étaient budgétés. La nouvelle fut enregistrée avec satisfaction par le législatif. Une intervention porta sur la nécessité d'interdire le trafic des poids lourds sur le chemin rural entre La Chatagne et le Maix-Baillood et l'administrateur répondit à une autre intervention en annonçant que les comptes 1977 seront présentés lors de la prochaine séance, ceci pour des raisons d'ordre du jour et de retard dû à un surcroît de travail provoqué par le bouclage d'autres comptes.

CARNET DU JOUR

Cabaret 55: 21 h 30-4 h.
 Le Domino: 21 h 30-4 h.

EXPOSITIONS
 Musée d'histoire: les collections (le week-end ou sur demande)
 Musée international d'horlogerie: l'homme et le temps.

Musée d'histoire naturelle: coquillages et faune marine.
 Musée des beaux-arts: les collections.
 Vivarium (jardinière 61): de 14 h à 17 h, batraciens, reptiles et biotopes.

Galerie du Manoir: James Coignard, peintre français.
 Home de la Sombaille: exposition collective des pensionnaires.

Galerie du Club 44: art populaire du Chili.
 Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17

Pharmacie d'office: Forges, 2 avenue Charles-Naine, jusqu'à 21 h; ensuite tél. 22 10 17.

LE LOCLE

EXPOSITIONS
 Musée des beaux-arts: les collections.
 Château des Monts: Musée d'horlogerie (dimanche ou sur demande).
 Collège de Martel-Dernier: Suzanne Pellaton.

TOURISME
 Bureau officiel de renseignements: 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 46.

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.
 Pharmacie d'office: Philippin, 27 rue Daniel-Jeanrichard, jusqu'à 21 h; ensuite tél. 117.

BULLETIN BOURSIER

NEUCHÂTEL	28 avril	1 ^{er} mai
Banque nationale	645.-d	645.-d
Credit foncier neuchât.	730.-	710.-
La Neuchâteloise ass. g.	400.-	400.-d
Gardy	60.-d	58.-d
Cortaillood	1480.-d	1500.-d
Cossonay	1260.-d	1200.-d
Chaux et ciments	490.-d	490.-d
Dubied	165.-d	165.-d
Dubied bon	125.-o	125.-o
Ciment Portland	2425.-d	2425.-d
Interport port.	3700.-d	3700.-d
Interport nom.	780.-d	770.-d
Navigation N'tel priv.	65.-d	65.-d
Girard-Perregaux	430.-d	425.-d
Hermès nom.	415.-d	415.-d
Hermès nom.	140.-d	140.-d

LAUSANNE	28 avril	1 ^{er} mai
Banque cant. vaudoise	1475.-	1480.-
Credit foncier vaudois	1135.-	1135.-
Ateliers constr. Vevey	850.-	810.-
Editions Rencontre	790.-d	790.-d
Innovation	409.-	409.-
Rinsoz & Ormond	505.-d	510.-
La Suisse-Vie ass.	3900.-d	3950.-
Zyma	1265.-	1270.-

GENÈVE	28 avril	1 ^{er} mai
Grand-Passage	395.-d	395.-d
Charmilles port.	700.-d	710.-d
Physique port.	207.-	205.-
Physique nom.	150.-d	150.-d
Astra	1.35	1.36
Monte-Edison	-29	-29 d
Olivetti priv.	1.85	1.80 d
Fin. Paris Bas	67.75	67.75
Schlumberger	133.-	139.50
Allumettes B	36.25	35.75 d
Elektrolux B	61.-	60.50 d
SKFB	33.50	33.-

BÂLE	28 avril	1 ^{er} mai
Pirelli Internat.	265.-d	265.-d
Bâloise-Holding	420.-d	420.-d
Ciba-Geigy port.	1130.-	1130.-
Ciba-Geigy nom.	624.-	624.-
Ciba-Geigy bon	830.-	830.-
Sandoz port.	3425.-d	3425.-d
Sandoz nom.	1805.-d	1805.-d
Sandoz bon	455.-	455.-
Hoffmann-L.R. cap.	87750.-d	87750.-d
Hoffmann-L.R. jce	77500.-	77500.-
Hoffmann-L.R. 1/10	7750.-	7750.-

ZURICH (act. suisses)	28 avril	1 ^{er} mai
Swissair nom.	780.-	780.-
Swissair port.	810.-	810.-
UBS port.	2945.-	2945.-
UBS nom.	558.-	558.-
SBS port.	346.-	346.-
SBS nom.	275.-	275.-
SBS bon	297.-	297.-
Credit suisse port.	2145.-	2145.-
Credit suisse nom.	411.-	411.-
Bque hyp. com. port.	290.-	290.-
Bque hyp. com. nom.	380.-d	380.-d
Banque pop. suisse	2055.-	2055.-
Bally port.	—	—
Bally nom.	—	—
Elektrowatt	1595.-	1595.-
Financière de presse	180.-d	180.-d
Holderbank port.	432.-d	432.-d
Holderbank nom.	418.-	418.-
Juvena port.	172.-	172.-
Juvena bon	7.-	7.-
Landis & Gyr	90.-	90.-
Luffmann & Gyr bon	87.-	87.-
Motor Columbus	750.-	750.-
Italo-Suisse	201.-	201.-
Gerikon-Buhrle port.	2080.-	2080.-
Gerikon-Buhrle nom.	673.-	673.-
Réass. Zurich port.	4400.-d	4400.-d
Réass. Zurich nom.	2850.-	2850.-
Winterthur ass. port.	2000.-	2000.-
Winterthur ass. nom.	1570.-	1570.-
Zurich ass. port.	10700.-	10700.-
Zurich ass. nom.	8900.-	8900.-
Brown Boveri port.	1575.-	1575.-
Saurer	695.-	695.-
Fischer	660.-	660.-
Jelmoli	1445.-	1445.-
Hero	2710.-	2710.-

ZURICH (act. étrang.)	28 avril	1 ^{er} mai
Alcan	53.75	53.75
Am. Metal Climax	71.50 d	71.50 d
Am. Tel. & Tel.	120.50	120.50
Beatrice Foods	48.-	48.-
Burroughs	133.50	133.50
Canadian Pacific	30.50	30.50
Caterp. Tractor	106.-	106.-
Chrysler	21.50	21.50
Coca Cola	82.-	82.-
Control Data	54.25	54.25
Corning Glass Works	100.50	100.50
CPC Int.	91.-	91.-
Dow Chemical	50.25	50.25
Du Pont	223.-	223.-
Eastman Kodak	98.25	98.25
EXXON	90.75	90.75
Ford Motor Co	96.-	96.-
General Electric	99.75	99.75
General Foods	57.-	57.-
General Motors	125.50	125.50
General Tel. & Elec.	59.-	59.-
Goodyear	39.50	39.50
Honeywell	96.-	96.-
IBM	503.-	503.-
Int. Nickel	30.50	30.50
Int. Paper	79.25	79.25
Int. Tel. & Tel.	60.75	60.75
Kennecott	48.25	48.25
Litton	35.50	35.50
Marcor	—	—
MMM	127.-	127.-
Mobil Oil	97.-	97.-
Monsanto	102.-	102.-
National Cash Register	95.50	95.50
National Distillers	43.50 d	43.50 d
Phillip Morris	124.50	124.50
Phillips Petroleum	62.75	62.75
Procter & Gamble	159.-	159.-
Sperry Rand	75.25	75.25
Texaco	50.50 d	50.50 d
Union Carbide	81.-	81.-
Uniroay	15.-	15.-
US Steel	54.-	54.-
Warner-Lambert	55.-	55.-
Woolworth F.W.	39.-	39.-
Xerox	93.50	93.50
AKZO	22.50	22.50
Anglo Gold I	38.25	38.25
Anglo Americ. I	7.30	7.30
Machines Bull.	15.50	15.50
Italo-Argentina	111.-	111.-
De Beers I	9.50	9.50
General Shopping	344.-	344.-
Imperial Chemical Ind.	12.-d	12.-d
Pechiney-U.K.	36.50	36.50
Phillips	112.50	112.50
Royal Dutch	112.50	112.50
Sodac	6.15 d	6.15 d
Unilever	102.50	102.50
AEG	80.25	80.25
BAF	125.50	125.50
Deugussa	228.50 d	228.50 d
Farben. Bayer	126.50	126.50
Höchst. Farben.	123.50	123.50
Mannesmann	152.-	152.-
RWE	169.50 d	169.50 d
Siemens	253.-	253.-
Thyssen-Hütte	110.-d	110.-d
Volkswagen	190.-	190.-

FERME	28 avril	1 ^{er} mai
Nestlé port.	3065.-	3065.-
Nestlé nom.	2240.-	2240.-
Roco port.	2100.-	2100.-
Alu Suisse port.	1135.-	1135.-
Alu Suisse nom.	508.-	508.-
Sulzer bon	2790.-	2790.-
Sulzer nom.	336.-	336.-
Von Roll	515.-d	515.-d

FERME	28 avril	1 ^{er} mai
AMSTERDAM	28 avril	1 ^{er} mai
Amrobank	74.60	74.60
AKZO	25.80	25.80
Amsterdam Rubber	54.-	54.-
Bols	68.-	68.-
Heineken	97.70	97.70
Hoogovens	29.-	29.-
KLM	138.70	138.70
Robeco	164.-	164.-

FERME	28 avril	1 ^{er} mai
TOKYO	28 avril	1 ^{er} mai
Canon	498.-	498.-
Fuji Photo	586.-	586.-
Fujitsu	306.-	306.-
Hitachi	234.-	234.-
Honda	587.-	587.-
Kirin Brew	468.-	468.-
Komatsu	334.-	334.-
Matsushita E. Ind.	741.-	741.-
Sony	1830.-	1830.-
Sumi Bank	278.-	278.-
Takeda	365.-	365.-
Tokyo Marine	501.-	501.-
Toyota	949.-	949.-

FERME	28 avril	1 ^{er} mai
PARIS	28 avril	1 ^{er} mai
Air liquide	296.-	296.-
Aquitaine	435.-	435.-
Clm. Lafarge	183.-	183.-
Citroën	—	—
Fin. Paris Bas	160.-	160.-
Fr. des Pétroles	126.20	126.20
L'Oréal	701.-	701.-
Machines Bull.	37.40	37.40
Michelin	1426.-	1426.-
Pechiney-U.K.	87.10	87.10
Perrier	187.10	187.10
Peugeot	362.-	362.-
Rhône-Poulenc	88.50	88.50
Saint-Gobain	149.-	149.-

FERME	28 avril	1 ^{er} mai
L		

124^e année

COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Au tribunal de police du Val-de-Travers Collision à « La Roche-Percée ». L'endroit est trop dangereux : quand fera-t-on sauter cette verrue ?

De notre correspondant régional :

Le tribunal de police du Val-de-Travers composé de M. Philippe Favarger, président et de M^{lle} Chantal Delachaux, commis au greffe, a ouvert son audience hier à « La Roche-percée » au-dessus de Saint-Sulpice, où trois gendarmes avaient été convoqués pour régler la circulation et être entendus en qualité de témoins, comme cinq autres personnes.

Cet inhabituel déploiement de forces de police? Tenter de reconstituer un accident survenu le 27 août dernier vers 12 h 30. Ce jour-là, C.G., d'Auvergnier, montait en voiture aux Verrières pour assister au concours hippique. A l'entrée du tunnel, selon ses propres déclarations, il s'est trouvé en face d'un tracteur remorquant une charge de bois qui arrivait en sens inverse.

L'automobile a dérapé sur la chaussée humide et C.G., pensant qu'il n'avait pas la place pour croiser et estimant la collision inévitable, s'est couché sur le siège du passager. Sa voiture a alors heurté la roue avant gauche du tracteur piloté par C.T.,

de Buttes, lequel circulait très lentement. L'essieu avant du tracteur ayant été brisé, le choc fut violent.

Blessé, C.G. a dû être transporté par l'ambulance à l'hôpital de Fleurier. Les agents avaient retenu contre lui une perte de maîtrise et un excès de vitesse alors que C.T. avait été mis hors de cause. Mais C.G. a porté plainte contre C.T., lui reprochant de ne pas avoir roulé à droite.

VERSIONS DIFFÉRENTES

Selon les témoins, des versions différentes ont été données sur les circonstances de l'accident, surtout en ce qui concerne l'endroit ou était située la roue arrière gauche de la remorque. D'après le commandant de la police cantonale, elle empiétait d'au moins 10 cm sur la partie gauche alors qu'un automobiliste qui suivait le tracteur a déclaré que la remorque effleurait avec ses roues la ligne blanche et qu'un passager a dit qu'elle se trouvait sur cette ligne blanche sans la dépasser.

Tout cela se résumait en définitive à une question de centimètres.

PLAIDOIRES

Le mandataire de C.G. a relevé que son client s'était trouvé subitement en face d'un obstacle et qu'il a peut-être mal calculé sa manœuvre mais en tout cas qu'elle n'était pas fautive. Il a demandé la libération de C.G. et la condamnation du conducteur du tracteur.

Autre son de cloche, bien sûr, de la part du défenseur de C.T. Il s'est appuyé sur des témoins oculaires — les seuls qui ont assisté à la collision — témoins qui discutent entièrement C.T. Aucune faute ne saurait être reprochée à ce dernier et sa libération a aussi été demandée. En même temps, la condamnation de C.G. a été réclamée, et comme sa plainte serait téméraire, des dépens pour C.T. ont été réclamés.

Sans doute, y a-t-il un certain mystère dans cet accident car tous les témoins sont

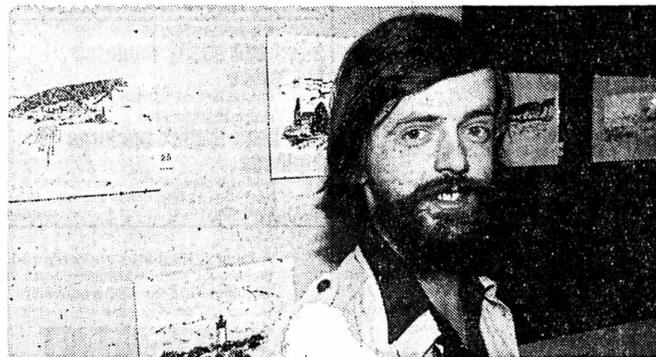
de bonne foi. C'est pourquoi le président a décidé d'examiner à fond cette affaire et rendra son jugement lundi prochain. Sans doute aussi, l'endroit est-il dangereux, comme on l'a relevé, car le rocher est mal taillé dans ce tunnel. Comme l'a fait remarquer en souriant le juge, peut-être faudrait-il interdire aux poids lourds de franchir « La Roche-percée » ou alors la supprimer... G. D.

NOIRAIGUE

Etat civil

(sp) Pendant le mois d'avril, aucune naissance et aucun décès n'a été enregistré dans l'arrondissement communal de Noiraigue. Il y a eu un mariage, celui d'Edmond Jeanneret avec Patricia Robert, tous deux Neuchâtelois. En outre, il n'a été procédé qu'à une publication de mariage.

Talentueux marchand d'images Patrice Clerc expose à Travers



Patrice Clerc devant quelques-unes de ses créations. Une façon bien à lui de représenter les paysages de Provence... (Avipress J.-P. Baillod)

De notre correspondant :

Tels les bourgeois du premier printemps, les manifestations les plus diverses n'ont pas manqué ce dernier samedi d'avril. Rien qu'à parler des expositions, trois ont été ouvertes presque simultanément, l'une à Noiraigue, l'autre au château de Môtiers et la dernière à la Galerie d'art de Travers.

Si nous aurons l'occasion de revenir sur les deux premières, nous parlerons plus particulièrement d'abord de celle de Patrice Clerc, à Travers, qui fut officiellement inaugurée par M. Pierre-André Delachaux, professeur à Môtiers et député au Grand conseil.

En cette galerie de Travers où l'on a pu, depuis quelques années, juger du bon comme du moins bon, mais où son propriétaire a tenté d'animer un centre culturel dans le bas Vallon, l'exposition de Patrice Clerc est digne d'être largement visitée car elle est d'un intérêt indéniable.

Jeune encore, Patrice Clerc ne prétend point révolutionner l'art graphique. Il s'en tient même à des canons tout à fait classiques mais cela ne lui enlève rien de son talent, au contraire.

Quand on demande à Patrice Clerc, domicilié à Fleurier et à Boveresse, à partir de quand il dessine, il répond que c'est dès

l'école primaire. Toutefois, s'il s'en était tenu à ses expériences scolaires, il n'aurait probablement jamais organisé une exposition...

D'une nature franche, directe mais cependant un brin romantique, Patrice Clerc s'est cultivé presque seul dans le domaine de l'art et s'est voué essentiellement — du moins pour le moment — au dessin à l'encre de Chine.

SANS MIEUVRE

Ce qui nous vaut, avec des traits précis, parfois subtils, des paysages de la Provence, de la Camargue, de ce Midi ensoleillé que Patrice Clerc a traduit avec sensibilité et sans mièvrerie, comme aussi des sites de chez nous, qu'ils soient de la vallée de la Brevine, de Fleurier, de Môtiers, de Travers ou des hauteurs jurassiennes, un pays qu'il aime et qu'il fait découvrir d'une manière parfois inattendue.

Simplicité et tendance à la synthèse, Patrice Clerc sait saisir l'essentiel d'un sujet et en donner une expression originale. Il s'apparente à ces faiseurs d'images que Pierre Bichet aime à évoquer et avec lequel Patrice Clerc a plus d'un point commun tout en gardant son style et sa propre personnalité. G. D.

CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

La gymnastique du 3^{me} âge à Fontainemelon

Sacrée pour les « dames du jeudi »...

Qu'elles aient n'importe quoi, même un important rendez-vous avec une « chère amie », elles renvoient à plus tard et ne ratent leur leçon sous aucun prétexte... Pour les dames du troisième âge de Fontainemelon, il est en effet quelque chose de sacré : la « gym » du jeudi.

Organisés par Pro Senectute à Neuchâtel, organisme qui s'est aussi chargé de la formation de la monitrice responsable, M^{me} Huguette Schelling, les cours de gymnastique pour le 3^{me} âge existent en effet depuis 1971. Ils connaissent au Val-de-Ruz un succès réjouissant. A raison d'une heure par semaine, une vingtaine de membres se retrouvent régulièrement pour participer avec un sérieux à l'abri de tout soupçon à cette heure de culture physique.

On en comprend toute l'importance lorsqu'on apprend que pendant la mauvaise saison, des femmes âgées et handicapées font une vingtaine de minutes de marche, pour ne pas perdre leur leçon... et ne pas manquer de respect à la monitrice qui s'est déplacée pour elles.

ON LUTTE ET ON ARRIVE

S'ils sont bien drolotés par ces dames, ravies de leur participation, les messieurs sont encore rares. Deux courageux pourtant se mêlent sans problème au groupe du jeudi. Emmené par Huguette Schelling, petit bout de femme énergique et dynamique, on y va et personne ne s'occupe des difficultés. On lutte et on arrive parce qu'il ne faut pas croire qu'on a perdu toute souplesse. On l'avait simplement oubliée, oubliée à force de croire qu'on était devenu incapable de la faire travailler.

Et c'est cela qui est formidable. Ce goût de revivre, si fort qu'il pousse les « dames du jeudi » à reprendre à nouveau des voyages, ce qui ne compromet en rien la fréquentation des cours puisque ceux-ci suivent le rythme scolaire.

Leur moral est tout à fait extraordinaire. Elles voient l'utilité de ce qu'elles font, assure M^{me} Schelling. Si la souplesse physique est à redécouvrir, la souplesse d'esprit est intacte. Avec beaucoup de gentillesse et

de compréhension elles s'entraident mutuellement et souvent en dehors des cours.

Ainsi, pour celles qui sont seules surtout, la « gym » devient un lieu de rencontre, d'échange et de dialogue. De stimulation aussi. Comment en douter

lorsqu'au beau milieu de la leçon quelques soupirs témoignent de l'effort entrepris et que la doyenne, superbe dans ses 82 ans, s'exclame agacée :

« Bientôt finies, ces jérémiades ? »

Mo. J.



Emmené par Huguette Schelling — chandail blanc et médaillon — on y arrive!

(Avipress J.-P. Baillod)

Séance d'information à Valangin

La Société coopérative de valorisation du bois : une solution d'avenir pour les propriétaires forestiers

De notre correspondant :

Le législatif de Valangin et les propriétaires forestiers étaient conviés récemment à une séance d'information présidée par MM. Charles Jacot, président de commune, et André Favre, inspecteur cantonal des forêts.

L'association forestière neuchâteloise a tenu à renseigner le Conseil général et le public en général sur le marché des grumes résineuses et sur l'évolution des tractations au sujet de la création d'une association coopérative de valorisation du bois, la SCNVB. Dans la situation actuelle, le cadre des prix assure aux propriétaires forestiers 142 à 143 fr. par mètre cube. Si le marché des bois devait évoluer, différents groupes de prix pourraient être revus.

La reprise et la modernisation des scieries des Eplatures et des Enfers ont permis la création d'un important centre de transformation du bois dont les besoins sont estimés entre 30.000 et 35.000 mètres cubes. Il est prévu que les forêts du canton en fournissent les deux tiers et la SCNVB le reste. Une usine à gros débit, dont l'équipement mécanisé permet d'abaisser le coût de production sera concurrentielle aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. Dès lors, l'écoulement de la production sera assuré.

D'autre part, le total des salaires et charges sociales que nécessite la transformation d'un mètre cube de bois ne représente que 10 % de la valeur finale du bois. Le coût de la main-d'œuvre joue donc un rôle réduit dans le calcul des prix de vente.

PRENDRE EXEMPLE

L'Association forestière neuchâteloise assure, dans son rapport, que ce nouveau centre de transformation ne portera pas préjudice aux autres scieries qui pourraient obtenir aux Eplatures des assortiments spéciaux, d'où une rationalisation du travail et une augmentation de leur propre capacité de sciage. Depuis plusieurs années, les associations agricoles et viticoles se sont transformées en sociétés coopératives à grand succès et il semble que le moment soit venu pour l'économie neuchâteloise de suivre ces exemples. En adhérant à la SCNVB, les propriétaires forestiers peuvent être assurés de vendre leurs bois aux meilleurs prix pratiqués sur le marché. La société sera en mesure de prendre en charge tous les assortiments voulus, aussi bien feuillus que résineux, bois de feu ou poteaux de lignes. La société espère des souscriptions privées pour un montant de 250.000 fr., et de 1.500.000 fr. de la part des communes.

Une seule obligation concernant la participation financière : elle devra atteindre au minimum 25 % de la valeur du bois à valoriser, en parts sociales à dividende individuel. Il ne s'agit en aucun cas d'une mise à fonds perdu. Selon l'article 5 de la loi sur les communes, le législatif de Valangin devra, lors de sa prochaine séance, décider ou non d'une adhésion de la commune à la SCNVB. Les réticences manifestées au village

semblent s'être dissipées après l'assemblée, car les scieurs de Valangin ne seraient pas touchés par la création de la coopérative. D'autre part, l'apport financier de la commune serait de l'ordre de 13.000 fr. pour une superficie forestière de 103 hectares.

Assemblée de la paroisse catholique à Cernier

Une « kermesse silencieuse » qui permettra d'équilibrer les comptes

De notre correspondant :

Au cours de l'assemblée de paroisse qui s'est tenue dans les locaux de la cure catholique à Cernier, M. Georges Mesot, président du conseil de paroisse, a donné quelques renseignements sur la mise sur pied d'une « kermesse silencieuse » qui remplacera cette année la manifestation traditionnelle dont le résultat financier permet d'équilibrer les comptes.

L'organisation d'une kermesse paroissiale représente un travail énorme pour les responsables. Par ailleurs, le calendrier paroissial étant fort chargé, il a été décidé de tout mettre en œuvre pour trouver une nouvelle formule qui donne satisfaction à chacun et qui permette notamment de trouver les fonds nécessaires pour payer les frais d'entretien et de chauffage de l'église de Cernier et de la cure.

Chaque paroissien est invité à participer à cette action par un don discret.

Les heures en familles paroissiales doivent rester. L'automne prochain, une journée sera organisée au cours de laquelle tous les fidèles pourront fraterniser dans une atmosphère toute de simplicité et de cordialité.

Sur le plan de la Fédération catholique romaine neuchâteloise, l'assemblée générale ordinaire des délégués s'est déroulée le 24 juin 1977. Le président, M. Bietry, avait fait remarquer que trop peu de citoyens paient leurs impôts ecclésiastiques qui servent à payer les traitements des prêtres, des sœurs et des gouvernantes et à verser des subventions aux paroisses. Lors des dernières céciliennes, au Locle, deux choristes ont été fêtées : pour 30 ans de sociétariat, M^{lle} Bron, et pour 20 ans M^{me} Bastide.

COUVET

Installation de nouvelles « anciennes »

(r) Lors du culte matinal de dimanche au temple de Couvet, présidé par le pasteur Alexandre Paris, les cinq nouvelles « anciennes d'Eglise », élues lors de l'assemblée de paroisse du 5 mars, ont été installées. Il s'agit de M^{me} Francine Butschi, Rita Juvet et Viviane Perrin-Guilloud, de sœur Odette Piazzini et de sœur Madeleine Chevalier. L'office, ouvert par un baptême, s'est terminé par la sainte-cène.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, « L'amant de poche » avec Dimsy Farmer.
Travers, galerie d'art : exposition Patrice Clerc.
Môtiers, château : exposition de tissage M. Cavin.
Môtiers, musée Rousseau : exposition Rousseau.
Noiraigue : exposition Armand Clerc.
Fleurier, le Rancho, bar-dancing : ouvert jusqu'à 2 heures.
Couvet, bar-dancing du Pont : ouvert jusqu'à 23 heures.
Couvet, cercle Républicain : salle de jeu ouverte jusqu'à 23 heures.
Médecin, dentiste et pharmacien : habituels.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvet : tél. 63 25 25.
Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.
Sage-femme : tél. 63 17 27.
Fleurier, infirmière-visiteuse : tél. 61 38 48.
Fleurier, matériel des samaritains en prêt : tél. 61 13 24 ou tél. 61 38 50.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
SOS alcoolisme : tél. 61 31 81 ou tél. 33 18 90.
Les Verrières, bureau de renseignement : Banque cantonale.
FAN bureau du Val-de-Travers : Fleurier, 11, avenue de la Gare, tél. 61 18 76 ; télex 35.280.
Service du feu pour tout le Vallon : tél. 118.
Police cantonale : Môtiers tél. 61 14 23, Fleurier, tél. 61 10 21.

AVIS MORTUAIRE

Le cœur d'une maman est un trésor que Dieu ne donne qu'une fois.

Monsieur et Madame André Maire-Vuillemin, leurs enfants et petits-enfants à Genève ;

Monsieur Virgile Dürig-Vuillemin à Fleurier, ses enfants et petits-enfants ;

Madame Bluette Vallon, à Fleurier ;

Monsieur Robert Clerc à Peseux, ses enfants et petits-enfants ;

Monsieur Léon Clerc, ses enfants et petits-enfants, à Môtiers ;

Madame Nelly Jeanneret-Clerc à Môtiers, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Marthe VUILLEMIN
née CLERC

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, tante, grand-tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui après une longue maladie, supportée avec courage, dans sa 85^{me} année.

Fleurier, le 1^{er} mai 1978.

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi.

Jean 17.24.

L'incinération aura lieu mercredi 3 mai à La Chaux-de-Fonds.

Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière, La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille : Francis Tüller, Progrès 17, La Chaux-de-Fonds.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

078941 M

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service : Piergiorgio, Fontaines, dès 18 h 30.

Permanence médicale : votre médecin habituel.

Ambulance : tél. 53 21 33.

Aide familiale : tél. 53 10 03.

A LOUER

A louer

villa 7 pièces

située à proximité de la gare de Gorgier-Saint-Aubin; cuisine, salle de bains avec W.C. + W.C. séparés, tout confort, jardin et places de parc.
Loyer: Fr. 1000.— par mois, charges non comprises.
Libre tout de suite.
Pour visiter, s'adresser à

Béroche S.A.
2025 Chez-le-Bart, tél. 55 16 76.
081785 G

beau 2 pièces

A louer, rue du Quarre 25, Couvet

Loyer: Fr. 280.—, charges comprises.
Libre tout de suite ou à convenir.

Renseignements:
LA NEUCHÂTELOISE ASSURANCES
Tél. 21 11 71.
081599 G

Etude Clerc, notaires
2, rue J.-L. Pourtalès - Tél. 25 14 69

À LOUER immédiatement ou pour date à convenir à Auvernier, ch. du Chasselas,

APPARTEMENT de 4 pièces

tout confort. Cuisine agencée. Balcon. Vue magnifique sur le lac. Garage à disposition. Loyer mensuel Fr. 530.— + charges.
082216 G

A louer à Neuchâtel pour le 1^{er} juillet 1978

appartement de 3 pièces

confort, salle de bains, W.-C. séparés, balcon, magasin, école, bus, à proximité. Fr. 465.—, charges comprises.
Chasselas 16, 1^{er} étage.

Tél. (038) 24 72 87, le matin ou le soir.
080355 G

Etude Clerc, notaires
2, rue J.-L. Pourtalès - Tél. 25 14 69

À LOUER immédiatement ou pour date à convenir à la rue du Rocher,

STUDIO NON MEUBLÉ

tout confort. Balcon. Ascenseur. Loyer mensuel Fr. 370.— toutes charges comprises.
082217 G

À LOUER pour le 24 juin ou pour date à convenir dans le quartier de l'église catholique

APPARTEMENT de 4 pièces

tout confort, hall, balcon, ascenseur. Loyer mensuel Fr. 600.— + charges.

Adresser offres écrites à BN 1051 au bureau du journal.
082215 G

A louer, rue des Sablons 43, à Neuchâtel

beau 3 1/2 pièces

au dernier étage, 2 balcons, cuisine agencée, tout confort.
Libre dès le 1^{er} juillet 1978.

Renseignements:
LA NEUCHÂTELOISE ASSURANCES
Tél. 21 11 71.
081173 G

Boudry

A louer pour date à convenir

studio non meublé

Fr. 190.—

2 pièces

Fr. 250.—

3 pièces

dès Fr. 275.—, plus charges.

Pour visiter: M^{me} Buschini,
Addoz 38. Tél. (038) 42 13 67.

Pour traiter:
Etude Ribaux & von Kessel,
avocats et notaires,
NEUCHÂTEL.
Tél. (038) 24 67 41.
081761 G

A louer, Gorges 6, Neuchâtel

4 pièces

Loyer de Fr. 470.—, charges comprises. Libre dès le 1^{er} juillet 1978.

Renseignements:
LA NEUCHÂTELOISE ASSURANCES
Tél. 21 11 71.
081606 G

Peseux

A louer pour date à convenir à la rue des Combes

grand studio non meublé

cuisine agencée.
Loyer Fr. 250.— + charges.

Etude Ribaux & von Kessel,
avocats et notaires,
NEUCHÂTEL.
Tél. (038) 24 67 41.
081762 G

A louer à Cornaux

3 pièces Fr. 363.—

4 pièces Fr. 455.—

+ charges. Appartements avec confort, cuisine agencée, balcon, réfection possible.

Tél. 47 23 10.
081539 G

Cernier

A louer pour date à convenir à la rue de la République

3 pièces avec tout confort.

Loyer Fr. 225.— + charges.

Pour visiter: M^{me} Crausaz, l'après-midi.

Tél. (038) 53 12 88.

Pour traiter: Etude Ribaux & von Kessel

avocats et notaires NEUCHÂTEL.

Tél. (038) 24 67 41.
081760 G

Colombier

logements 2 et 3 pièces

salle de bains, dans maison ancienne.

Loyer modéré, jardin.

Pour visiter: tél. 41 22 94. 080341 G

On cherche à louer

magasin

bien centré.

Adresser offres écrites à CV 849 au bureau du journal.

Fr. 500.—
074992 G

Boudry

A louer pour fin juin dans quartier tranquille avec vue

grand appartement de 3 pièces

avec tout confort. Loyer Fr. 365.— + charges.

Etude Ribaux & von Kessel,
avocats et notaires,
NEUCHÂTEL.
Tél. (038) 24 67 41.
081763 G

Nous cherchons à louer, tout de suite ou pour date à convenir,

appartement tout confort de 3 1/2 à 4 1/2 pièces

si possible centre ville.

Tél. 25 55 01, direction hôtel Touring au Lac.
080864 H

APPARTEMENTS DE VACANCES

CHALET BORD LAC DE NEUCHÂTEL

Rive nord, beau chalet confortable, living avec cheminée, 3 chambres à coucher pour 7 personnes, kitchenette tout équipée, eau chaude/froide, douche, chauffage électrique, téléphone, antenne TV. Barque à disposition. Mouillage pour gros bateau, 50 m de la rive. Situation magnifique dans cadre de verdure. Grève. Tranquillité. Location annuelle, saison ou mois. Ecrire sous chiffres FS 1055 au bureau du journal.
082098 W

Champex

Petit logement dans chalet.

Rez avec jardin. Prix intéressant.

Tél. (021) 22 23 43, bureau.
081814 W

Une carte de visite

soignée est l'affaire de l'Imprimerie Centrale, à Neuchâtel.

Le bureau du journal vous présentera un choix complet et varié.

AVIS DIVERS

DOUBLURES

CENTRE DE COUTURE BERNINA

L. CARRARD

Epancheurs 9 NEUCHÂTEL
079688 B

OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise de construction demande pour date d'entrée à convenir

1 ADJOINT TECHNIQUE DU CHEF D'ENTREPRISE

capable d'assumer les tâches suivantes:

- calcul de d'offres
- préparation des travaux
- direction des chantiers
- calcul des prix de revient.

Nous demandons:

- formation technique terminée (entrepreneur diplômé, ingénieur EPF ou ETS, chef de chantier),
- pratique de plusieurs années dans entreprise de bâtiment,
- langue française et bonnes connaissances de l'allemand.

Nous offrons:

- conditions d'engagement intéressantes tenant compte de la responsabilité,
- possibilité d'avancement.

Faire offres écrites avec curriculum vitae, indication de références et prétentions de salaire sous chiffres 17-500257 à Publicitas SA, 1701 Fribourg.
082186 O

Importante fabrique du littoral neuchâtelois cherche

téléphoniste-réceptionniste

de langue maternelle suisse allemande parlant couramment le français. Ce poste conviendrait à personne ayant plusieurs années d'expérience. Activité intéressante et variée pour personne dynamique.

Faire offres sous chiffres 28-900139 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.
081743 O



BMW 528i: des performances rien que des performances

La BMW 528i constitue une impressionnante interprétation des hautes performances, dans la classe moyenne supérieure. Cela n'apparaît ni dans sa taille, ni dans ses dehors, mais se traduit par une technique parfaite et par une forme compacte, sobre, fonctionnelle. Si vous avez pour devise d'être plutôt que de paraître, vous pouvez inscrire une BMW à votre blason. BMW 528i: 139 kW DIN (177 ch). Equipement exceptionnellement riche. Garantie: 1 an, kilométrage illimité: 6 ans sur la protection antirouille Tectyl.



BMW - plaisir de conduire

BMW SUISSE SA, 8157 Dielsdorf

Agence officielle:

GARAGE DU 1^{er} MARS SAPierre-à-Mazel 1, (face au gymnase), tél. 038/24 44 24
2001 Neuchâtel

081310 B

R A30678

OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE en pleine expansion cherche

2 HÔTESSES DE VENTE

pour son département loisir.

2 COLLABORATEURS

pour la diffusion de produits techniques exclusifs.

Nous demandons:

- âge 20-40 ans, bonne présentation
- voiture.

Nous offrons:

- cours de formation
- produits de 1^{re} qualité
- appui publicitaire
- avantages sociaux.

Veuillez téléphoner pour prendre rendez-vous, dès 9 heures au (038) 24 33 66.
082183 O

Entreprise de génie civil, béton armé et maçonnerie, (rayon d'activité: canton de Neuchâtel) cherche

UN TECHNICIEN en bâtiment

âgé de 25 à 30 ans, ayant déjà quelques années de pratique.

Date d'engagement à convenir.

Ambiance de travail agréable.

Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres détaillées avec curriculum vitae sous chiffres P 28-950053 à Publicitas, 51, av. Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds.
082181 O

METAUX PRECIEUX S.A.

Nous cherchons pour notre
LABORATOIRE DE RECHERCHES
CHIMIQUES APPLIQUÉES

laborant (Ine) en chimie

Les candidats (tes) au bénéfice d'une bonne formation de base, avec si possible quelques années d'expérience en chimie inorganique, sont priés (ées) de faire offres écrites accompagnées des documents usuels à notre service du personnel.

METAUX PRECIEUX S.A.,
avenue du Vignoble 2,
2000 NEUCHÂTEL 9, tél. (038) 21 21 51,
interne 258.
082220 O

ENCHÈRES

OFFICE DES FAILLITES DE BOUDRY

Vente des biens d'un atelier de dorage et de plaqage galvanique

L'Office des faillites de Boudry offre à vendre, de gré à gré et en bloc, les biens dépendant de la succession répudiée de HUGUENIN André, quand vivait à Corcelles (NE), avenue Soguel 13, savoir:

Agencement, machines et fournitures d'un atelier de dorage et plaqage galvanique

de boîtes de montres, de bracelets et articles de bijouterie.

Acquisition possible de l'immeuble situé à l'avenue Soguel 13, à Corcelles (NE).

Les offres écrites et chiffrées peuvent être adressées, sans aucun engagement, à l'Office des faillites, 2017 Boudry, jusqu'au 12 mai 1978. Les intéressés seront ensuite convoqués pour une vente au plus offrant.

Pour tous renseignements et visite de l'atelier s'adresser à l'Office des faillites de Boudry - Tél. (038) 42 19 22.

OFFICE DES FAILLITES
Le préposé: Y. BLËSCH
081802 E

DEMANDES À LOUER

Couple sans enfants cherche à louer pour août ou septembre 1978,
appartement 4 ou 5 pièces

confort et tranquillité. Eventuellement aussi appartement nécessitant quelques rafraîchissements dans maison ancienne. Région Neuchâtel ou localité proche.

Adresser offres écrites à MA 1062 au bureau du journal.
080501 H

CHERCHE

appartement 3 à 4 pièces. Tranquillité, confort, balcon, vue sur le lac. Libre tout de suite. Région Maujobia.

Tél. 24 25 88 ou 42 19 89.
082056 H

A LOUER AU PETIT-CORTAILLOD

Situation ensoleillée et tranquille, proximité de la ligne de tram pour Neuchâtel

CONVIENDRAIT POUR PERSONNES ÂGÉES

2 pièces dès Fr. 320.—

studios dès Fr. 220.—

charges comprises.

Entrée immédiate ou à convenir.
Place de parc à disposition

1 MOIS DE LOYER GRATUIT

S'adresser à la régie:
Tél. (037) 24 44 35, interne 57.
081437 G

JURA

TANT DANS LE NORD QUE DANS LE SUD Une fête du travail plutôt calme

Plusieurs centaines de travailleuses et de travailleurs suisses et étrangers ont participé aux manifestations du 1^{er} mai organisées dans les diverses localités jurassiennes.

A Delémont, un porte-parole des syndicats de la construction, du Parti ouvrier et populaire et le préfet ont souligné l'importance de la lutte syndicale dans le futur canton où les revenus des ouvriers sont modestes.

A Porrentruy, deux représentants espagnols, une femme et un porte-parole du parti socialiste, ainsi que M. Béat Kappeler, économiste à l'Union syndicale suisse, se sont exprimés. Une pancarte faisait allusion à l'assassinat du caporal Heusler et à l'incarcération d'un agent de la police cantonale (inculpé de faux témoignage) puisque l'on pouvait y lire « police, c'est vous les assassins ». Des

allusions à cette affaire ont en outre été faites dans un discours et dans des slogans.

Dans les Franches-Montagnes enfin, la manifestation s'est déroulée en présence de représentants d'une fabrique d'horlogerie de Delémont reprise par ses ouvriers à la suite d'une faillite.

DANS LE SUD

Orateur principal de la fête du 1^{er} mai organisée pour Saint-Imier et le Vallon, le président du Conseil national, M. Alfred Bussey, s'est exprimé devant 400 personnes environ:

— Mon expérience de magistrat et de parlementaire fédéral me donne cette certitude: chez nous, en Suisse, la démocratie politique est une réalité indiscutable. Certes, nos institutions sont perfecti-

bles. (...) Il demeure que notre démocratie permet tous les espoirs pour l'avenir de la classe ouvrière qui pourra, à travers nos institutions, instaurer la démocratie économique qui est le corollaire légitime de la démocratie politique, a déclaré notamment M. Bussey.

L'orateur a également abordé le thème de l'abstentionnisme et a demandé aux participants de marquer en ce 1^{er} mai leur volonté de participer à toute campagne qui contribuerait à faire mûrir une société plus juste.

A MOUTIER

Malgré la pluie, un public assez nombreux par rapport à l'année dernière a participé, hier après-midi, à la fête du 1^{er} mai, place du Collège, à Moutier. Après le cortège emmené par l'Union instrumentale de Moutier, ce furent les discours officiels: tout d'abord M^{me} Mariamne Huguenin, médecin à l'hôpital de Sainte-Croix. M^{me} Huguenin a demandé aux ouvriers de rester unis et a relevé que pour la première fois depuis que Pinochet est au pouvoir, on n'a plus manifesté au Chili. Elle s'est, d'autre part, prononcée contre la police fédérale de sécurité. Le deuxième orateur était M. René Dandelot, président de la commission des employés de l'usine Chamillies, à Genève. M. Dandelot a parlé notamment du chômage et de la fermeture d'une usine de produits de ventilation qui occupait à Genève quelque 160 ouvriers. Cette fermeture est surtout due à la baisse des revenus du patron. Il s'est également prononcé contre la police fédérale de sécurité.

CHOINDEZ

Automobiliste grièvement blessé

(c) Hier, vers 12 h 30, un jeune automobiliste de Delémont, qui roulait en direction de Moutier, a perdu le contrôle de sa voiture sur la route mouillée, à Choindez, en raison d'une vitesse inadaptée. Sa machine est entrée en collision avec une voiture arrivant correctement en sens inverse. Le conducteur de ce second véhicule, M. Francis Monnin, instituteur à Vellerat, a été grièvement blessé. Il est hospitalisé à Delémont. Les dégâts atteignent 16.000 francs.

Franches-Montagnes: vers l'introduction d'une taxe pour les skieurs de fond

De notre correspondant:

A une époque où il est bien connu que « rien n'est plus gratuit », les innombrables skieurs qui empruntent, les longues semaines d'hiver, les pistes des Franches-Montagnes, le font sans bourse délier. Et pourtant, il n'y a pas moins de huit moto-luges pour entretenir le réseau de pistes. En outre, les communes ont à leur charge l'ouverture de vastes places de stationnement où les skieurs rangent leurs voitures.

L'hiver dernier, l'ouverture et l'entretien des pistes des Franches-Montagnes ont coûté plus de 13.000 francs. Pour l'hiver prochain, on a inscrit au budget la même somme, qui se répartit ainsi: participation des communes: 3000 fr.; hôteliers et restaurateurs: 5000 fr.; Pro Jura: 3200 fr.; Syndicat d'initiative des Franches-Montagnes: 2000 francs.

Les protestants actifs contre le canton du Jura

Réunie samedi en assemblée générale à Berne, la Fédération suisse des protestants actifs (SBAP), qui rassemble les partisans de la tendance dure du protestantisme et n'est pratiquement pas implantée en Suisse romande, se prononce contre la création du Jura. « Avec indignation », les délégués constatent que « la terreur séparatiste persiste et le droit et la sécurité ne sont pas assurés, contrairement aux garanties du gouvernement fédéral ».

L'assemblée a décidé à l'unanimité de s'engager « avec énergie » pour le mot d'ordre de rejet dans la campagne, du fait que le Conseil fédéral n'a apparemment pas la volonté « de mettre fin à la menace séparatiste de poursuite de la lutte » et n'entreprend aucun pas pour garantir « la paix assurée par écrit dans le Jura-Sud ».

La SBAP est présidée par M. Hans Maurter, de Mattstetten (BE). Le nombre de ses membres n'est pas connu. Selon ses responsables, l'organe de la fédération, « Das Signal », tire à près de 10.000 exemplaires. Quelques membres sont dénombrés dans les cantons de Neuchâtel, Fribourg et Vaud, ainsi que dans le Jura bernois. (ATS)

Dans ce montant n'est pas comprise l'ouverture des places de stationnement.

Combien de skieurs ont-ils profité, sans bourse délier, de cet investissement? Environ 200.000, l'hiver dernier, estime l'Office national suisse du tourisme. La plupart, évidemment, viennent de l'extérieur, et il paraît normal qu'ils aient à payer une taxe. Toutefois, les communes doivent se donner une base légale si elles veulent être en mesure de percevoir une telle contribution financière.

Ces problèmes ont été évoqués lors de la récente assemblée du Syndicat d'initiative des Franches-Montagnes. A l'unanimité, les représentants des communes frans-montagnardes ont donné leur accord de principe à une

mise à contribution financière des utilisateurs des pistes de fond.

QUELLE SOLUTION?

La commission des pistes a été chargée d'étudier le problème et de lui trouver la solution la plus judicieuse. « Quelle sera-t-elle? Vente d'une vignette, d'une carte saisonnière, d'une carte journalière ou semi-journalière? Il est trop tôt pour le dire. Le problème est compliqué, mais il est évident que les skieurs sensés — comme d'ailleurs les touristes qui se répandent sur les pâtures en été — trouveront normal d'avoir à payer une petite participation financière, de même qu'ils trouvent normal d'ouvrir leur portefeuille lorsqu'ils empruntent les remontées mécaniques. BÉVI

Le prochain marché-concours de Saignelégier se dessine

De notre correspondant:

La Société d'agriculture des Franches-Montagnes, qui est responsable de l'organisation du marché-concours de Saignelégier, a pris connaissance lors d'une récente assemblée générale des résultats plus que satisfaisants enregistrés lors du marché-concours de Saignelégier de 1977. Celui de 1978, qui sera le 75^{me} et se déroulera à Saignelégier les 12 et 13 août prochains, sera plus grandiose encore que les précédents.

L'invité d'honneur sera la vallée de Delémont, et la fanfare officielle, la Fanfare municipale de la future capitale du Jura. Les autorités communales de Delémont et le syndicat chevalin de la vallée préparent d'ores et déjà leur participation à la grande fête annuelle du cheval jurassien.

Du côté des attractions, notons la présence du fameux attelage de quatre étalons du haras fédéral d'Avenches et l'envoi de la montgolfière de la Fédération suisse des unions laitières. Les autres attractions traditionnelles telles que quadrilles, présentations des chevaux, soirées récréatives, seront maintenues. Le thème du cortège sera évidemment historique: « Le marché-concours de 1897 à nos jours ».

Pour le 75^{me} anniversaire, une plaquette historique sera éditée. Elle comportera une évocation du marché-concours, mais également une histoire du cheval des Franches-Montagnes.

RECONVILIER

La fête de la jeunesse du Jura bernois

(c) C'est samedi et dimanche qu'a eu lieu la quatrième fête de la jeunesse du Jura bernois, à Reconvilier. On a dénombré quelque 3000 personnes lors de la cérémonie officielle du samedi soir, au cours de laquelle le président local du groupe Sanglier, M. Philippe Spring, M. Daniel Schär, conseiller communal, M^{me} Rose-Marie Gerber, au nom du GFRT, M. Roger Droz, secrétaire de Force démocratique, M. Jean-Pierre Fluhmann, président du comité directeur du groupe Sanglier, prirent la parole.

A la fin de la partie officielle, tous les députés du Jura-Sud et de Bienne ont été fleuris, à l'exception de M. Roland Graf, qui avait déjà quitté la salle. Les députés fleuris étaient MM. Klözli, Gehler, Noir-jean, Berthoud, Buhler et M^{me} Aubry.

Develier: motocycliste tué

Il n'avait sa machine que depuis deux jours!

De notre correspondant:

Hier matin, vers 5 h 30, un agriculteur de Develier qui se rendait aux champs a eu son attention attirée par une motocyclette couchée au bord de la route vicinale, entre Develier et Courfaivre, au bord d'un ruisseau. Il a rapidement constaté que le véhicule n'était pas seul. Son conducteur, un jeune homme de Develier, était à moitié immergé dans le ruisseau, sans vie.

On ne sait pas encore s'il est mort à la suite d'un choc ou par noyade. C'est vraisemblablement peu après minuit que le jeune homme, Charles Chappuis, dessinateur, âgé de 22 ans, célibataire, qui rentrait de Courfaivre, a touché la bordure de la route et a fait une chute qui lui a coûté la vie. Il n'avait sa moto, une 125 cm³, que depuis deux jours!

Assemblée municipale de Corgémont Longue discussion au sujet de la porcherie

De notre correspondant:

Réunis en assemblée municipale extraordinaire, sous la présidence de M. Emile Hugi qui, pour la première fois, occupait la fonction nouvellement créée de président des assemblées, les citoyens de Corgémont, au nombre de 125, étaient appelés à se prononcer à l'égard de cinq points figurant à l'ordre du jour.

Le procès-verbal de la dernière assemblée, présenté pour la dernière fois par le secrétaire sortant, M. Albert Renfer, a été adopté.

Le plan-masse, établi pour la construction du futur complexe Centre-Village, était présenté par l'auteur du projet, l'architecte J.-L. Maggioli. Le nouveau secrétaire-caissier, M. Roland Greub, donna lecture des prescriptions spéciales liées à ce plan-masse. Au vote, l'assemblée donna son approbation, sans opposition.

rage de La Bottière. Lors d'un second vote, par 77 voix contre 13, il fut décidé de vendre le terrain à l'association agricole, qui construira la porcherie. La surface vendue a été fixée à 1300 mètres carrés et le principe d'accorder une subvention n'a pas été remis en question.

Il appartenait à M. Eric Kocher de présenter le projet d'octroi d'un droit de superficie, dans la partie ouest du cimetière, pour la construction d'une chambre mortuaire, le coût du bâtiment étant intégralement pris en charge par l'entreprise de Pompes funèbres privée, auteur de la demande. Après quelques interpellations, l'assemblée approuva le projet par 61 voix contre neuf.

Carnet de deuil

(c) Les derniers honneurs ont été rendus à M. Marcel Grosclaude, décédé à l'hôpital de Saint-Imier, dans sa 81^{me} année. Né au Val-de-Ruz où il se voua tout d'abord à l'architecture en tant que dessinateur en bâtiments, il travailla ensuite à la Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon SA, puis, dès 1937, en qualité de décolleteur, dans la succursale de Corgémont de cette même entreprise.

En 1970, il avait le chagrin de perdre son épouse qui lui avait donné deux fils qui résident encore dans la localité. Au moment de sa retraite, M. Marcel Grosclaude demeura quelques années encore à Corgémont et par la suite il résida au hôte pour personnes âgées de Saint-Imier. Son état de santé avait nécessité récemment son transfert à l'hôpital de district.

LE PROBLÈME DE LA PORCHERIE

Les citoyens étaient également consultés sur différents points au sujet de la future porcherie. Les délibérations furent longues et donnèrent lieu à une trentaine d'interventions ou de demandes de renseignements. Lors d'un premier vote, par 78 voix contre 24, l'emplacement proposé pour la porcherie fut adopté. Il s'agit d'une parcelle située à l'est du pâtu-

Reportage de Radio-Canada à Tavannes: film saisi

Un communiqué diffusé lundi par le GFFD indique que la présidente du mouvement, M^{me} Geneviève Aubry, a demandé la saisie d'un film réalisé à Tavannes par une équipe de reportage de la société Radio-Canada / Canadian Broadcasting Corporation. Le film portait sur une interview de M. Yvan Vecchi, président d'Unité jurassienne, interview réalisée le 23 avril devant la voiture de M. Vecchi qui avait été incendiée durant la nuit précédente. Sur la carcasse calcinée du véhicule était apposée une pancarte portant l'inscription « Les brigades de M^{me} Aubry à l'œuvre ». La présidente du GFFD a par conséquent demandé la saisie du film.

PORRENTRUUY

Nouveaux barbouillages

(c) Dans la nuit de dimanche à lundi, de nouveaux barbouillages sont apparus en ville de Porrentruy. Une vitrine de la librairie de la « Bonne presse » a été maculée de peinture verte. Un peu plus loin, place des Bannelats, la même peinture a servi à faire des inscriptions hostiles à la police. Cette dernière enquête.

Écoulements obstrués

Nous vous aidons tout de suite! Notre service est assuré 24 heures sur 24, même pendant les jours fériés. Facturation seulement en cas de succès. Pas de salé, pas d'ennement. Frais de déplacement Fr. 25.— Tél. (038) 31 88 33

SERVICE NETTOYAGE TUYAUX SNT S.A. 041820 R

MOUTIER

Encore des actes de vandalisme!

(c) Après des vitres brisées et des pneus crevés, de nouveaux actes de vandalisme en rapport avec la question jurassienne ont été commis à Moutier. Ces actes inciviles consistent à boucher les serrures de portes d'entrée, notamment chez le préfet Hauri et chez M. Casola, du kiosque de la gare, connus tous deux pour leurs sentiments pro-bernois. Les intéressés ont dû percer le cylindre de leur porte pour pouvoir l'ouvrir. Plaintes pénales ont été déposées.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Apollo: 15 h et 20 h, « Exodus », avec Paul Newman (des 12 ans à 15 h)
 Rex: 15 h et 20 h 15, « Little Big Man », avec Dustin Hoffman; 17 h 45, « L'eredita ferromonti » (Sang, passion et séduction)
 Lido: 15 h et 20 h 15, « Flics en délire »
 Palace: 15 h et 20 h 15, « Diamonds »
 Studio: 20 h 15, « The sailors »
 Métro: 19 h 50, « Gringo, les aigles creusent la tombe »; « Die Nacht der teuflischen Orgien ».
 Elite: permanent dès 14 h 30, « Ilsa die Tigerrin »
 Capitole: 15 h et 20 h 15, « Préparez vos mouchoirs »

Médecin de service: tél. 22 33 33.
 Pharmacie de service: tél. 22 27 77.

BIENNE

Un millier de personnes ont pris part au cortège du 1^{er} mai Ferme allocation du conseiller national Félicien Morel

De notre rédaction biennoise:

Un millier de personnes — selon le secrétaire du cartel syndical, M. Alfred Mueller — ont défilé hier matin pour la manifestation du 1^{er} mai, bravant la pluie battante tombée toute la journée. Tout s'est déroulé selon la tradition. Le cortège a été ouvert par la fanfare de la Musique ouvrière de Bienne, dont les musiciens protégeaient leur costume rouge-grenat par un manteau de pluie... Suivait le groupe des femmes du parti socialiste emmené par la conseillère municipale non permanente Hélène Meyer. Puis, l'on trouvait tous les chefs de file du PS: le maire Hermann Fehr, M. Ernst Schneider, président du PS et de la fraction au Conseil de ville, les deux nouveaux députés au Grand conseil bernois, MM. Alfred Mueller et Arthur Villard, etc...

Les revendications des banderoles n'ont pas beaucoup changé depuis l'année précédente: « Droit au travail pour tous », « Quarante semaines de vacances », « Quarante heures de travail par semaine », « A quand la baisse des loyers » et « Pour le droit à l'avortement et non à la loi sur les indications du 28 mai ».

Arrivés au parc de la ville, les travailleurs ont écouté tout d'abord le discours modéré de la conseillère communale de Muensingen Christine Gafner, la seconde femme à parler à Bienne le jour du 1^{er} mai, après la conseillère nationale valaisanne Gabrielle Nanchen. Avant le début de la récession économique, M^{me} Gafner avoua qu'elle faisait partie des oratrices optimistes, mettant notamment l'accent sur ce qui avait été acquis. Elle croyait qu'une fois la crise venue, les travailleurs se rendraient compte que la sécurité sociale importait plus qu'un salaire augmenté de quelques centimes et qu'une place de parc devant l'entreprise. Aujourd'hui, cependant, elle ne partage plus le même optimisme. Alors que chacun a dans son cercle de connaissances au moins un chômeur, elle s'aperçoit qu'on ne pense pas particulièrement à ce dernier:

— Celui qui a du travail ou qui n'en cherche pas se solidarise rarement avec les autres, a affirmé M^{me} Gafner.

Elle a également souligné un slogan que le groupe de femmes du PS avait inscrit sur une banderole: « Femmes, organisez-vous ».

— Nous, les femmes, sommes en droit d'attendre que les syndicats défendent énergiquement notre emploi et s'engagent pour nous assurer de meilleures conditions de travail. Ce d'autant plus lorsque l'on sait que seul un très petit nombre de femmes sont syndiquées. Comment, en effet, faire valoir nos revendications face à l'employeur, si nous ne sommes pas soutenues, s'est demandée M^{me} Gafner.

Celle-ci s'est d'autre part posé la question de savoir comment faire revivre notre démocratie dont on utilise si peu les libertés:

— Certainement pas en ignorant les votations et les élections, a-t-elle répondu.

C'est pourquoi, elle a demandé à chacun d'informer son entourage des problèmes qui se posent et fait appel à leur solidarité:

— L'unité fait la force, a conclu M^{me} Gafner.

M. MOREL VIRULENT

De son côté, le conseiller national Félicien Morel s'est fait plus virulent. Il a d'abord estimé que le 1^{er} mai était l'occasion de jeter un regard en arrière et de « penser à la grande misère des travailleurs d'il y a un siècle, songer à ces hommes, femmes et enfants exploités par la révolution industrielle. Penser aussi aux pionniers du mouvement ouvrier, à ceux qui ont payé de leur personne pour que notre sort soit meilleur aujourd'hui ». C'est pourquoi il a fait appel à la solidarité des travailleurs du monde entier. Car, a-t-il ajouté, l'affirmation des travailleurs suisses ne doit pas faire oublier le sort des autres travailleurs:

— Souvent, on entend dire qu'au fond, il ne faut pas trop se plaindre. Mais la vraie

question est de savoir si les travailleurs ont dans notre pays leur juste part de richesses. Et très vite, il faut déchanter, a dit M. Morel. Les 2 % des citoyens détiennent les 60 % des richesses en Suisse. Par ailleurs, le prolétariat étranger est exploité en Suisse, notre assurance-maladie est des plus arriérées, les « gros » bénéficient d'avantages fiscaux que n'ont pas leurs travailleurs. On demande à ceux-ci des sacrifices pour que la compétitivité de nos produits soit maintenue. Mais, en contrepartie, ils ne reçoivent pas beaucoup. Le patronat joue le jeu de l'économie alors qu'il pourrait stimuler l'emploi. La droite impose sa conception restrictive de l'Etat. Elle vise à former une main d'œuvre docile et le meilleur marché possible. Elle veut faire échouer la loi sur les

universités. Cela relève d'une politique à courte vue, a déclaré M. Morel.

Celui-ci a également vertement critiqué la création d'une police de sécurité, qu'il a qualifiée de « graine de goulag ». Dénonçant aussi le terrorisme, il a ajouté que la meilleure façon de l'éviter, c'est de créer un ordre social plus juste et d'améliorer la qualité de la vie:

— L'égoïsme des classes est la semence du terrorisme. C'est pourquoi le mouvement ouvrier garde sa raison d'être. Seul lui peut répondre à l'égoïsme des classes par la solidarité. Profitons donc de ce 1^{er} mai pour prendre en charge notre propre destin et aspirer à un monde meilleur, plus juste et plus fraternel, a conclu le conseiller national fribourgeois, vivement applaudi.

INFORMATIONS HORLOGÈRES

La grande vedette de Bâle: la montre à quartz à affichage analogique

Lors de la sixième Foire européenne de l'horlogerie et de la bijouterie qui s'est tenue dans le cadre de la Foire suisse d'échantillons, 1228 exposants de quatorze pays étaient présents: 500 horlogers (40,7 %), 545 bijoutiers (44,4 %) et 183 fabricants des branches annexes (14,9 %). Dans l'ensemble, la Foire a été un grand succès, le nombre d'affaires traitées ayant augmenté par rapport à l'an dernier. Cette augmentation présage bien de l'avenir de la branche et peut-être aussi de celui de la situation économique générale. On sait en effet combien montres et bijoux sont sensibles à la conjoncture.

En ce qui concerne les tendances qui se sont dégagées de cette foire, on peut dire que la montre à quartz analogique accuse un fort développement au détri-

ment de la montre électronique digitale; que la montre mécanique à remontage manuel regagne du terrain, et que la montre automatique maintient ses positions. L'horlogerie de gros volume, quant à elle, se dirige de plus en plus vers des mouvements électroniques. Pratiquement tous les exposants ont été d'accord pour dire que la qualité des produits joue un rôle primordial, et que l'habillement doit être particulièrement soigné, les formes traditionnelles ayant la préférence de la clientèle.

En bijouterie, les affaires ont évolué de manière différenciée. Tous les exposants n'ont pas obtenu les résultats escomptés, en comparaison avec ceux de l'année dernière qui ont été remarquables. Les affaires se sont quelque peu déplacées d'un secteur à l'autre, l'or gardant toutefois son prestige.



Volvic. Légère et naturellement pure.

Parce qu'elle jaillit d'un gigantesque filtre naturel au cœur de l'Auvergne préservée, l'eau de VOLVIC possède cette minéralité particulière, si douce à votre corps. Légère, naturellement pure, et parfaitement équilibrée, VOLVIC facilite l'élimination des toxines et purifie en douceur.

VOLVIC (Suisse) 12, chemin Rieu, 1211 Genève 081776 R

Vivre et habiter avec son temps...

Une exposition qui fait le point sur cet environnement qui modifie profondément l'espace social et l'intimité de l'Homme.

home expo

78

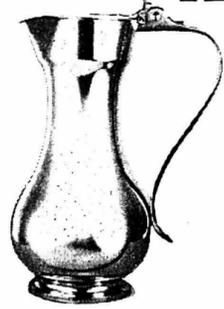
SALON DE L'AMEUBLEMENT ET DE LA DÉCORATION

27 avril - 7 mai 1978

Genève Palais des Expositions

Semaine : de 14 h. à 22 h. 30
Samedis et dimanche : de 11 h. à 22 h. 30
Dimanche 7 mai : fermeture à 20 h.

ÉTAINS



présentent

une channe véritablement neuchâtoise créée à Neuchâtel, produite à Neuchâtel.

Etain 95%

Anse ciselée - couvercle galbé et biseauté - 1125

ou encore :

Channes valaisannes - vaudoises - fribourgeoises - zuricoises - bâloises - saint-galloises - grisonnes.

Gobelets - plateaux - porcelaines ornées d'étain - bocs à bière - assiettes - vases - services à thé - café.

- Une visite à notre salle d'exposition s'impose
- Prix raisonnables - Finition impeccable
- Nos propres ateliers de gravure et de réparation

PAUL KRAMER NEUCHÂTEL SA MAILLEFER 15

Tél. (038) 25 05 22

070114 B



La ligue neuchâtoise contre le rhumatisme

à l'honneur de vous convoquer à son

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

qui aura lieu le

MERCREDI 10 mai 1978, à 20 h 15

SALLE DU TRIBUNAL, À CERNIER

Après l'assemblée, le D' Henri OTT, chef du service de rhumatologie à La Chaux-de-Fonds nous présentera deux films.

Le public est cordialement invité à participer à cette séance.

Du 29 avril au 8 mai, la ligue présente au public une exposition itinérante, relative aux maladies rhumatismales, dans le péristyle de l'Hôtel-de-Ville à Neuchâtel.

Le comité

081605 A

Offrir Frigor, c'est faire plaisir

CHOCOLAT FRIGOR F.L. Cailler

Les chocolats que jamais vous n'oublierez

081312 B

LA TOQUADE
COLLIERS DE PERLES FERMOIRS EN ARGENT 800 de 25 à 70 fr. Tél. 24 15 72

081313 B

coifferie



cherche pour le lundi 8 mai

MODÈLES

pour permanentes.

Se présenter rue Saint-Honoré 12.

082152 A

L'industrie graphique enrichit votre vie.

2000 entreprises. 50'000 postes de travail. 3.5 milliards de chiffre d'affaires



L'AVARE

Le pétrole lui est cher. C'est pourquoi il en est tellement économe et en savoure chaque gouttelette à fond. Cela le rend d'ailleurs aussi peu polluant que possible.

Ce sont là deux qualités que l'on apprécie tout particulièrement dans les nouveaux brûleurs ELCO. Demandez à votre installateur en chauffage!

50 ANS

ELCO

Depuis 50 ans tout feu tout flamme

ELCO Brûleurs à mazout et à gaz S.A.
14, rue Dancet, 1200 Genève, 022 29 25 06
100, av. de France, 1004 Lausanne, 021 36 27 27
Lerchenweg 2, 2500 Bienne 4, 032 41 53 95/41 53 83
2, rue des Sablons, 2000 Neuchâtel, 038 24 02 31
Rue Chaillat 8, 1700 Fribourg, 037 22 60 10/22 10 10
Maison Rouge 28, 3960 Sierre, 027 55 09 45

078132 A

Voilà pourquoi les aspirateurs Miele sont une classe à part



Nous vous le prouvons!

CRETEGNY & CIE

comptoir ménager

faubourg du Lac 43

Tél. (038) 25 69 21

2000 NEUCHÂTEL

081815 B



La Côte Nyon
vin blanc Suisse

7 dl **3.95**

Rhum Coruba 50°
pour pot-au-rhum

7 dl **24.90**

Têtes de nègre

boîte à 20 pièces
seulement **2.95**



Wenger

pâtes aux œufs frais
spaghetti, nouilles larges,
spiraales, cornettes

1.20

500 g seulement

Roland Zwieback

250 g seulement **1.95**

ROCO

saucés tomate Casalinga

salsa napoletana 420 g **1.65**
salsa romagnola (avec jambon) 420 g **2.50**
salsa bolognese (avec viande de bœuf) 420 g **2.50**

Blendax Anti-Plaque

dentifrice tube 96 g **1.90**

Litamin Douche

avec lotion revitalisante 150 ml **1.95**

Gard

shampooing (volume, gras, normal) 200 ml **2.35**
crème-rinçage 180 ml **2.80**
brushing-lotion 100 ml **2.50**
Hairspray volume 480 g **3.90**

la fram

déodorant régulant spray poudre 155 g **3.65**
déodorant atomiseur 100 ml **4.50**
régulant déodorant spray 155 g **3.65**

CD SUPERDISCOUNT
le marché-discount attirant de **MERCURE SA**

081605 B

INFORMATIONS SUISSES

Le drame de l'Aiguille d'Argentière

Sauveteurs chassés par la tempête

Il est certes facile d'épiloguer après un drame. Il est déplacé peut-être d'autre part de faire même un soupçon de reproche à ceux que le malheur accable. Quoi qu'il en soit, on ne manquait pas de commenter hier dans les milieux alpins valaisans, les causes de la tragédie d'Argentière. On le faisait non point pour envenimer une situation complexe mais dans le seul but de sauver demain d'autres vies.

« Il y a trois morts pour 80 fr... », nous disait un alpiniste valaisan. Et de préciser que si le tarif d'un bon guide dépasse aujourd'hui 150 ou 160 fr. par jour suivant les courses, il est possible de recourir à un aspirant à tarif réduit. On sait que Michel Darbellay voyant qu'on voulait lui confier huit à dix alpinistes pour une traversée qui n'est point de tout repos insista pour qu'un

aspirant-guide fasse partie également de l'équipée, mais en vain.

A l'heure où un millier de personnes, paraît-il, se baladent certains jours sur la haute route, il est bon de rappeler à ceux qui ne sont point des chevronnés de la haute montagne qu'ils ne doivent pas hésiter à recourir à des connaisseurs. La montagne cette année est traîtresse en raison des crevasses obstruées, camouflées par les grandes quantités de neige et par la nouvelle topographie des lieux, corniches, etc.

Lundi soir, aucun corps n'était retrouvé. Les trois victimes (deux hommes et une femme) de Zurich et de la région étaient toujours prisonniers de l'avalanche. A 6 h du matin, trois guides qui avaient passé la nuit à la cabane du Trient partirent vers le

couloir Barbey. Pendant ce temps, Fernand Martignoni avec conducteurs et chiens volait dans la vallée. Il se posa à Praz-de-Fort dans l'intention de prendre à son bord Michel Darbellay et autres sauveteurs éventuellement mais le temps empêcha de gagner par voie aérienne le massif du Trient. Une nouvelle tentative aura lieu aujourd'hui.

La coulée est vaste. Les trois alpinistes ont fait une chute de 700 mètres et furent ensevelis sous la masse.

Les noms des victimes étaient connus hier bien sûr de la police mais toutes les familles n'ont pas encore pu être atteintes. On signalait même que deux des femmes des victimes se trouvaient présentement en vacances à l'étranger et ignoraient encore tout du drame. M. F.

Rebondissement dans l'affaire des terrains de Martigny

De notre correspondant: Décidément l'affaire des terrains de Martigny aura tenu en haleine plus longtemps que prévu l'opinion valaisanne. Voici qu'elle « repart » alors même qu'on la croyait classée, l'acte ayant été définitivement signé par le Conseil d'Etat.

« Une affaire qui aura fait presque autant de bruit que l'affaire Savro » notait hier une personnalité valaisanne. Le tribunal du district de Martigny a reçu lundi une dénonciation signée de M. Paul Dorsaz, avocat et notaire à Martigny, agissant au nom de son frère Jean Dorsaz, de Fully, dénonciation concernant certains faits qu'il d'embellie apparaissent troublants quant à la manière dont la

taxation a été faite dans la région où l'Etat du Valais a acquis les terrains.

L'auteur de la dénonciation demande au tribunal de Martigny « d'ordonner une enquête pour établir comment on a procédé pour faire figurer des taxes fausses dans les livres du registre foncier et de déterminer quelle autorité ou quels fonctionnaires ont abusé de leurs pouvoirs, dit le texte, pour réaliser ce faux... »

Rappelons qu'une convention datant de 1976 fut passée entre M^{me} Alice Dorsaz et l'Etat en vue de la vente de milliers de mètres de terrains à Martigny. Il y a quelques jours après des remous et des contestations l'acte de vente fut enfin passé. M. Jean Dorsaz constate alors que les taxes cadastrales avaient été modifiées au registre foncier, taxes qui ne correspondent plus aux taxes mises à l'enquête en 1976 et entrées en vigueur il y a plus d'une année.

Selon les auteurs de la dénonciation, les taxes mises à l'enquête en 1976 n'ayant

fait l'objet d'aucune réclamation sont ainsi entrées en vigueur. Or, plusieurs taxes ont été modifiées par la suite. On constate que dans toute une série de parcelles les taxes sont tombées de 50 à 30 fr. ou de 20 à 10 fr. On constate même que des parcelles identiques, situées dans la même zone industrielle, sont taxées différemment, du simple au double.

« Il nous paraît grave, note l'auteur de la dénonciation, que l'on ait fait inscrire au registre foncier, donc dans des registres publics, des taxes falsifiées, qui ne correspondent pas aux taxes mises à l'enquête ».

La demande a été faite hier au tribunal de ressortir les taxes cadastrales mises à l'enquête en 1976 et admises tout comme celles inscrites actuellement au registre foncier et d'établir pour quelles raisons des modifications voire des falsifications sont intervenues en cours de route.

La famille Dorsaz se réserve le droit de se porter partie civile suivant le résultat de l'enquête. M. F.

Regroupement des associations d'infirmières

OLTEN (ATS). — Les infirmières et infirmiers de Suisse ont constitué samedi à Olten leur association professionnelle: l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI). Elle compte environ 16.500 membres. La présidente élue est M^{lle} Elfriede Schlaeppli, de Zurich, la première vice-présidente M^{me} Christa Cavalli, de La Chaux-de-Fonds et la seconde vice-présidente M^{lle} Lydia Aellen, de Bâle.

Jusqu'ici, les infirmières et infirmiers diplômés se répartissaient en trois associations distinctes: soins généraux, hygiène maternelle et psychiatrie. Après s'être séparés en 1925 en raison des différences dans les exigences de formation, ces trois groupes professionnels sont désormais réunis. Les conditions de formation ont, en effet, été harmonisées ces dernières années, notamment grâce aux efforts de la Croix-Rouge suisse qui reconnaît et contrôle les écoles.

La nouvelle organisation se donne pour tâche de défendre les intérêts professionnels et sociaux de ses membres et de sauvegarder le droit de participation aux décisions touchant le domaine de la santé. Elle a l'intention d'élaborer des principes

de formation pour les infirmières, principes qui correspondent véritablement aux besoins de la population. Enfin, elle veille au perfectionnement professionnel de ses membres.

28 mai: les mots d'ordre du parti libéral suisse

BERNE (ATS). — L'Assemblée des délégués du parti libéral suisse a défini samedi à Berne ses mots d'ordre pour les votations fédérales du 28 mai prochain. Ainsi, elle recommande au peuple d'accepter la loi fédérale réglementant l'heure en Suisse (heure d'été), la loi sur le tarif des douanes (prix du pain) et la loi fédérale sur l'aide aux hautes écoles et la recherche. En revanche, les libéraux rejettent la loi fédérale sur la protection de la grossesse et le caractère punissable de son interruption qui « entraverait une solution fédérale de ce problème ». Ils proposent également le « non » aux douze dimanches par année sans véhicules à moteur ni avions, car « les revendications de cette initiative sont exagérées ».

NOUVELLES FINANCIÈRES

Nestlé: le cap des 20 milliards franchi

ZURICH (ATS). — Le chiffre d'affaires du groupe Nestlé, en augmentation de 5,4 %, a pour la première fois, dépassé la limite des 20 milliards de francs en 1977 (20,1 milliards). Les bénéfices n'ont pas suivi la même évolution que les chiffres d'affaires. Cette situation est due à la hausse sensible des principales matières premières, en particulier du café et du cacao, ainsi qu'à la chute des cours de l'ensemble des monnaies par rapport au franc suisse. La marche des affaires au cours des premiers mois de l'année est en général bonne, a déclaré à Zurich M. Arthur Furer, délégué du conseil d'administration. A long terme, Nestlé entend s'appuyer davantage sur les Etats-Unis.

BAISSE DE LA RENTABILITÉ

Le bénéfice d'exploitation consolidé a augmenté de 1,1 % pour atteindre 1,82 milliard de francs. Par rapport au chiffre d'affaires total, il représente 9,1 %, contre 9,5 % en 1976. Le bénéfice net consolidé a baissé de 4,8 % pour s'élever à 830 millions de francs. Comparé au chiffre d'affaires, le rendement s'établit à 4,1 %, contre 4,6 % au cours de l'exercice précédent. La dépréciation sur les matières premières et les produits fabriqués à la fin de 1977 a atteint 157 millions de francs. Les investissements se sont accrus de 98 millions, pour se situer à 725 millions de francs. Au cours de cette année, ils devraient s'élever à 850 millions de francs. A fin 1977, 294 fabriques étaient en exploitation, contre 300 en 76 (9 fermetures, 3 nouvelles fabriques).

L'amortissement des immobilisations, qui s'élève à 577 millions de francs, représente une diminution de 4 millions par rapport à 76. Les fonds propres ont diminué de 276 millions de francs pour se situer à 7,09 milliards. L'incidence négative provoquée par la modification des cours de conversion des monnaies étrangères représente un montant de 729 millions de francs. La diminution de 1,25 milliard de francs

de la trésorerie nette du groupe est la conséquence vraisemblablement de la forte augmentation du capital circulant et de l'achat du groupe Alcon Laboratories, Inc.

La société holding Nestlé SA, Cham et Vevey boucle par un bénéfice net pour 1977 de 232 millions de francs (254 millions en 76). Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale un dividende inchangé de 72 francs par action et le versement de 25 millions de francs à la réserve. La société sœur Unilac inc., Panama City a enregistré un bénéfice net de 25,7 millions de dollars (27,4 millions). Le conseil d'administration propose un dividende inchangé de 5,5 dollars par action au porteur et de 45,8 dollars par action de fondateur. 10 millions de dollars seront versés au fonds de réserve.

Fédération des coopératives «Migros»: révision des statuts

ZURICH (ATS). — Réunis samedi à Zurich pour leur 46^{ème} congrès, les délégués de la Fédération des coopératives «Migros» ont approuvé les modifications statutaires qui permettent dorénavant une représentation du personnel au sein des administrations. Ils ont, d'autre part, accepté le rapport de gestion sur l'année 1977.

Le principe de la représentation du personnel dans les administrations ayant déjà été accepté lors d'un vote général, des groupes de travail avaient alors été chargés d'élaborer des propositions. La rédaction des statuts est entièrement nouvelle. Le président de la délégation d'administration Pierre Arnold a annoncé à cette occasion la prochaine publication d'un « bilan social ». Il s'agit-là, a-t-il dit, d'un exemple de « courage autocritique » qui est censé déclencher des réactions dans le public.

1^{er} mai sous la pluie en Suisse

BERNE (ATS). — C'est sous la pluie que les manifestations organisées à l'occasion du 1^{er} mai se sont déroulées. On n'a déploré aucun incident. La participation, du fait du mauvais temps, n'a pas été extraordinaire. A Zurich, quatre à cinq mille personnes ont participé au cortège, de même qu'à Bâle. A Coire, la majorité des gens a renoncé à participer au cortège et s'est directement rendue sur les lieux où devaient être prononcés les discours.

THOUNE: UN ORATEUR DE MARQUE

La journée du 1^{er} mai a été marquée à Thoun par une allocution du président de la Confédération Willi Ritschard. Il a notamment indiqué que seule la solidarité de toutes les forces peut provoquer des améliorations de la situation des faibles. Le capitalisme et ses conséquences néfastes n'est pas encore mort et l'affaire Firestone est là pour prouver qu'il existe toujours des forces pour lesquelles le destin des travailleurs n'a aucune signification, a déclaré le président de la Confédération.

Suisses établis au Tchad: aucune demande d'évacuation

BERNE (ATS). — Comme dans d'autres cas, par exemple durant la guerre du Liban, la Suisse a prévu le rapatriement de ses ressortissants résidant au Tchad. Un programme et un plan de rapatriement ont été mis sur pied il y a un an et demi environ déjà. Ce programme de rapatriement, qui a été élaboré avec d'autres partenaires européens, l'Autriche, et l'Allemagne fédérale notamment, prévoit l'évacuation aérienne des Suisses résidant au Tchad avec des avions que la Suisse ferait affréter le cas échéant, a indiqué lundi à l'ATS M. Frédéric Dubois, du service de presse du département politique fédéral.

M. Dubois a par ailleurs précisé qu'aucune demande d'évacuation du Tchad n'était parvenue jusqu'à présent au département politique, mais que l'ambassade de Suisse au Tchad était en contact permanent avec les ressortissants suisses habitant au Tchad, qui sont entre 130 et 150. La colonie suisse au Tchad est composée de coopérants techniques, de représentants de différentes organisations d'entraide, de spécialistes du secteur privé de l'aide au tiers-monde ainsi que d'environ 12 employés d'une entreprise de travaux publics.

Stabilisation du niveau de l'emploi dans l'industrie

BERNE (ATS). — Le niveau de l'emploi dans l'industrie suisse s'est quelque peu stabilisé en 1977. Par rapport à 1976, le nombre de personnes occupées dans l'industrie a diminué de 1400 (année précédente: 31.700), soit de 0,2%. Le nombre des étrangers a régressé de 4300 alors que celui des Suisses a augmenté de 2900.

Il ressort de la statistique de l'industrie en septembre 1977, publiée par « la Vie économique » que le recul le plus important a été enregistré dans l'industrie textile (-1100). En revanche, le niveau de l'emploi s'est amélioré dans l'industrie des denrées alimentaires et fourragères (+ 790), dans la classe « industrie métallurgique et artisans sur métaux » (+ 680) ainsi que dans l'horlogerie (+ 390). Les 9341 établissements industriels de la Suisse occupent au total 681.819 personnes.

La grippe progresse

BERNE (ATS). — Durant la semaine du 16 au 22 avril, le nombre de poussées d'allure grippale en Suisse, a passé de 29 à 62, lit-on dans le dernier bulletin du service fédéral de l'hygiène publique. Le plus grand nombre de cas a été enregistré dans les cantons d'Obwald et de Genève.

Les Chambres de commerce favorables à l'heure d'été

ZURICH (ATS). — Les Chambres de commerce approuvent à l'unanimité la loi fédérale réglementant l'heure en Suisse, indique un communiqué du Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie. C'est dans le but d'harmoniser les transports que les Chambres se prononcent en faveur de l'heure d'été, d'autant plus si la République d'Allemagne fédérale devait l'introduire à côté de la France et de l'Italie qui la connaissent déjà. Les Chambres de commerce de la Suisse romande et du Tessin proposent qu'on l'adopte d'ores et déjà de manière à concilier les horaires de la France et de l'Italie avec celui de la Suisse.

«FSE»: 2 oui, 1 non, 1 liberté de vote

ZURICH (ATS). — La Chambre exécutive de la Fédération des sociétés suisses d'employés (FSE), réunie samedi à Zurich, s'est prononcée pour l'acceptation de la loi réglementant l'heure en Suisse et de la loi sur l'aide aux hautes écoles. Elle rejette par contre l'initiative de Berthoud et accorde la liberté de vote en ce qui concerne la modification du tarif des douanes (prix du pain). La Chambre s'est abstenue de prendre position sur la loi sur l'avortement, estimant que des convictions éthiques, religieuses et sociales étaient en jeu.

avec les travailleurs de l'usine Firestone de Pratteln.

A ZURICH

BÂLE: SOLIDARITÉ AVEC LES TRAVAILLEURS DE FIRESTONE

Les manifestations du 1^{er} mai organisées dans la région de Bâle étaient toutes placées sous le signe de la solidarité avec les travailleurs de l'usine Firestone de Pratteln. Le cortège atteignait près d'un kilomètre de long. On a noté une forte participation de travailleurs étrangers. La menace qui pèse sur les travailleurs de l'usine de Pratteln est un exemple des procédés des multi-nationales, a expliqué la conseillère nationale zuricoise Lilian Uchtenhagen qui a demandé qu'on n'oublie pas les buts du mouvement syndical pour des améliorations à court terme.

A Pratteln, le conseiller d'Etat Paul Jenni a expliqué devant 3000 personnes la position du gouvernement de Bâle. Campagne dans le conflit Firestone.

BERNE: UN APPEL A L'OFFENSIVE SYNDICALE

A Berne, la pluie n'a pas empêché quelque 2000 personnes (syndicalistes et représentants des partis de gauche) de participer à la traditionnelle fête du travail sur la Place fédérale. Les banderoles déployées pendant le cortège critiquaient la politique des entrepreneurs, appelaient les syndicats au combat et exprimaient la solidarité des participants

Dans son discours prononcé devant les quelque 4000 participants au cortège du 1^{er} mai à Zurich, le secrétaire et conseiller économique de l'Union syndicale suisse, Beat Kappeler a déclaré que le climat social s'est « refroidi » dans le monde et spécialement en Suisse. Selon lui, les économies réalisées par la Confédération naïves, des partis de gauche et des groupements de long, ont contribué à un démantèlement de l'état social.

A LAUSANNE

Environ deux mille personnes ont participé lundi matin, sous la pluie, au cortège de la fête du travail. Plusieurs fanfares entraînaient les militants des syndicats ouvriers, des organisations de fonctionnaires, les partis de gauche et des groupements de travailleurs étrangers. Les slogans portaient sur l'unité de la lutte ouvrière et sur le maintien des acquis sociaux et de l'emploi (deux points chauds à Lausanne, actuellement: l'occupation de la succursale de Technicair par son personnel et les revendications des chauffeurs de taxis).

La partie oratoire fut très féminine: présidée par M^{lle} Monique Mischler, présidente du parti socialiste lausannois, elle fut animée par M^{mes} Anne-Catherine Ménétrety, députée popiste, et Françoise Deriaz, de la commission des femmes de l'Union syndicale de Lausanne, ainsi que par un immigré italien.

GENÈVE

Une affaire de plusieurs dizaines de millions? Financier inculpé à Genève

GENÈVE (ATS). — La Chambre d'accusation de Genève a inculpé lundi Théodore Herval, financier français de 57 ans qui s'était constitué prisonnier la semaine dernière, d'escroquerie par métier, voire abus de confiance, ainsi que de banqueroute frauduleuse, voire banqueroute simple. Sa détention a été prolongée pour trois mois pour les besoins de l'enquête, mesure à laquelle ses avocats ne s'opposaient pas.

Après la faillite de la société qu'il diri-

geait à Genève avec son fils, en août 1977, Herval avait disparu à l'étranger avant de venir se livrer, mardi dernier, à la police genevoise. Son fils Serge, 33 ans, est détenu depuis plusieurs mois à Marseille. L'affaire porterait sur plusieurs dizaines de millions de francs. La société promettait des intérêts élevés sur les placements qui lui étaient confiés. En janvier 1978, ses victimes se sont constituées en association pour tenter de récupérer les fonds détournés.

VAUD

Police fédérale de sécurité

L'opposition de la droite fédéraliste

LAUSANNE (ATS). — Le parti libéral vaudois explique, dans un communiqué, sa décision de soutenir le référendum fédéraliste lancé contre la police fédérale de sécurité: « Alors que l'on annonce officiellement que cette police a pour but de lutter contre le terrorisme, son champ d'action serait beaucoup plus étendu, puisqu'il comprendrait la surveillance de l'ordre public et que ses effectifs atteindraient jusqu'à 1300 hommes, dont 300 seulement s'occupant du terrorisme. Cette extension est inadmissible. S'il est évident que l'ordre public est nécessaire à la liberté de chacun, il doit être assuré par les polices de chaque canton ».

Pour le parti libéral, admettre qu'une force d'intervention fédérale puisse intervenir à l'intérieur d'un canton sans que ce canton l'ait réclamé est insupportable: « Imagine-t-on les conséquences politiques désastreuses de l'arrivée d'un corps de police armé de blindés et formé de policiers venant de Zurich, Berne ou Lucerne, pour mater une manifestation paysanne organisée à Moudon ou à Lausanne? »

Les faits ont montré que les polices cantonales connaissent parfaitement la mentalité et les habitudes d'une population dont elles sont issues, et qu'elles évitent des heurts inutiles en intervenant avec souplesse. De plus, en cas d'événement exceptionnellement grave, rien n'empêche une collaboration entre les polices de divers cantons, comme cela s'est produit déjà à plusieurs occasions, ajoute le parti libéral vaudois, pour qui il est inutile, voire nuisible et dangereux, de créer une police fédérale pour maintenir l'ordre public.

Ce parti rappelle que les principaux cantons ont constitué des formations aptes à combattre le terrorisme, et que Zurich et Genève ont formé une police spécialisée dans la protection des avions. Il remarque en outre que des pays qui connaissent le terrorisme, comme la France ou l'Allemagne, possèdent des polices spéciales formées de moins d'une centaine d'hommes. « Le prétexte de la lutte contre le terrorisme ne saurait donc entraîner la constitution d'un corps de police de plus de 1300 hommes, avec tous les frais que cela entraîne ».

Des plaines saturées d'eau: interpellation au Grand conseil

LAUSANNE (ATS). — La première session de la législature 1978-1981 du Grand conseil du canton de Vaud s'est ouverte lundi sous la présidence de M. Armand Barman (PDC). Le nouveau législatif vaudois avait été élu le 5 mars dernier. L'assemblée a voté une subvention de 1.320.000 francs à l'association « la Branche », à Savigny, qui y a acquis un terrain afin d'y regrouper ses trois institutions destinées aux déficients mentaux moyens et profonds. L'association construira là une série de bâtiments qui formeront un village (coût total de l'opération: 6.800.000 francs).

Une interpellation sur la nature et le

financement des moyens à mettre en œuvre afin d'assurer le maintien de l'évacuation des eaux dans les plaines de l'Orbe et de la Broye et, par là, la sauvegarde des terres arables, a été développée. Le niveau de la nappe phréatique ayant baissé à la suite de la correction des eaux du Jura, les terrains s'affaissent et l'eau s'écoule de plus en plus mal. Des étangs se forment (des cygnes ont même adopté l'un d'eux, entre Orbe et Orny). Le niveau des cours d'eau est supérieur à celui des terrains qu'il faudrait drainer. Il y aurait lieu de mettre en œuvre un système de pompage. Le Conseil d'Etat répondra plus tard.

Escroquerie de plusieurs millions?

Arrestation d'un entrepreneur

LAUSANNE (ATS). — L'administrateur d'une société de transports en vrac de sable et gravier, ayant son siège à Crissier, près de Lausanne, a été arrêté récemment à la suite d'une plainte pour escroquerie qui porterait sur environ huit millions de francs. Cette arrestation, annoncée dimanche par le quotidien « La Tribune-Le matin », a été confirmée le même jour par M. Edouard Simon, juge informateur de l'arrondissement de Lau-

sanne, qui a délivré le mandat d'arrêt contre le nommé J. G. Selon le journal lausannois, c'est un homme d'affaires français, devenu en 1975 l'associé de l'administrateur suisse, qui a déposé plainte après avoir procédé à des vérifications comptables dès la fin de 1977. Cette affaire est un contentieux entre deux hommes, qui ne met pas en cause l'entreprise de Crissier.

Une autre façon d'être douce avec LUI...

...lui offrir des florentins.



Des florentins

Oulevay

naturellement!

Nouveau! Opel Ascona 2000 Berlina



McCann

081596 B D

ASH 57278 D

Un supplément de performances et de luxe.

2.0 S Nous lui avons donné un supplément de performances: son nouveau moteur 2 litres S est particulièrement silencieux, et ses 100 CV-DIN lui permettent d'atteindre sans effort une vitesse de pointe de 175 km/h. Le châssis et la direction, sûrs et éprouvés, confèrent à

cette voiture une fiabilité et une maniabilité exemplaires. Nous lui avons également donné un supplément de luxe: l'équipement, complet et généreux, assure un confort de toute première classe. Des exemples? Citons les sièges en velours, le fond couvert de moquette, le volant sport à quatre rayons, les jantes de

Berlina

sport et la montre quartz. Découvrez le plaisir de conduire une Ascona Berlina, avec un supplément de performances et de luxe, et pour un prix particulièrement intéressant: **Fr. 15'560.-**

Opel Ascona. Une amitié plus profonde à chaque kilomètre.



Sur tous les modèles: le programme de sécurité en 24 points et la garantie Opel: 1 année sans limitation de kilomètres.
Sur demande: la boîte automatique GM. Crédit ou leasing et assurances réparations auprès de la GMAC Suisse SA.

cyclisme

Malgré un final (Thyon 2000) qui fera la part belle aux grimpeurs

Tour de Romandie : les favoris vont se bousculer au portillon

Le Tour de Romandie 1978 se jouera-t-il dans les 20 derniers kilomètres? Dans cette dernière finale conduisant de Sion à Thyon 2000? En 20 km 700 les escapades des cinq premières journées de course - prologue compris - devront digérer une élévation de 1502 mètres! C'est faire belle la part des grimpeurs. C'est favoriser, presque à coup sûr, à un spécialiste de la montagne l'accès au palmarès de l'épreuve romande. Tel est du moins le sentiment prédominant à quelques heures des opérations de poinçonnages et du prologue de ce soir à Genève - une côte de 800 mètres tracée au cœur de la ville. Dès lors, en optant pour un tel final, les organisateurs du Tour de Romandie n'ont-ils pas pris un gros risque: celui de voir leur course bloquée jusqu'à l'approche de la capitale valaisanne? «Citez-moi une équipe capable de bloquer la course?» interroge Jean-Jacques Baudin, le responsable des parcours. Il est vrai qu'à priori, aucune des treize formations engagées ne paraît en mesure d'imposer sa loi, de fermer la course afin de porter, «dans un fauteuil», un spécialiste de la haute montagne au

piéd du terrible final valaisan. En définitive, le Tour de Romandie 1978 possède une réelle chance d'être animé, très ouvert, à la portée d'une brochette de coureurs susceptibles de prendre la succession de Baronzelli au palmarès, ce d'autant plus qu'aucun coureur ne paraît en mesure d'imposer impérativement sa loi.

De notre envoyé spécial

Dès lors, les grimpeurs tels Bellini (un ancien vainqueur du GP de la montagne du Tour de France et de Suisse), Fernandez Ovies, Pujol, les hommes capables de s'illustrer un jour en grande montagne tels de Muynck (vainqueur du Tour de Romandie en 1976 où il avait fait la loi dans la triple ascension de Chaumont), Galdos (en 1975 il assura sa victoire finale dans la montée sur Verbier), Kuiper (au Tour de Suisse 1976 il construisit son succès dans la longue montée de Vaduz à Galfei), Sutter (au «Giro» de l'année dernière, puis au Tour de Suisse il fit patiemment jeu égal avec les grimpeurs),

sans oublier le Français Michel Laurent sont capables de s'imposer.

A première vue, le «poulain» de Maurice de Muer paraît être l'homme le mieux à même de s'exprimer sur tous les terrains en ce printemps. Après une éclipse, l'espoir français revient au premier plan. Cette saison, Laurent s'est construit un palmarès à ne pas sous-estimer: premier du Tour de Corse où il gagna la course contre la montre au col de Teghine, 4^{me} de Paris-Nice en se classant en tête du GP de la montagne, vainqueur de la Flèche Wallonne et 4^{me} de Liège-Bastogne-Liège, entre autres. Une première place sur le podium à Thyon ne dépareillerait point... De plus, le coureur de Bourbon-Lancy - il fêtera ses 25 ans le 10 octobre prochain - sera à la tête d'une équipe à même de réaliser ses ambitions: Hézarid (5^{me} de Paris-Nice, héros malheureux de Milan-San Remo), Béon, Ovion, Campaner et Bourreau.

QUELQUES CRÉDITS

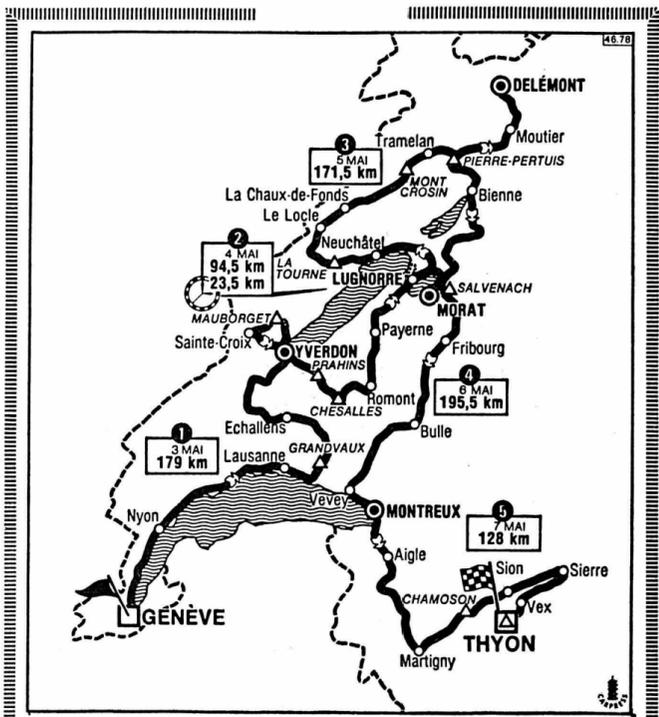
Et puis, sur la liste des 78 inscrits - un record mis à part les 90 coureurs réunis à l'occasion de l'anniversaire marquant le 25^{me} Tour de Romandie - certains noms ne peuvent laisser indifférent, leur proche passé ou leur début de saison leur accordant quelques crédits afin d'obtenir, sinon la victoire, du moins un accessit: Gimondi, Knudsen (le Norvégien a gagné le Tour de Sardaigne, le Trophée de Laigneglia, le

circuit de San Benedetto dans le cadre de la course des Deux mers, le Tour de Calabre et fut 3^{me} de l'épreuve romande en 1975 et 77), Martinez, Bertoglio (vainqueur du «Giro» 1975), Thaler (Allemand s'est illustré dans les courses azuréennes). A ne pas oublier ceux dont les qualités peuvent les hisser au premier-plan l'espace d'une arrivée, les sprinters principalement.

DES DIFFICULTÉS

Après le prologue de ce soir, le Tour de Romandie va donc s'élever pour un périple de 792 kilomètres sur lequel les difficultés ne vont pas manquer: le final d'Yverdon-les-Bains avec la montée sur Mauborget (1^{er} étape), les «casses-pates» du gros de Vaud (première partie de la 2^{me} étape), l'affrontement contre la montre dans le Vully (deuxième partie de la 2^{me} étape), la montée de la Tourne, puis du Mont-Crosin (depuis Saint-Imier) avant le vallonné circuit final de Delémont (3^{me} étape). Quant à la 4^{me} étape (Delémont-Montreux) elle devrait convenir aux routiers-sprinters, le col de Pierre-Pertuis étant placé trop loin de la Riviera vaudoise pour y jouer un rôle en vue.

Les données et les inconnues du Tour de Romandie - 32^{me} du nom - sont posées. Reste à les résoudre. P.-H. BONVIN



• Mardi 2 mai: prologue à Genève sur 800 mètres au cœur même de la ville. • Mercredi 3 mai: 1^{re} étape, Genève - Yverdon-les-Bains, 179 km 200. • Jeudi 4 mai: 2^{me} étape, première partie, Yverdon-les-Bains, 94 km 500 - 2^{me} partie contre la montre, Lugnorre-Lugnorre, 23 km 600. • Vendredi 5 mai: 3^{me} étape, Morat - Delémont, 171 km 500. • Samedi 6 mai: 4^{me} étape, Delémont - Montreux, 195 km 300. • Dimanche 7 mai: 5^{me} étape, Montreux - Thyon 2000, 127 km 900. • Total: 792 km 800.

Douze Suisses dans l'aventure...

Des dix-sept professionnels enregistrés par le comité national pour la saison 1978, douze seront au départ de l'épreuve romande. Manquant à l'appel: Fuchs dont l'équipe Fiorella ne figure pas au départ et dont le statut ne prévoit pas la double appartenance, Loder (malade), Demierre (le Genevois participe au Tour d'Espagne) et Leuenberger dont la retraite a été annoncée, Bruno Keller du groupe belge Avia.

Ils seront donc douze à chercher des succès de prestige plus qu'à briguer la casaque verte de «leader», exception faite, peut-être, de Ueli Sutter. En l'absence de Loder, Salm jouera la carte de Flandria en compagnie du champion de France Tinatti, de Kelly et de Agostinho. Chez Willora, Amrein, Frei, Lienhard - un spécialiste de cyclocross avant tout - et Voegele se mettront probablement au service de Godi Schmutz dont les bonnes performances ne manquent pas en ce début de saison, ne serait-ce que ses performances dans Liège-Bastogne-Liège (11^{me}) et au Tour du nord-ouest (3^{me} derrière Wolfer).

Chez Zonca, Sutter et Wolfer trouveront de sérieux appuis chez les Italiens Bellini et Cavazzi en particulier. Cinquième de la coupe Sabatini, Wolfer s'est encore mis en évidence dimanche dans le Championnat de Zurich en tentant de contrer le duo Thurau-Moser lorsque celui-ci porta l'attaque décisive. Chez Lejeune, Gisiger (4^{me} du circuit de la Sarthe) va probablement bénéficier d'une certaine liberté de mouvements même si Legeay reste le capitaine de Henry Anglade. Enfin, Zweifel, Bolle et Savary ont trouvé de l'embauche dans une équipe appelée Mixte fédérale Jobo où ils seront associés à Martinez, Julien et Inaudi. P.-H. B.

GP de Francfort: consécration pour Braun

Un jour après la victoire de son compatriote Dietrich Thurau au Championnat de Zurich, l'Allemand Gregor Braun (22 ans), a signé sa première grande victoire sur route à l'occasion du Grand prix de Francfort, course comptant pour la coupe du monde.

En 1976, lors des Jeux olympiques de Montréal, il avait conquis la médaille d'or aussi bien en poursuite individuelle qu'en poursuite par équipe. L'année suivante il confirma ses qualités de rouleur en remportant le titre mondial de la poursuite, mais cette fois chez les professionnels.

Sur les routes allemandes, devant 500.000 spectateurs, il a fait valoir ses dons de finisseur en s'échappant à 10 kilomètres de l'arrivée en compagnie de l'outsider belge Rudi Pevenage et de l'ex-champion du monde Hennie Kuiper. Il n'eut aucune peine à triompher devant son public, qui depuis l'avènement de Thurau n'hésite pas à se déplacer en masse.

Cette fois, au contraire du Championnat de Zurich, Thurau et les coureurs Suisses ne se montrèrent que très peu. La course qui emprunte les routes de la Forêt noire, fut rendue particulièrement difficile par les nombreuses et courtes montées, souvent effectuées à un train d'enfer.

Le premier amateur de la journée fut l'Espagnol Francisco Cedena, qui, échappé à 40^{me} kilomètre, resta plus de 100 kilomètres en tête. L'Italien G. B. Baronzelli et le Belge Geert Malfait parvinrent néanmoins à le rejoindre alors que son avantage sur le peloton se chiffrait à huit minutes. Dans les

faubourgs de Francfort Baronzelli se retrouva seul en tête mais il restait 3 tours de circuit à faire et les poursuivants parvinrent à faire la jonction. Gregor Braun profita alors de sa puissance et en compagnie de Pevenage et Kuiper réussit à distancer le groupe principal de quelques secondes. Francesco Moser remporta le sprint pour la quatrième place, prenant du même coup une revanche sur son vainqueur du Championnat de Zurich, Dietrich Thurau.

Des 4 coureurs suisses au départ, seul Meinrad Voegele devait terminer la course. Sa performance est tout de même à relever puisqu'il se classe entre Thurau et le vainqueur de la Flèche Wallone, Michel Laurent, au 23^{me} rang.

CLASSEMENT

- 1. Braun (RFA) les 224 km en 5 h.46'25". 2. Pevenage (Be) même temps. 3. Kuiper (Ho) 5 h.48'25". 4. Moser (It) 5 h.51'25". 5. Planckaert (Be) 5 h.53'25". 6. Thaler (RFA) 7. Saronni (It) 8. Planckaert (Be) 9. de Vlaeminck (Be) 10. van Springel (Be) 11. Maria Lasa (Esp) 12. de Bal (Be) 13. van Katwijk (Ho) 14. Lubberding (Ho) 15. van de Velde (Ho) - puis: 17. Maertens (Be) 22. Thurau (RFA) 23. Voegele (S) 24. Laurent (Fr) tous même temps.- 121 partants, 44 classés.

hockey sur glace

«Mondial» de Prague L'URSS accrochée par la RDA

La sixième journée des championnats du monde du groupe A, à Prague, a respecté la logique. Tant l'URSS, devant la RDA, que le Canada, face à la RFA, ont en effet remporté des victoires attendues. Pourtant, à relever que les Soviétiques ont fait jeu égal avec les Allemands de l'Est jusqu'au terme de la deuxième période (2-2) avant de l'emporter nettement. Quant aux Canadiens, ils ont été longtemps accrochés par une équipe de RFA volontaire, mais qui dut finalement subir la loi d'un rival plus solide sur le plan athlétique et surtout plus opportuniste.

URSS - ALLEMAGNE DE L'EST 10-2 (2-1 0-1 8-0)

L'Union soviétique a nettement battu, en ce lundi 1^{er} mai, la RDA; elle s'est en effet imposée nettement, c'est-à-dire avec une marge de sécurité considérable. Il pouvait difficilement en être autrement d'ailleurs. Pourtant, de par sa propre volonté, l'équipe soviétique a donné à cette rencontre un déroulement peu ordinaire.

A l'issue des deux premières périodes, la marque était encore nulle (2-2), alors qu'elle devait finalement être de 10-2 en sa faveur! Cela mérite quelques explications. Après un bon début de match, qui lui permit d'emblée de prendre deux buts d'avance, l'URSS a «levé le pied» face à cette formation de RDA qui, à son habitude, ne se livrait pas. La physiologie du jeu devait alors sombrer dans la monotonie, jusqu'à ce que Muller profite d'une des nombreuses fautes soviétiques pour revenir à la marque (13^{me}). Dès cet instant, la RDA prit ses responsabilités et elle se mit à contrer sévèrement des Soviétiques qui paraissaient se désintéresser de la situation. Et

un tir dévié du même Muller devait déboucher sur une surprenante égalisation à la 32^{me} minute! Si bien qu'à l'amorce de l'ultime période, Soviétiques et Allemands de l'Est faisaient jeu égal, au plan du «score» tout au moins. La troisième période devait obligatoirement voir le réveil des Soviétiques, qui alignaient enfin leurs trois blocs complets (Charlamov avait été laissé au repos lors du premier tiers-temps et Balderis lors du second). Une brusque accélération de la part des Russes et les buts se succédaient à un rythme soutenu...

CANADA - ALLEMAGNE DE L'OUEST 6-2 (1-0 3-1 2-1)

Comme prévu, le Canada a remporté sa troisième victoire à Prague. Contre la RFA. Mais ce succès fut assez long à se dessiner. Tant qu'ils eurent quelque espoir de réussir un bon résultat, les Allemands ont en effet résisté avec beaucoup de vigueur dans ce match marqué par un engagement physique important, mais qui ne dépassa jamais les limites. Le fait que le Canada mena toujours au «score» y est certainement pour beaucoup.

La situation

Table with 3 columns: Rank, Country, Points. 1. URSS 4 4 0 32 14 8, 2. Suède 3 3 0 21 4 6, 3. Tchecoslovaq. 3 3 0 22 6 6, 4. Canada 4 3 0 1 23 12 6, 5. Finlande 3 1 0 2 13 16 2, 6. Etats-Unis 3 0 0 3 8 21 0, 7. RFA 4 0 0 4 10 27 0, 8. RDA 4 0 0 4 5 34 0. Aujourd'hui: Etats-Unis - Tchecoslovaquie. - Finlande - Suède.

Sur le front de la troisième ligue neuchâteloise «carton» contre Lignières

Le Landeron: Quellet; Tanner, Stähli, Stalder, Leitner; Schöpfer, Cleusix, Haymoz; Rebetez, Voillat, Girard. Entraîneur: Peguiron Intérieur.

Dombresson: Padovan; Voirol, Guinand, Aubert, Favre; Jacot, Debely, Cuhe; Leu, Fallet, Schmocker. Entraîneur: Aeby. Arbitre: M. Sans (Hauterive).

C'est en première mi-temps que Le Landeron a gagné ce match. Jouant très bien, constamment en mouvements, faisant circuler le ballon, les «locaux» marquèrent deux buts qui les décontractèrent. Pendant cette période, Le Landeron eût pu marquer encore deux fois sans que personne ne crie au scandale. Mais voilà, la maladresse allia à une certaine malchance fit que Dombresson put encore y croire après le thé.

Rapidement, les joueurs du Val-de-Ruz comprirent que tout n'était peut-être pas perdu et ils se lancèrent avec cœur dans la bataille. Ils faillirent bien remporter un point; ils n'ont pas réussi, ce n'est faute d'avoir essayé. W. F.

TRAVERS - CHÂTELARD 1-3 (0-1)

Buts: Tinembart J. C.; Egli; Rod, Chardon (penalty).

Travers: Bonny; Lebet I, Otz, Sierra, Nardin; Jacot, Chardon, Moretti; Roulin, Lebet II, Schieferli. Entraîneur: Moretti. Châtelard: Charmillot; Setecassi, Rusconi, S. Tinembart, Camélique; Egli, Monneron

Jura: la juvénile équipe tramelote...

COURGENAY - GRUENSTERN 1-2 (1-1)

Marqueurs: 37^{me} Gitta; 40^{me} Gfeller II; 61^{me} Gfeller III.

Courgenay: Stalder; B. Kohler; Beureux, G. Gigandet, Urban; Wuillaume, Bilat, Huguelit; Nigro (Nyffeler), De Pasquale (P. Gigandet), Gitta.

Gruenstern: Neff; Gfeller; Henzi, Kesch, Gfeller II; Maurer, Rossel (Probst), Gfeller II; Meister (Lanz I), Gauthier. Une fois de plus Courgenay a perdu un match contre un adversaire qui était à sa portée. Les Ajoulets ont longtemps cru pouvoir s'imposer face à un partenaire aux moyens limités. Ils ouvrirent le «score» en première mi-temps déjà. Un malheureux autobot de l'entraîneur Gigandet permit aux Stelliens d'égaliser. Après le thé, les «locaux» assignèrent leur hôte dans ses derniers retranchements. Le gardien seelandais fut plus d'une fois assisté par la chance. Gruenstern profita de l'une de ses rares offensives pour inscrire le point de la victoire. A relever que Rossel, un des piliers de la formation des bords du lac, fut victime d'une fracture de la jambe à la suite d'un choc avec Stalder 34!

BOUJEAN 34 - ALLE 1-1 (1-0)

Marqueurs: 43^{me}, 75^{me} J. Gurba.

Alle: Frantz; Cl. Gurba; Fasano, Cl. Pétignat, Desbœufs; Mazzili, Choulat, Bonnemain; Périat, R. Gurba, M. Roth (J. Gurba). Alle n'a pas volé le point qu'il a récolté en pays seelandais. Les Jurassiens ont en effet dominé le débat le plus souvent. Peu avant le thé, ce sont pourtant les Biennois qui mirent le feu aux poudres. Sans se décourager, les Ajoulets continuèrent d'exercer leur pression après le changement de camp. Logiquement ils réussirent à établir la parité du «score». Au cours d'un accrochage, l'arrière central biennois fut victime d'un malheureux accident. La faculté à diagnostiquer une fracture de la jambe.

MOUJER - PORRENTUY 2-0 (0-0)

Marqueurs: 60^{me} Trajkovic; 84^{me} Trajkovic. Moujier: Marti; Barth; Chételat, Sbaraglia, von Burg; Montandon, Pagani (Eschmann), Lang; Bernal, Trajkovic, Chételat. Porrentruy: Hunt; Roos; Bangert (Sebastian), Mahon, Guvray; Hamene, Michel, Frésard; M. Cortat, Sanglard, C. Cortat. Quelque 700 spectateurs ont assisté à ce derby du souvenir. Il n'y a pas si longtemps en effet ces deux équipes se mesuraient encore dans le cadre du championnat de ligue B! Les Bruntrutains sont parvenus, durant une heure, à repousser victorieusement les assauts de leur partenaire. Grâce à deux coups de patte déci-

(Ferrier), Rumpf; J.-C. Tinembart, Rod, P.-A. Veuve (Schupbach). Entraîneur: Veuve. Châtelard a débuté ce match très rapidement dominant un Travers moins homogène que ces derniers dimanches. Ce fut donc un match gagné normalement.

Châtelard, plus motivé, mit souvent la défense de Travers en danger par quelques belles actions d'ensemble. Cette équipe devrait vite quitter le bas du classement. Quant à Travers, il y a encore un effort à faire. G. M.

AUVERNIER - SAINT-BLAISE II 2-2 (1-1)

Buts: «autogoal»; Walsler; Mélichart; «autogoal».

Auvernier: Diserens; Reber, Goffinet (Novo), Rossier, Freholz; Christen; Mélichart, Décoster II; Décoster II, Pittet, Walsler. Entraîneur: Haller.

Saint-Blaise: Jaton; Jaques, R. Rusca, Schuermann, Roth; Schneider, Peluso, C. Rusca; Lopez, Laederach, Amores. Entraîneur: Lerch.

Arbitre: M. Audétat (Fleurier). Les dimanches se suivent et se ressemblent pour les «Perchettes» qui, une nouvelle fois, se sont fait rejoindre dans les toutes dernières secondes de la partie. Au reste, ce fut à l'image du match!

Les «locaux» attaquèrent d'emblée, car il y avait de la revanche dans l'air. C'est pourtant les visiteurs qui virent un de leurs tirs dévié

hors de portée de Diserens. Cravachant ferme, Auvonnier égalisa au terme d'une jolie combinaison des avants. Sur leur lancée, les hommes de l'entraîneur Haller se créèrent bien des occasions, mais ne parvinrent pas à les concrétiser. Le schéma se répéta après la pause et Auvonnier marqua justement un deuxième but. Las, les visiteurs parvinrent en extremis à obtenir le match nul... F.-C. A.

Fontainemelon-Marin II 1-2 (1-0)

Buts: Langel; Bogli; Buratto. Fontainemelon: Corboz; Chiquet; Roth; Aubert, Sünier, Vietti; Charles (Junod), Zimmerli; Langel; Schornoz; Dubois. Entraîneur: Roth.

Marin: D. Rothenbühler; Broggi, Meyer, Divernois, P. Wälti; Gessert, R. Wälti, (E. Rothenbühler); Hofmänner; Bogli, Buhler, Buratto. Entraîneur: Divernois. Arbitre: M. Sansonnens.

Ce match s'est joué à Marin en raison du mauvais état du terrain de Fontainemelon. La première mi-temps fut très équilibrée et on assista à de très bonnes phases de jeu. Fontainemelon put prendre l'avantage mais les Marinistes ripostèrent après le thé avec énergie et renversèrent le «score». Le dernier quart d'heure fut pénible mais le portier de Marin en grande forme annihila toutes les occasions de but et peut-être l'espoir pour Fontainemelon de participer aux finales. D. M.

Tramelan respire la santé. Ce club tout en alignant de nombreux juniors est parvenu à subtiliser une unité en croisant le fer avec un des trois prétendants. Les «locaux» trouveront une faille au sein du compartiment défensif des Romands à la 12^{me} minute déjà. Par la suite les Jurassiens n'eurent qu'un désir: combler leur handicap. Ce n'est qu'à la 87^{me} minute que les «poulains» de l'entraîneur Alex Matter égalisèrent. Trente secondes plus tard, ils gâchèrent par l'entremise de Monnier, une «occasion en or» de rattraper les deux points. On réparera or» de rattraper les deux points, la saison prochaine de la juvénile équipe tramelote. LIET

Championnat suisse de ligue C NE Xamax: la peau de banane!

NEUCHÂTEL XAMAX - LAUSANNE 1-2 (1-1)

Marqueurs: Martin 22^{me}; Ley-Ravello 27^{me}; 82^{me}.

Neuchâtel Xamax: Décastel; Balsiger, Jeckelmann, Negro G., Vuille; Guillod, Erni, Bochatay; Negro Q., Echenard, Martin. Entraîneur: R. Guillod.

Lausanne: Kühne; Dorlano, Bissig, Paroz, Loichat; Kaufmann, Sampedro, Zweili, Ley; Ravello, Rebetez, Montauro. Entraîneur: Hanke.

Arbitre: M. Fasciolo (Cortébert). NOTES: match joué samedi après-midi au Chanet. Terrain en bon état. Temps couvert et frais. Neuchâtel Xamax joue sans Hofer (blessé), J.-P. Zaugg (blessé), Jaquenod (malade) et Wick (militaire); en revanche, l'équipe récupère Bochatay. Plusieurs changements en cours de partie: les Vaudois font entrer Bourloud pour Montauro (46^{me}) et Poli pour Rebetez (79^{me}), alors que Neuchâtel Xamax remplace Erni par Hurni (79^{me}) et Echenard par Moulin (85^{me}). Avertissement à Rebetez (5^{me}). Coups de coin: 5-2 (1-1).

Et voilà la peau de banane! Après quatre matches et sept points, les «rouge et noir» se sont bêtement fait battre par une équipe lausannoise tout heureuse de l'aubaine.

Le match avait bien débuté pour les hommes de l'entraîneur Guillod qui prirent d'emblée la direction des opérations et qui marquèrent un splendide but par Martin après 20 minutes de jeu. Dès cet instant, les «rouge et noir» baissèrent pied et logiquement les Vaudois égalisèrent avant la pause.

Repris en main à la mi-temps, les Neuchâtelois firent pratiquement cavalier seul à la reprise, mais ils n'arrivèrent pas à réaliser. Contre toute attente, sur une des rares attaques vaudoises, Ley-Ravello réussit, à huit minutes de la fin, le but de la victoire pour ses couleurs.

Voilà une défaite amère pour les «rouge et noir». Toutefois, le championnat n'est pas terminé si bien que tout est encore possible.

Dans ce dernier match, relevons l'excellente partie de Bochatay et de Guillod alors que l'espoir Echenard a fortement déçu. E. M.

Sport dernière

- Ali Manai, l'avant-centre du CS Chênôis, participera à la Coupe du monde de football en Argentine. Il fait partie des 22 joueurs tunisiens retenus par le sélectionneur Mejjid Chetali.
- En match amical à Genève, Leeds (9^{me} du championnat d'Angleterre) a battu Etoile Carouge 4-0 (1-0).
- Au Neckarstadion, le Mexique a dû partager l'enjeu avec le VfB Stuttgart (0-0) quatre jours après avoir été battu par l'Espagne.

Stade de Serrières aujourd'hui à 18 heures A.S.I. AUDAX NEUCHÂTEL XAMAX Match amical. Entrée Fr. 5.- Cartes de membres des 2 clubs valables

ÉCOLE MODERNE
 COMMERCE - LANGUES - ADMINISTRATION - SECONDAIRES
 NEUCHÂTEL Place Numa-Droz 12 Tél. (038) 24 15 15

COURS DE VACANCES

ALLEMAGNE

Centres d'études et de tourisme. Cours d'été. Logement dans une famille.
 Loisirs dirigés; excursions, visites. Documentation détaillée au secrétariat de l'école.

Echange possible.

Autres cours: secondaires 2^{me} - 3^{me} - 4^{me} année.

Langues - Raccordement - Secrétariat - Administration.
 Secrétariat médical, tourisme.

COURS DU SOIR.

078050 A

Remise de commerce



Madame Anne-Lise Miserez remercie sa fidèle clientèle de la confiance qu'elle lui a témoignée jusqu'à ce jour, et l'informe qu'elle a remis son commerce à M^{me} Ingrid Stein dès le 16 MAI 1978.

Ruelle Breton 7, Neuchâtel

Reprise de commerce

Madame Ingrid Stein s'efforcera de satisfaire sa future clientèle, par un service soigné, rapide et impeccable. Pour cause de transformations le salon sera fermé du 1^{er} au 15 mai.



Ruelle Breton 7, Neuchâtel
 Tél. 24 05 77

RÉOUVERTURE MARDI 16 MAI

Un apéritif sera offert de 17 h à 19 heures

082153 A

VÉHICULES A MOTEUR

À VENDRE
FORD
 Granada GLS 2600
 modèle 1975,
 33.800 km, toit-
 ouvrant, radio.
 Etat impeccable.
 Expertisée.
 Tél. (038) 24 43 40,
 le soir dès 18 h 30.
 080523 V

Simca
Bagherra
 rouge, 60.000 km.
 Expertisée.
Ami 6
 Break, expertisée,
 75.000 km.
 Tél. (039) 23 43 85,
 heures des repas.
 076495 V

Achat immédiat «cash»
 voitures toutes mar-
 ques et exclusivités
 dès 1970
 Tél. (021) 53 33 53
 de 11 à 21 heures
 AUTO-KLÔTI
 Chexbres-Puidoux
 081334 V

Fr. 100.—
 par mois
Lada 1200
 Tél. (022) 91 81 10.
 081601 V

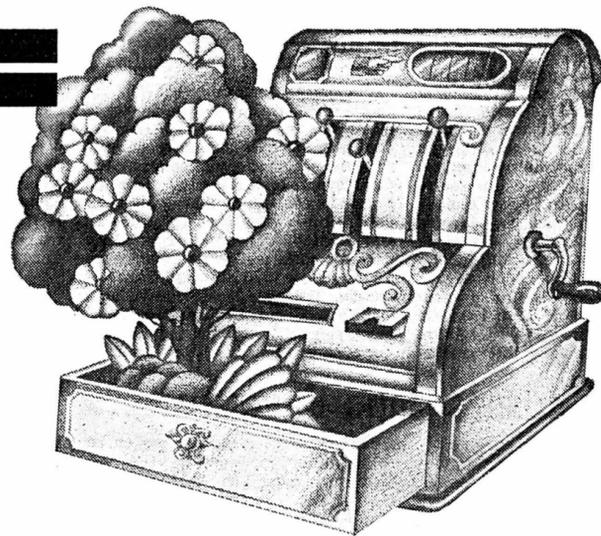
A vendre
R 5 TS
 19 mois, expertisée,
 33.000 km, garantie
 anti-rouille,
 Fr. 8000.—
 Tél. (038) 24 34 17.
 080348 V

VW Golf LS
 rouge, fin 1976,
 19.000 km, état neuf
 pour cause double
 emploi.
 Tél. 25 44 26. 076498 V

ACHAT IMMÉDIAT
 autos, motos
 aussi accidentées.
 Tél. (032) 83 26 20.
 073315 V

L'imprimerie Centrale S.A.
 rue Saint-Maurice 4
 tient à la disposi-
 tion de industriels
 et des commer-
 çants son matériel
 moderne pour
 exécuter tous les
 travaux en typo-
 graphie et en offset.
 Feuille d'avis
 de Neuchâtel
 076456 V

Votre affaire + SBS =



Ce sont de bons calculateurs qui utilisent les services de la SBS pour mener leur affaire. Son exactitude et le bien-fondé de ses conseils sont toujours profitables. Etre en relations avec la SBS facilite l'entrée en matière pour des crédits d'investissement et d'exploitation. Un domaine où il est particulièrement utile de pouvoir compter sur la collaboration d'une banque connue pour la solidité de ses principes.

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
 Schweizerischer Bankverein

Un partenaire sûr: SBS

081308 A

CITROËN Mercedes-Benz **HONDA** Lada **Scout**

A 8 min. du centre-ville
 Bus gratuit - Voitures de remplacement

CITROËN * Confiance *
 GS Le Break le plus vendu en Suisse

GS CLUB	74	44.000 km	4 900.—
GS 1220	73	25.000 km	4 900.—
GS 1220	74	45.000 km	4 700.—
GS X2	75	36.000 km	6 200.—
GS 1220	75	48.000 km	4 900.—
GS X2	72	60.000 km	3 900.—
GS X2	74	58.000 km	4 800.—
GS 1220	74	38.000 km	4 900.—
GS CLUB	72	38.000 km	3 400.—
GS 1220	73	63.000 km	4 600.—
GS 1220	75	28.000 km	6 800.—
GS 1220	74	48.000 km	5 800.—
GS 1015 BREAK	72	66.000 km	3 900.—
GS X2	76	47.000 km	7 600.—
GS PALLAS	74	60.000 km	6 500.—
CX 2000 BREAK	76	26.000 km	15.900.—
CX 2400 SE	76	38.000 km	14.500.—
CX 2200	75		11.100.—

Avec nos occasions nous vous offrons l'assurance dégâts de parking et malveillance de l'«Altstadt».

Maintenant à BEVAIX

Apollo
 Neuchâtel/Bevaix 46 12 12

081916 V

Fr. 100.—
 par mois
Citroën GS
 Tél. (022) 92 81 10.
 081604 V

Fr. 150.—
 par mois
Lada 1200
 Tél. (022) 92 81 10.
 081602 V

A vendre
Fiat 127
 1977, 3000 km, expertisée.
Mini commerciale
 1972, 48.000 km.
 Expertisée.
 Facilités de paiement.
 Tél. (038) 31 57 65.
 076456 V

Garage Waser La Côte
Mini 850
 Fr. 1900.—, Expertisée.
 078782 V

Peseux
 Tél. (038) 31 75 73

Voitures expertisées préparées avec soin

Alfetta 1.6 l	14.500 km	1977	14.700.—
Innocenti bertone 120	8.500 km	1977	7.600.—
Mini Cooper 1300	47.000 km	1975	6.400.—
Lancia Fulvia 1300S	49.000 km	1972	6.500.—
Audi 50 GL	48.500 km	1975	7.200.—

A. Schweizer
 Concessionnaire ALFA ROMEO
 Gouttes-d'Or 17, Neuchâtel - 25 80 04.
 082230 V

A vendre
caravane
 5/6 places, très bon état avec auvent, poids 740 km.
 Tél. 42 12 87 ou le soir 24 17 53. 080522 V

Citroën
 GS X2, 1976, 50.000 km.
 MOTO
Honda
 CB 500, 1975, positions reculées.
 Tél. 55 24 12. 080515 V

Fr. 200.—
 par mois
Fiat 127
 Tél. (022) 92 81 10.
 081603 V

Occasions

GARANTIES - EXPERTISÉES

BMW 3,0 CSI	1972	grenat
BMW 2800	1973	
	modèle 74	blanche
BMW 2002	1975	jaune
OPEL Manta GTE	1975	bleu métal.
	1975	
	modèle 76	bleue
OPEL Manta GTE	1977	rouge
CITROËN Ami 8	1971	beige

G. GRUET
 Haldimand 34
 1400 Yverdon
 Tél. (024) 21 30 92
 082148 V

A vendre
Florett
 5 vitesses.
 Tél. 42 23 26. 080314 V

A vendre
MGB GT
 1976, rouge,
 20.000 km.
 Prix à discuter.
 Tél. (038) 31 47 20.
 076393 V

À VENDRE
ALFA ROMEO
 2000 Berlina, année 1973, expertisée.
 Téléphoner au (038) 33 15 21.
 080359 V

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

MARIAGES
Monsieur
 51 ans, divorcé, sans torts, cherche jolie

compagne
 de 38 à 50 ans, pour fonder foyer heureux.
 Veuve, divorcée, étrangère acceptées.

Ecrire sous chiffres P 28-460148 à Publicitas, av. L.-Robert 51, 2301 La Chaux-de-Fonds. Tél. (038) 25 65 01

DEMANDES D'EMPLOIS

Etudiante de l'école hôtelière de Lucerne cherche une

place au pair
 pour environ 2-3 mois (juin - août).
 Age 23 ans, langues d, a, esp., place de préférence dans famille de langue française avec enfants. Possibilité de suivre des cours de langues.

Faire offres sous chiffres 03-352372 à Publicitas, 4010 Bâle. 082193 D

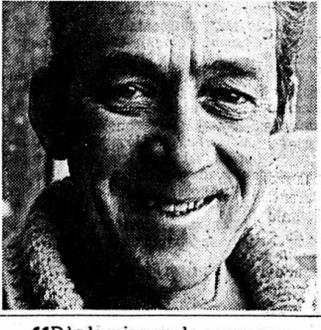
Restaurateur 38 ans, sérieux, bonne présentation, ayant remis son affaire, libre dès le 15 août 1978, mais désirent continuer une activité commerciale, cherche place comme

représentant
 auprès d'une maison sérieuse.
 Faire offres sous chiffres IW 1058 au bureau du journal. 082189 D

Tout parle en faveur de Flumroc:



«Nous sommes toujours heureux lorsqu'un architecte préconise des produits Flumroc pour l'isolation, parce que Flumroc se laisse facilement travailler et mes collaborateurs le préfèrent.»
 Gilbert Fivaz, entrepreneur, Boudevilliers NE.



«Dès la mise sur le commerce de Flumroc, j'ai choisi ce matériau et spécialement Aluflex pour les bons résultats obtenus dans la construction de mes chalets.»
 Charles Nicollerat, promoteur, Saxon.



«Les matelas Aluflex sont particulièrement désignés pour l'isolation des toits inclinés et des parois extérieures... aux chevrons ou sur un lattage.»
 Otto Binz, men.-charpentier, St-Antoni FR.



Flumroc SA, 1000 Lausanne 9
 Téléphone 021 36 99 91.

23

081308 A



La situation se décline en 1^{re} ligue

Groupe 2 : Boudry rentre dans le rang

Et voilà! C'est chose faite: Berne s'est installé à part entière en tête du classement du groupe 2. Ayant profité d'une victoire acquise en semaine contre Aurore, les gens de la capitale ont confirmé... petitement, contre le dernier du classement, leur intention de conserver leur première place jusqu'à la conclusion du championnat.

LA FIN DES ESPOIRS

Reste donc à savoir qui sera le compagnon du «leader» dans les finales de promotion. Pour l'instant, Lerchenfeld semble le mieux placé. Pourtant, la tâche qui attendait les Oberlandais ne constituait pas qu'une simple formalité: il s'agissait de battre un autre prétendant, Boudry. Les hommes de Debröt leur ont mené la vie dure mais, devant leur public, les gars de Lerchenfeld ne souffrent d'aucun complexe et ils ont, finalement, arraché une victoire qui pourrait se révéler déterminante. Par contre, cette défaite pourrait bien signifier la fin des espoirs pour le vaincu qui n'a pourtant pas à rougir de ce revers puisqu'il ne s'est incliné que par un but d'écart. Quoi qu'il advienne, la quatrième place de l'équipe de Sur-la-Forêt représente une excellente performance.

Mais Lerchenfeld doit encore se méfier de Koeniz. Encore qu'on peut se demander si l'équipe de la banlieue de Berne

n'est pas quelque peu au... bout du rouleau. Sinon, comment expliquer qu'elle n'ait pu faire mieux que de partager l'enjeu avec Aurore, ce qu'on explique d'autant moins que le match avait lieu chez le favori. Mais il ne faut pas perdre de vue, également, que les Romands de Bienna luttent pour leur appartenance à la première ligue.

MAUVAISE AFFAIRE

Dans cette bataille, Audax n'a guère pu pavoiser en ce dernier dimanche d'avril. Battu par son visiteur Soleure, il a vu tous ceux accrochés à ses basques récolter un point. Outre Aurore, Herzogenbuchsee est également parvenu au partage de l'enjeu avec son visiteur, Durrenast. Voilà

qui n'est guère réconfortant pour les Italo-Neuchâtelois et pour... Le Locle, battu à Derendingen. Les deux équipes neuchâteloises sont toujours sur un pied d'égalité avec, cependant, un léger avantage pour l'équipe des montagnes, celui de compter un match de moins, qu'il faudra jouer cette semaine, contre Delémont. Peut-être sera-ce l'occasion de récolter deux points précieux car les Jurassiens qui en possèdent apparemment suffisamment, semblent terminer la saison en toute déconcentration. On en veut pour preuve la défaite subie dans le derby qui les opposait à Boncourt, encore que dans ce genre de confrontation, on sait par expérience qu'il est difficile d'émettre un pronostic.

Y. I.

Groupe 1 : Concordia relégué

La première réponse aux quatre questions posées par le championnat vient de tomber, dans le groupe 1. Elle a rapport à la relégation. Elle a pris le nom de Concordia Lausanne.

L'un des deux néo-promus n'aura donc fait qu'un aller et retour. Concordia aura ainsi constaté que l'appartenance à une catégorie supérieure n'est pas une partie de plaisir. Qui l'accompagnera en deuxième ligue? Monthey bénéficie encore d'un sursis. Il l'a obtenu justement dans la visite qu'il a rendue à Concordia. A trois journées de la fin de la compétition, il compte deux longueurs de retard sur Meyrin et Onex. Son compte n'est pas encore fait. A lui de s'expliquer avec les deux équipes de la banlieue genevoise!

AVEC PANACHE

C'est de ce débat que sortira le nom du second relégué. Il aurait pu, le cas échéant, englober Fétygn et Leytron, d'autant plus que ceux-ci avaient affaire à des adversaires intéressés aux honneurs, Central et Orbe. Mais Fétygn et Leytron ont eu raison de ces personnages bien cotés, même avec panache. Fétygn est allé vaincre Central sur son terrain, alors que Leytron a infligé une «décoction» à Orbe. Ils sont ainsi presque sortis, pour ne pas dire plus, de la hantise de la reléga-

tion. Ils ont même rejoint Nyon et Martigny, qui avaient, jusqu'alors, la folie des grandeurs. L'ont-ils perdue? Certainement, puisqu'ils comptent trois points de retard sur les mieux placés du peloton lancé à la chasse du billet de second finaliste.

MÉLI-MÉLO

Cinq équipes se situent dans un mouchoir de poche pour la lutte d'où sortira celui qui accompagnera Stade Lausanne dans les finales. Les Stadistes ont différé d'un dimanche la consécration. Un seul point est nécessaire à leur bonheur. Leur point est le responsable de ce retard, en les ayant battus. Par cet exploit, Rarogne se place sur le même fil que Malley, brillant à Nyon. L'un des deux le coupera-t-il en sa faveur pour se joindre à Stade Lausanne dans la grande aventure? Orbe, Central et Renens ont encore un espoir, mais bien ténus.

Le méli-mélo subsiste dans les hautes sphères. Il reste trois journées pour y voir plus clair.

R. Pe.

Coupe : Grasshopper - Bâle une finale avant la lettre

Ce soir, la Coupe de Suisse accueillera le deuxième de ses derniers soupirants. On se souvient que le lundi de Pâques, la première des demi-finales avait permis à

Servette de se qualifier à Chiasso par 1-0, après une partie décevante de sa part, les résultats du tour final confirmant lumineusement sa baisse de régime. Le match Grasshopper-Bâle avait été renvoyé, les «Sauterelles» ayant fort à faire à mater la Coupe de l'UEFA.

Ce souci éliminé, reste le gros morceau bâlois, qu'il eût mieux valu dévorer plus tôt. En effet, Bâle est en pleine forme, tellement en forme qu'il court à perdre haleine après la Coupe comme après le championnat. Personnellement, je crois que Grasshopper aura la coupe et lui le championnat, ce qui revient à dire que les Zuricois s'imposent ce soir.

Cette affaire est un peu la leur. Onze victoires (la dernière en 1956), vingt participations à la finale (la dernière en 1963), vingt-neuf fois en demi-finales. Voici qui pose un club.

A ces brillants résultats, Bâle n'oppose que cinq victoires (la dernière en 1975), dix participations à la finale, dix-sept aux demi-finales.

Les résultats du championnat montrent des forces égales: Grasshopper-Bâle 0-1, 5-2, 0-2. Quoi qu'il en soit, il s'agit d'une finale avant la lettre, les deux clubs étant les meilleurs du moment.

Sport-Toto

En raison du 1^{er} mai, les gains du Sport-Toto, ainsi que du Toto-X et de la Loterie suisse à numéros, ne seront communiqués qu'aujourd'hui.

motocyclisme

Magdebourg a remporté la finale de la coupe de RDA en battant, à Berlin-Est, Dynamo Dresde, tenant du trophée, par 1-0. Le seul but de la rencontre a été marqué par Zapf après huit minutes de jeu. C'est la cinquième fois que Magdebourg s'adjuge la coupe. Il l'avait déjà gagnée en 1964, 1965, 1969 et 1973.

Biland, qui prépare un engin aux conceptions révolutionnaires, pilotait une machine conventionnelle. Déjà le plus rapide aux essais, le Suisse prit un mauvais départ, selon sa fâcheuse habitude.

Septième, il revint cependant rapidement au deuxième rang. Durant de nombreux tours, Biland livra un âpre duel avec les Allemands Schwarzel/Huber.

AUTRE ÉQUIPAGE

Le pilote de la RFA, qui disposait d'une machine plus puissante, établit un nouveau record du circuit mais il fut contraint à l'abandon, après les deux tiers de la course, à la suite d'ennuis de transmission. Dès lors, Biland ne fut plus inquiété. Le champion du monde George O'Dell eut un comportement discret et se contenta, finalement, du quatrième rang.

Un second équipage helvétique, Holzer/Meierhans (5^{ème}), marqua des points pour le championnat du monde. Mêlés à la collision collective du départ,

UNE SITUATION QUI FRISE L'ABSURDE

Transferts-records en Allemagne

La «valse» des transferts a commencé en RFA, alors que le championnat de première division de football vient à peine de se terminer. Si le «onze» ouest-allemand ne semble pas encore être au point pour le «mundial» en Argentine et si la situation financière de certains clubs laisse à désirer, les responsables des 18 équipes de «Bundesliga» ne regardent cependant pas à la dépense, lorsqu'il s'agit d'acquiescer de nouveaux joueurs. Cela prouve bien la vitalité de cette discipline qui est, depuis longtemps, le premier sport en RFA. Qu'on en juge. Pas moins de onze millions de marks vont encore transiter au début de la saison 1978/79, entre les différents clubs ouest-allemands et entre ces derniers et des équipes étrangères.

En ce qui concerne les transferts à l'intérieur de l'Allemagne fédérale, la palme revient à «l'enfant mal aimé» du football ouest-allemand, Paul Breitner. Le président de Bayern Munich, Wilhelm Neudecker, n'a, en effet, pas hésité à décaler la somme record de 1,75 million de marks pour s'assurer les services de celui qui avait commencé, voici quelques années, sa carrière aux côtés de Franz Beckenbauer, Sepp Maier et Gerd Müller, au sein de la prestigieuse équipe municipale.

BONHOF: LE RECORD

Non content d'acheter l'ancien sociaire de Real Madrid au même prix que l'an dernier lorsque celui-ci avait été vendu par l'équipe madrilène, Neudecker a également promis 600.000 marks au Hollandais Marten Jol.

ABSURDE
Les montants des autres transferts s'évaluent entre 500.000 marks et 900.000 marks. Ainsi, Eintracht Francfort, autre équipe-phare, rêve-t-elle d'acheter l'international autrichien Bruno Pezzey pour la somme de 700.000 marks, alors qu'Eintracht Brunswick (où a joué Breitner pendant la saison 77/78), envisage de verser 500.000 marks pour le gardien de Standard de Liège, Harald Nickel.

Comme le notait récemment un journaliste ouest-allemand spécialisé, l'importance de ces tractations financières «frise l'absurde, alors que les responsables ne cessent de parler de la nécessité de faire des économies».

SÉRIEUSE MENACE

Cette année encore, plusieurs clubs sont, en effet, menacés de retrait de licence en raison des trous constants dans leur caisse. Hertha BSC Berlin, Werder Brême, Sarrebruck et St-Pauli (tous deux relégués) sont particulièrement sur la sellette. Brême et St-Pauli avaient déjà été rappelés à l'ordre l'année dernière, mais la fédération n'avait, finalement, sanctionné qu'une équipe de seconde division, le Bonner SC, seul «onze» de valeur de la capitale ouest-allemande.

Championnat suisse

Victoire de Blatter à Hockenheim

Au cours de la manche du championnat suisse courue à Hockenheim, Walter Baltisser (Lola), qui avait réussi le meilleur temps des essais en formule trois, n'a pas pu confirmer cette performance. Il a été contraint à l'abandon, sur crevaision, au 17^{ème} des 20 tours, alors qu'il se trouvait au commandement. La victoire est revenue au Valaisan Beat Blatter, le meilleur en fin de course. Le meilleur temps de la journée a cependant été obtenu par Frédy Lienhard, sur une March-BMW de formule deux.

Les résultats:
Tourisme spéciales. - 1300: 1. Rudolf Truninger (Sulz) Datsun 19 tours en 27'01"21. - 2000: 1. Walter Beutler (Langnau) BMW, 20'25"55"47. - Plus de 2000: 1. Céleste Lips (Zurich) Mazda 19'26"32"62.
Grand tourisme spéciales. - 3000: 1.

Enzo Calderari (Lattrigen) Porsche 19'23"23"25. - Plus de 3000: 1. Peter Zbinden (Laufon) Porsche 20'24"52"55.
Production spéciale. - 1300: 1. Hansjörg Hui (Dullikon) Fiat 20'25"55"16. - 2000: 1. Walter Nussbaumer (Bâle) BMW-Heidegger 20'24"08"20. - Plus de 2000: 1. Edi Brandenberger (Bâle) Porsche 20'23"57"24.
Sport. - 2000: 1. Eugen Straehl (Zurich) March, 20'22"50"10. - 2. Harry Blumer (Niederurnen) Artos - Sauber 20'23"15"24.
Course. - Formule trois: 1. Beat Blatter (Viège) Lola, 20'22"35"17. - 2. Patrick Studer (Lucerne) Chevron 22'37"40. - 3. Hanspeter Kaufmann (Alpnach) Chevron 22'46"76.
Formule deux: 1. Frédy Lienhard (Erlen) March-BMW, 20'22"19"77 (meilleur temps de la journée).

Championnats suisses

J. Roethlisberger tout de même

Bien que blessé, Juerg Roethlisberger a tout de même finalement défendu son titre des 86 kg, au cours des championnats suisses, à Aarau. Devant 1200 spectateurs, il a battu, en finale, le solide Erwin Scheidegger, démontrant qu'il était prêt pour les prochains championnats d'Europe, à Helsinki.

Dans cinq des sept catégories, un nom nouveau figure au palmarès. Il est vrai qu'Erwin Lehmann et Thomas Hagmann ne se présentaient pas dans la même catégorie. Le passage de Hagmann chez les 78 kg a été fatal au Genevois Christian Vuissa, qui s'est incliné en finale contre le Soleurois et lui a ainsi cédé son titre. Chez les 65 kg, le Zuricois Willi Müller a obtenu son premier titre en battant, en finale, le favori, Willi Breitenmoser. Les résultats:

Elite. - 60 kg: 1. Marcel Burkhard (Zurich) - 2. Peter Willer (Bâle) - 3. Kalsang Galtsio (Berne) et Fredy Kensen (Morges). - 65 kg: 1. Willi Müller (Zurich) - 2. Werner Breitenmoser (Lausanne) - 3. Pierre Droz (La Chaux-de-Fonds) et Piero Amstutz (Granges). - 71 kg: 1. Erwin Lehmann (Granges) - 2. Pierre Massard (Lausanne) - 3. Gérard Benone (Bâle) et Christoph Bogo (Zurich). - 78 kg: 1. Thomas Hagmann (Granges) - 2. Christian Vuissa (Genève) - 3. Jean-Daniel Schumacher (Genève) et Mario Berthel (Disentis). - 86 kg: 1. Juerg Roethlisberger (Zurich) - 2. Erwin Scheidegger (Baden) - 3. Robert Siegrist (Zurich) et Eddy Colombo (Bellinzona). - 95 kg: 1. Philippe Montavon (Lausanne) - 2. Erich Rickenbacher (Gelterkinden) - 3. Jean-Paul Dieing (Zurich) et Gilbert Viret (Morges). - 95 kg: 1.

Jean Zinniker (Lausanne) - 2. Andreas Thomet (Gelterkinden) - 3. Walter Bolliger (Zurich) et René Ulmer (Bâle).

Juniors. - 60 kg: 1. Bruce Gattiker (Zurich) - 65 kg: 1. Urs Maechler (Muralto) - 71 kg: 1. Silvio Rohrer (Zurich). - 78 kg: 1. Jacques Chapin (Morges). - 86 kg: 1. Johannes Birscher (Fribourg). - 86 kg: 1. Clemens Jehle (Bâle).

L'Afrique du Sud... «s'incline»!

La Fédération blanche d'Afrique du Sud (SATU) par l'intermédiaire de son président M. Ben Franklin, a annoncé sa décision de renoncer à prendre part à la Coupe Davis 1979 ainsi qu'à la Coupe de la fédération 1978. M. Franklin a souligné que cette décision avait été prise à regret par la Fédération, qui avait acquis la conviction que la majorité des équipes appelées à les rencontrer en Coupe Davis n'obtiendraient pas l'aval de leur gouvernement et que les autorités australiennes refuseraient sans doute des visas aux joueurs sud-africains pour la Coupe de la fédération, prévue à la fin de cette année.

Récapitulons

GROUPE 1
Classement: 1. Stade Lausanne 23/32; 2. Rarogne et Malley 23/26; 4. Renens 23/24; 5. Orbe 23/24; 6. Central 23/24; 7. Leytron 23/23; 8. Fétygn 23/23; 9. Martigny 23/23; 10. Nyon 23/23; 11. Meyrin 23/21; 12. Onex 23/21; 13. Monthey 23/19; 14. Conc. Lausanne 23/13.

Prochains matches: Fétygn - Nyon, Stade Lausanne-Meyrin, Malley-Leytron, Martigny-Concordia Lausanne, Monthey-Central, Onex-Rarogne.

GROUPE 2
Classement: 1. Berne 23/33; 2. Lerchenfeld 23/31; 3. Koeniz 23/30; 4. Boudry 23/28; 5. Derendingen 23/27; 6. Soleure 23/26; 7. Durrenast 23/24; 8. Boncourt 23/24; 9. Delémont 22/21; 10. Le Locle 22/17; 11. Audax 23/17; 12. Herzogenbuchsee 23/16; 13. Aurore 22/15; 14. Bettlach 22/9.

Prochains matches. - Mercredi: Le Locle - Delémont, Bettlach - Aurore. - Samedi/dimanche: Aurore - Derendingen, Berne - Herzogenbuchsee, Boudry - Koeniz, Delémont - Audax, Durrenast - Lerchenfeld, Le Locle - Boncourt, Soleure - Bettlach.

Football à l'étranger

Nouveau titre pour le FC Brugeois

Championnat de Belgique (34^{ème} et dernière journée): La Louvière - Beringen, 1-0; Lokeren - FC Brugeois, 1-1; Courtrai - RWD Molenbeek, 0-3; Anvers - Standard Liège, 0-0; Boom - Lierse, 2-6; FC Liégeois - Beerschot, 1-1; Anderlecht - Waregem, 3-0; CS Brugeois - Beveren, 1-2; Winterslag - Charleroi, 1-2. - Classement final: 1. FC Brugeois, 51 p; 2. Anderlecht, 50 p; 3. Standard Liège, 49 p; 4. Lierse, 47 p; 5. Beveren, 40 p; 6. Beerschot, 39 p; 7. Anvers; puis: 10. Beringen, 33 p; 11. Waregem, 32 p; 12. Charleroi, 29 p; 13. Lokeren, 28 p; 14. FC Liégeois, 28 p; 15. La Louvière, 25 p; 16. Courtrai, 24 p; 17. CS Brugeois, 16 p; 18. FC Boom, 15 p.

Il fallait s'y attendre...

Vingt-quatre heures après l'inévitable défaite subie sur le résultat de 12-0 contre Borussia Mönchengladbach, Borussia Dortmund s'est séparé de son entraîneur, Otto Rehhagel. Le comité du club de «Bundesliga» a, en outre, infligé une amende de 2000 marks à chacun des joueurs qui participèrent à cette rencontre. L'ancien international Sigi Held (35 ans) fonctionnera comme entraîneur intérimaire. Le contrat de Rehhagel portait jusqu'au 30 juin 1979.

P.S.V. Eindhoven champion de Hollande

Hollande, 34^{ème} et dernière journée: AZ 67 Akhmar Haarlem 6-0; Ajax Amsterdam Twente Enschede 4-1; Utrecht - PSV Eindhoven 0-1; Vitesse Arnhem - Sparta Rotterdam 2-1; NAC Breda - La Haye 1-0; Feyenoord Rotterdam - Nec Nimègue 2-0; Roda Kerkrade Venlo 2-1; Go Ahead Deventer - FC

Violence en Angleterre

De nombreux incidents ont marqué, samedi, la fin du championnat d'Angleterre. Au cours du match Leicester-Newcastle, cinq «supporters» blessés ont été sortis du stade sur une civière et conduits à l'hôpital, cependant que vingt-trois personnes ont été inculpées pour atteinte à l'ordre public. Les deux équipes étaient pourtant certaines d'être reléguées en deuxième division avant ce match.

La police a également dû intervenir pour séparer des bandes rivales au cours de la rencontre Everton-Chelsea et vingt-quatre personnes ont été arrêtées, quarante-cinq autres ayant dû être sorties du terrain au cours de la partie.

Des manifestations de violence ont encore été enregistrées à Southampton, où avait lieu un match de deuxième division entre Southampton et Tottenham décidant de la montée en première division. Les casques des policiers ont volé sur la pelouse à diverses reprises, alors que les «supporters», divisés en deux camps, échangeaient des coups et se lançaient des bouteilles. Le pire a cependant été évité à la sortie du stade, des chiens policiers tenant en respect les belligérants et les «fans» enragés ayant appris que les deux équipes seraient promues dans la division supérieure l'année prochaine.

D'autres incidents ont éclaté au cours du match Sheffield-Cardiff.

VICTOIRE SUISSE (SIDE-CAR) À SALZBOURG

Bon début pour Biland et son passager

première manche du championnat du monde de side-cars, première victoire suisse grâce au Biennois Rolf Biland (26 ans)! Avec son passager, le Britannique Ken Williams, le Seelandais a triomphé, devant près de 100.000 spectateurs, au Grand prix d'Autriche, sur l'anneau de Salzbourg.

Biland, qui prépare un engin aux conceptions révolutionnaires, pilotait une machine conventionnelle. Déjà le plus rapide aux essais, le Suisse prit un mauvais départ, selon sa fâcheuse habitude.

Schmid/Arthur et Trachsel/Staeger eurent, quant à eux, des problèmes. Schmid fut éliminé au troisième tour, alors que Trachsel, qui n'avait connu qu'un léger temps d'arrêt, manqua de peu, avec sa 10^{ème} place, la possibilité de prendre un point pour le championnat du monde.

RECORD POUR ROBERTS
Aux yeux du public autrichien, l'Américain Kenny Roberts, en 500 cmc avec sa Yamaha, tint la vedette. Il domina souverainement sa catégorie, établissant un nouveau record absolu du circuit. Roberts signa son premier succès en 500 cmc. Le Vénézuélien Johnny Cecotto termina à la seconde place, avec 16 secondes de retard. Le champion du

monde, Barry Sheene, sur Suzuki, ne fut que troisième. Les pilotes de Suzuki enregistèrent, d'ailleurs, une sévère défaite. Pat Hennen (ennuis de moteur) et Steve Baker (chute) n'atteignirent pas l'arrivée. Baker, après un premier examen médical, souffrirait de contusions aux côtes.

Sévèrement battus il y a deux semaines, en Espagne, les pilotes suisses obtinrent, cette fois, quelques points pour les championnats du monde. Hans Muller termina 7^{ème} en 350 cmc et Bruno Kneubuhler, 10^{ème} en 500 cmc.

Les résultats

125 cmc (30 tours = 127,22 km): 1. Lazzarini (It) MBA, 47'23"66 (161,07); 2. Bartol (Aut) Morbidelli, 47'25"89; 3. Bianchi (It) Minarelli, 47'52"40. Puis: 7. Hans Muller (S) Morbidelli 48'27"64; 13. Stefan Doerflinger (S) Morbidelli; 19. Kurt Fuchs (S), Morbidelli à un tour. Tour le plus rapide: Lazzarini 1'32"98 (164,18). - Classement du championnat du monde après 3 manches: 1. Lazzarini 42 p.; 2. Bianchi 25; 3. Bartol 22; 4. Espie 20; 5. V. T. Leon (Ven) 10.
350 cmc (35 tours = 148,42 km): 1. Ballington (GB) Kawasaki 50'38"28 (175,85); 2. Uncini (It) Yamaha 50'52"65; 3. Katayama

(Jap) Yamaha 50'56"47. Puis: 15. Michel Fruttschi (S) Yamaha, à un tour; 18. Roland Freymond (S) Yamaha, à deux tours. Tour le plus rapide: Ballington 1'25"72 (178,09). - Classement du championnat du monde après 2 manches: 1. Katayama 25; 2. Ballington 23; 3. Patrick Fernandez (Fr) et Uncini 12; 5. Paolo Pilieri (It) 10; 6. Ekerold (AS) 8.
500 cmc (35 tours): 1. Roberts (EU) Yamaha 48'30"30 (183,60); 2. Cecotto (Ven) Yamaha 48'46"76; 3. Sheene (GB) Suzuki 49'16"53. Puis: 10. Bruno Kneubuhler (S) Suzuki, à un tour; 11. Philippe Coulon (S) Suzuki, à un tour. Tour le plus rapide: Roberts 1'21"70 (186,85, record absolu du circuit). - Classement du championnat du monde après 3 manches: 1. Sheene 31; 2. Roberts 27; 3. Cecotto 20; 4. Steva Baker (EU) 15; 5. Katayama et Lansivouri 10.

Side-cars (30 tours): 1. Rolf Biland - Ken Williams (S-GB) Yamaha 46'19"30 (164,69); 2. Hobson-Birch (GB) Yamaha 46'37"02; 3. Kichel-Collins (Fr) Yamaha 46'37"16. Puis: 5. Bruno Holzer - Karl Meierhans (S) Yamaha 47'40"72; 11. Trachsel-Staeger (S) Suzuki, à deux tours. Tour le plus rapide: Werner Schwarzel - Huber (RFA) Yamaha 1'30"65 (168,40). - Classement du championnat du monde après la première manche: 1. Biland 15 p.; 2. Hobson 12; 3. Michel 10; 4. O'Dell 8; 5. Holzer 6.

Derby.



La voiture aux vertus suisses.

Garage Hirondelle, Pierre Senn
2000 Neuchâtel. Tél. 24 72 72

Auvernier: Garage du Port, F. Sydler 31 22 07. **Cernier:** Garage Beau-Site, J.-L. Devenoges 53 23 36. **La Côte-aux-Fées:** Garage Brügger 65 12 52. **Fleurier:** Garage L. Duthé & Fils 61 16 37. **Fleurier:** Garage Moderne, W. Gattoliat, 61 11 66. **Le Landeron:** Garage P. Maillat 51 44 74. **Montmolin:** Garage de la Croix, F. Stübi 31 40 66. **Neuchâtel:** Garage de Bellevaux, J.-F. Bühler, 24 26 24. **Saint-Aubin:** Garage Alfter, 55 11 87.



OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir, pour nos entrepôts de Bôle (NE),

ÉBÉNISTE

pour la préparation de nos mobiliers avant livraison. Travail intéressant et varié. Bon salaire à personne capable. Semaine de 5 jours. Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Adresser offres écrites, avec curriculum vitae, à la direction de

082226 O

meubles **meyer** neuchâtel
1bg de l'hôpital
tel. 038 / 25 75 05



Radio-télévision Suisse romande

cherche

UNE EMPLOYÉE DE COMMERCE

pour son service de l'administration des Programmes TV. Cette collaboratrice se verra attribuer les tâches principales suivantes :

- ordre de facturation
- établissement des situations comptables pour le programme
- enregistrement des devis
- travaux de secrétariat

Date d'entrée: à convenir.

Les candidates de nationalité suisse sont priées d'adresser leurs offres de service avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie et prétentions de salaire au

Service du personnel de la
TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE
Case postale 234
1211 GENEVE 8

082192 O

L'hôpital psychiatrique de Malévoz

cherche

une maîtresse d'économie ménagère

et

une tisserande

disposées à suivre une formation complémentaire.

Entrée: immédiate ou à convenir. Salaire, conditions de travail et prestations sociales selon statut des employés de l'Etat du Valais.

Les offres de service avec curriculum vitae et photocopie du diplôme sont à adresser à la Direction de l'hôpital psychiatrique de Malévoz, 1870 Monthey, tél. (025) 4 21 91.

082167 O



METAUX PRECIEUX S.A.

Nous cherchons pour notre
SERVICE D'EXPLOITATION

agent de planning

pour la gestion de l'ordonnancement et le contrôle de l'avancement des ordres de fabrication.

Notre préférence se portera sur un candidat au bénéfice d'une formation technique, avec esprit d'initiative, sens des responsabilités et capable de travailler de manière indépendante.

Les personnes intéressées sont priées de faire offres écrites accompagnées des documents usuels à notre service du personnel.

METAUX PRECIEUX S.A.,
avenue du Vignoble 2,
2000 NEUCHÂTEL 9, tél. (038) 21 21 51,
interne 258.

082221 O

M

NEUCHÂTEL
cherche

MIGROS -
une affaire
SOLIDE !

pour le restaurant de son Marché
rue de l'Hôpital, Neuchâtel

dame de buffet

Nous offrons:
- place stable
- semaine de 44 heures
(heures d'ouverture de magasin, dimanche fermé)
- nombreux avantages sociaux



M-PARTICIPATION

remise d'un titre de Fr. 2500.— qui donne droit à un dividende annuel, basé sur le chiffre d'affaires.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHÂTEL
service du personnel, tél. (038) 35 11 11, int. 241,
case postale 228, 2002 NEUCHÂTEL.

081295 O

Pour développer notre organisation de vente en Suisse romande, nous cherchons des

représentants (es)

- si vous êtes dynamique et désirez de développer votre sens commercial,
- si vous aimez une activité intensive et indépendante,
- si vous êtes âgé de 25 à 45 ans et possédez une voiture,

alors prenez rendez-vous avec notre direction qui vous renseignera à Neuchâtel sur l'activité, la formation, salaire, commissions, promotions et les prestations sociales.

IKALCO - Lausanne - Tél. (021) 22 16 46.

082228 O

Nous engagerions immédiatement un/une

MONITEUR ou MONITRICE DE TENNIS

pour 2 soirées par semaine dès le mois de mai.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à l'Ecole-Club Migros, secrétariat, rue de l'Hôpital 11, 2000 NEUCHÂTEL. Tél. 25 83 48 entre 10 h et 12 h et entre 14 h et 18 h, du lundi au vendredi.

082214 O

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Pour compléter l'effectif de notre entreprise, nous cherchons pour notre centre de Serrières un

MÉCANICIEN AUTO

au bénéfice d'un certificat fédéral de capacité et en possession du permis de conduire pour poids lourds.

Notre futur collaborateur sera principalement chargé de l'entretien de notre parc de véhicules.

Conditions de travail:
- horaire normal
- prestations sociales de premier ordre
- stabilité de l'emploi

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs offres accompagnées des documents usuels aux
FABRIQUES DE TABAC REUNIES S.A.,
Service de recrutement, 2003 Neuchâtel.

082231 O

Nestlé

Nous cherchons pour le service de Biologie à Orbe un

HÉMATOLOGUE de formation universitaire

qui sera responsable de la conduite d'un laboratoire, du développement de méthodes et de la bonne marche de travaux de recherche en hématologie et en toxicologie. Il devra posséder une expérience pratique en hématologie et recevra une formation complémentaire par nos soins.

Les personnes intéressées peuvent demander une formule de candidature en téléphonant au N° (024) 41 12 81, interne 332, ou adresser leurs offres directement à la

Société d'assistance technique pour produits Nestlé S.A.
Laboratoire industriel
1350 Orbe.

082197 O

Nestlé

Important commerce met au concours un poste de

chef de rayon sport/ménage

dynamique et capable d'assumer ses responsabilités.

Faire offres avec curriculum vitae sous chiffres AM 1050 au bureau du journal.

082219 O

HÔTEL TÊTE-DE-RAN

cherche des

EXTRA

pour banquets, vendredi 5 mai 1978. Bien rémunérés, seulement 5 heures de travail, transport assuré.

Tél. (038) 53 33 23,
demander M. Jean.

082004 O

Fabrique d'horlogerie cherche:

secrétaire

aimant le travail indépendant. Anglais - français demandés.

Faire offres sous chiffres JX 1059 au bureau du journal.

082168 O

Importante société multinationale

cherche

REPRÉSENTANTS (agents libres)

à plein temps ou à mi-temps. Très bonnes possibilités de gains pour personnes enthousiastes et ambitieuses. Aucun investissement!

Renseignez-vous par téléphone au (038) 24 62 78, de préférence le soir.

082006 O

Entreprise région Payerne engage tout de suite ou pour date à convenir

un monteur en ventilation

sachant souder le plastique

un mécanicien

mécanique générale, pour travaux de tournage et prémontage. Personnes ayant de bonnes qualifications, capables de travailler seules, sont priées d'adresser leurs offres

sous chiffres PH 24401 à Publicitas, 1002 Lausanne ou de téléphoner au (037) 75 20 02.

081813 O

Claude Hirschi
Installateur sanitaire
1787 Môtier-Vully,
tél. (037) 71 18 34,
cherche

installateur-sanitaire

avec connaissances dans les travaux de chauffage. Entrée immédiate ou à convenir.

081051 O

François BOUDRY
1-3, rue des Guches
2034 PESEUX - Tél. (038) 31 12 56
ferblanterie - installations sanitaires
cherche pour entrée immédiate ou à convenir

un ouvrier qualifié ferblantier et installateur sanitaire

Faire offres ou se présenter. 082172 O

On cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

1 peintre sur autos et 1 aide-peintre

Bon salaire.

Faire offres à la carrosserie
Paul Schoelly,
2068 Hauterive-Neuchâtel.
Tél. (038) 25 93 33.

082171 O

Adia offre un grand choix d'emplois
Nous cherchons:

peintre

Rue du Seyon 8a, 2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 74 14

082223 O

Travaillez chez Adia en attendant de trouver un poste définitif. Nous cherchons:

serrurier

Rue du Seyon 8a, 2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 74 14

082224 O

Nous cherchons pour date à convenir dans notre garage moderne à Bienne

MÉCANICIEN-AUTO

Nous offrons des conditions de travail agréables, très bon salaire, ainsi que la possibilité de se perfectionner en suivant des cours techniques.

H. Hauri AG Agence BMW
2504 Bienne, tél. (032) 41 40 88.

082194 O

SOMECSA
FABRIQUE DE CADRANS
en face de la gare de Corcelles

désire engager une

employée

pour son département emballage-expéditions. Préférence sera donnée à personne connaissant la dactylographie. Horaire journalier de 13 h 30 à 17 h 30. Prière d'adresser offres écrites à **SOMECSA**, 2034 Peseux, ou de téléphoner au (038) 31 23 31.

082232 O

Peintre en bâtiment cherche

un associé dans petite entreprise, éventuellement reprise commerce. Tél. (038) 33 54 81, heures des repas.

076359 O

L'industrie graphique enrichit votre vie.

LA RADIO-TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE

cherche pour son studio de radiodiffusion à Lausanne

UN ÉLECTRONICIEN

qui sera appelé à collaborer dans le cadre de la maintenance (équipements techniques des studios, régions, etc.) et de cas en cas à la production (enregistrement, diffusion d'émissions).

Exigences:
- diplôme en électronique d'une école professionnelle ou éventuellement certifié de fin d'apprentissage de mécanicien électronique
- disponibilité, esprit d'équipe. Entrée: à convenir.

Les candidats de nationalité suisse sont priés de faire offres détaillées avec photo et prétentions de salaire au **SERVICE DU PERSONNEL RADIO**, av. du Temple 40, 1010 LAUSANNE.

082150 O

coifferie



rue saint-honoré saint-maurice 12 SANS rendez-vous

engage tout de suite ou pour date à convenir

COIFFEURS-COIFFEUSES

et
SHAMPOINEUSES
pour dames. Ambiance sympathique, possibilités d'avancement. Tél. (038) 24 66 88.

082151 O

Garage de la place cherche

laveur - graisseur - serviceman

pour entrée à convenir.

Tél. 25 02 72.

081834 O

AES Institut spécialisé en études de marché, cherche pour Neuchâtel et environs

enquêteuses (eurs)

Convientrait à ménagères et étudiants. Age minimum 18 ans.

Tél. (038) 33 14 94, dès 17 heures.

082110 O

Nous cherchons

MÉCANICIEN FRAISEUR

(pour travaux fins et d'ajustage précis). Entrée à convenir. Région est de Neuchâtel.

Faire offres sous chiffres HV 1057 au bureau du journal.

082170 O

La Fondation Suisse Bellevue, maison de thérapie pour adolescentes, désire engager

UN (E) ÉDUCATEUR (TRICE) SPÉCIALISÉ (E)

(ou possédant une formation équivalente) capable d'assumer des responsabilités variées. Conditions de travail selon convention ANEMEA - ANTES. Entrée en fonction: à convenir.

Les offres écrites, avec curriculum vitae, sont à adresser à la Direction de l'Institution, rue du Tronchet, 2023 Gorgier.

082225 O

Fabrique d'horlogerie Corcelles (NE)

désire engager:

employée de bureau

aimant les chiffres et le secrétariat, - travaux variés, - allemand et français demandés.

Faire offres sous chiffres GT 1056 au bureau du journal.

082173 O

Cherchons

sommelière

Débutante acceptée. Entrée immédiate.

André Locatelli
Café du Pont, 2017 Boudry.
Tél. (038) 42 14 20.

081033 O

Nous cherchons pour la vente de notre

bijouterie fantaisie démonstratrice qualifiée

sur la place de Neuchâtel une Poste stable + salaire selon capacités. Semaine de cinq jours. Avantages sociaux. Téléphoner le matin de 8 h 30 à 11 h au (022) 35 35 04.

082191 O

Bureau d'architecture de la région de Neuchâtel

cherche à engager

jeune dessinateur en bâtiment

ayant de l'expérience pour le dessin, les devis et le chantier.

Adresser offres sous chiffres 87-771 Aux Annonces Suisses S.A. «ASSA» 2 fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

082233 O

Restaurant de l'Hippocampe

Bevaix. Tél. 46 18 44

cherche

filles ou garçons de salle

connaissant les 2 services. Entrée le 1^{er} juin.

Faire offres à **M^{me} E. Benguerel.**

081920 O

Bar à café à Colombier cherche

sommelière

travail en 2 équipes. Salaire fixe.

Tél. 41 28 98.

081047 O

Pension de 22 pensionnaires cherche pour début juillet

une cuisinière

bon salaire, nourrie et logée.

Tél. 31 33 21.

081027 O



La Direction d'arrondissement des téléphones ouvre son

CENTRE D'INFORMATION

rue du Temple-Neuf 11 à Neuchâtel

La Direction d'arrondissement des téléphones de Neuchâtel a l'honneur et le plaisir d'inaugurer aujourd'hui son centre d'information des télécommunications. Sis à la rue du Temple-Neuf 11, ce centre comprend, au rez-de-chaussée, l'accueil de la clientèle qui obtiendra là les renseignements et conseils souhaités. Au 1^{er} étage, un vaste local abrite une exposition et permet la démonstration des appareils et installations des télécommunications. Une cabine téléphonique extérieure, spacieuse et facilement accessible, complète le tout. Conscients que l'on ne fait pas de bonne publicité avec de bonnes intentions uniquement, un soin particulier a été voué à la conception et à l'aménagement du centre, ainsi qu'à la formation du personnel qui le desservira.

Au moment où l'on parle beaucoup, au chef-lieu, de l'animation du centre commercial, je suis heureux de pouvoir, par la présence de mes services, apporter une contribution qui sera sans doute appréciée. Ceci d'autant plus que ces services ne sont pas destinés à la seule clientèle de Neuchâtel, mais bien à celle de tout



André Rossier
Directeur de l'arrondissement des téléphones

l'arrondissement qui couvre le canton, les Franches-Montagnes et la partie supérieure du Vallon de Saint-Imier.

Cette inauguration me réjouit également du fait qu'elle intervient à une époque où les PTT accomplissent un effort particulier sur le plan de l'information et de la publicité, afin de mieux faire connaître le vaste choix de nos prestations et leurs avantages. Aussi est-ce bien tout l'éventail des télécommunications qui sera traité au nouveau centre, soit les affaires concernant le téléphone, le télex, la télédiffusion, la transmission de données, la radio et la télévision. Le siège de la direction reste néanmoins à la place de la Gare 4, et les autres services spécialisés à leurs emplacements actuels.

Ainsi, à Neuchâtel, les télécommunications font un nouveau pas de plus pour se rapprocher de la clientèle qui ne manquera pas de mettre à contribution ces services et de constater bien vite qu'au centre-ville... c'est plus facile!

André Rossier
Directeur de l'arrondissement des téléphones

PROFITEZ
de notre
action spéciale

**ÉCHANGE
DES APPAREILS
TÉLÉPHONQUES**

*Renseignements au
centre d'information*



(Photos Charlet)

Fournisseurs et entreprises ayant collaboré
à la
transformation

CALORIE S.A.

Neuchâtel - Lausanne
La Chaux-de-Fonds - Saint-Imier

CHAUFFAGE
CONDITIONNEMENT
D'AIR
SERVICE
D'ENTRETIEN

elexa

Electricité - Téléphone PTT
NEUCHÂTEL
Avenue de la Gare 12
PESEUX ST-BLAISE CERNIER
Rue de Corcelles 8 Gd-Rue 39 Rue F.-Soguel 26

ELECTRONA

Batteries
pour centraux
téléphoniques
et toute autre
application.

ELECTRONA S.A.
FABRIQUE D'ACCUMULATEURS
2017 Boudry - Tél. (038) 44 21 21.

AUTOPHON



SPÉCIALISTES
EN
COMMUNICATIONS

2000 Neuchâtel
Cassarde 24. Tél. 24 53 43

HASSLER

MAISON FONDÉE EN 1913 - 13, RUE SAINT-HONORÉ - 2001 NEUCHÂTEL - CH 2021 2022

**DÉCORATION
D'INTÉRIEURS**

Saint-Honoré 12 - Neuchâtel

**TÉLÉVISEURS
BIENNOPHONIE**

VELECTRA S.A.
BIENNE

Société Technique S.A.
Neuchâtel - Tél. 25 52 60

MENUISERIE
CHARPENTE
FENÊTRES

Toutes transformations
et réparations.

PIZZERA

PLÂTRERIE-PEINTURE
PAPIERS PEINTS

Pommier 3 - 2001 Neuchâtel
Tél. (038) 25 33 44
Planeyse 1 - 2013 Colombier
Tél. (038) 41 31 36

ZENITH TIME S.A.
LE LOCLE

FOURNISSEUR OFFICIEL
DES PTT
EN DISQUES D'APPEL
TÉLÉPHONIQUE.

LA RÉCEPTION
A ÉTÉ
EXÉCUTÉE PAR

**LA MENUISERIE
Martial RITZ S.A.**

Tél. 25 24 41 - 31 25 90

CABLES CORTAILLOD
ÉNERGIE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

CÂBLES TÉLÉPHONQUES
SELON NORMES DES PTT
d'abonnés - régionaux - interurbains -
coaxiaux - à fibres optiques
CÂBLES COAXIAUX « FILOVISION »
destinés aux réseaux de télédistribution

Telesignal

Alarmer et chauffer par téléphone

gfeller
telecommunications

Gfeller S.A., 3018 Berne
Tél. (031) 55 51 51

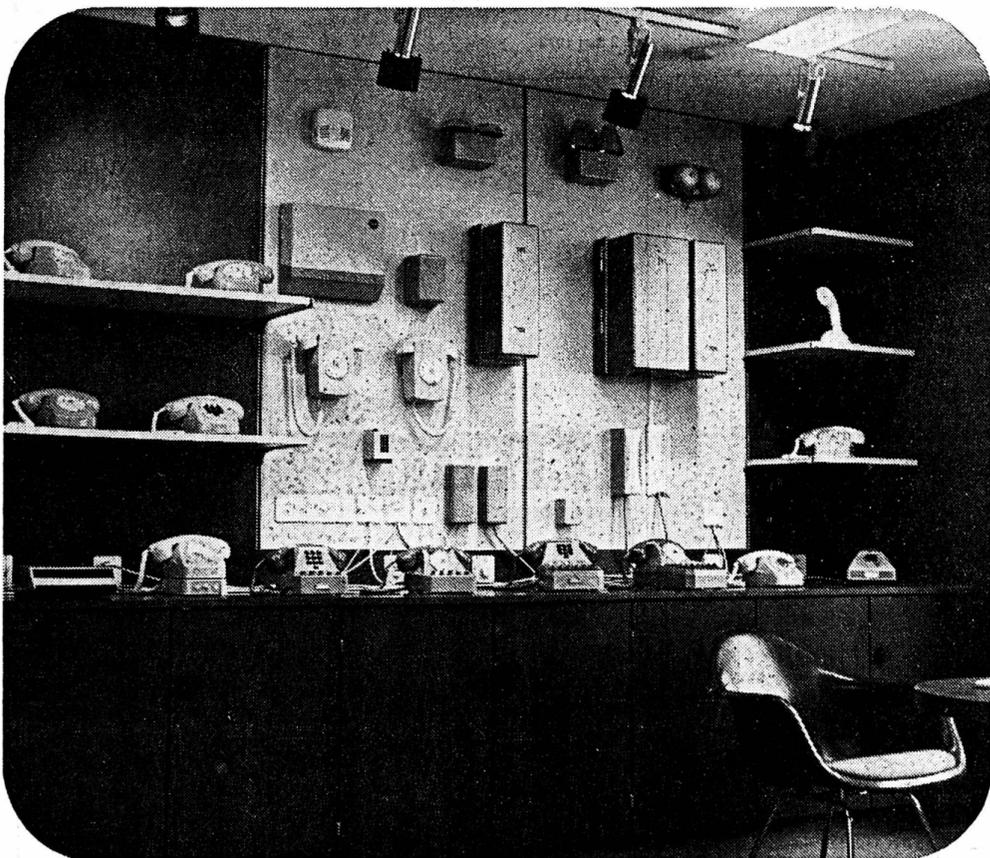
DONAX S.A.

CONSTRUCTIONS
ET
MENUISERIE
MÉTALLIQUES

Portes-Rouges 30
Neuchâtel. Tél. 25 25 01.

OSCILLOQUARTZ
SA

BAIES GÉNÉRATRICES
DES FRÉQUENCES DE BASE
POUR TÉLÉPHONIE
ET TRANSMISSION
DE DONNÉES



OUVERTURE: lundi-vendredi 08.00-11.45 — 13.45-17.30

Baisse de prix sur le best-seller de la catégorie moyenne!

Ford Taunus: Fr. 11990.-



Nouveau: Baisse de prix atteignant 1220 francs

La voiture moyenne la plus achetée de Suisse devient encore plus frugale. Et encore plus avantageuse: vous l'obtenez maintenant pour moins de 12000 francs (Elle est aussi – et de loin! – la six-cylindres la plus avantageuse du marché).

Quelques exemples:	Nouveau prix	Votre gain
Ford Taunus (59 ch)	Fr. 11 990.-	Fr. 810.-
Ford Taunus 1600L (72 ch)	Fr. 13 090.-	Fr. 900.-
Ford Taunus 2000L (98 ch)	Fr. 14 090.-	Fr. 940.-
Ford Taunus 2000L V6	Fr. 14 280.-	Fr. 940.-
Ford Taunus 2000S (98 ch)	Fr. 15 590.-	Fr. 1010.-
Ford Taunus 2300 Ghia V6	Fr. 17 590.-	Fr. 1200.-

Une Ford offre plus de contre-valeur. Durant des années. Et à la revente. Profitez-en donc – surtout maintenant!...

Nouveau: Services espacés de 20 000 km

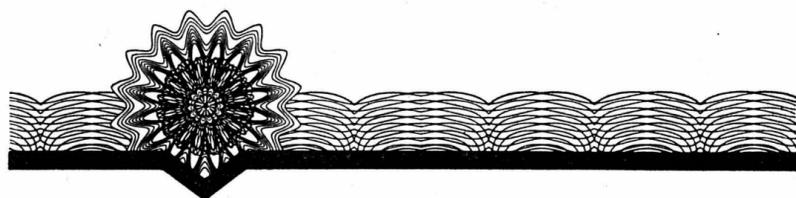
Comme sur chaque autre Ford, nous doublons les intervalles de service et diminuons vos frais: Achetez maintenant une Taunus, vous réduirez ensuite d'un quart vos dépenses d'entretien.

Sécurité comprise.



Le signe du bon sens.

Garage des Trois-Rois S.A. La Chaux-de-Fonds: Boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81, magasin de vente: Avenue Léopold-Robert 92/Rue de la Serre 102.
J.-P. et M. Nussbaumer Neuchâtel: Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01.
Le Locle: Rue de France 51, tél. (039) 31 24 31.
Cortallod: Daniel Lanthemann, Garage, chemin des Jordils 16 — **Fleurier:** Robert Basset, Garage + Transports — **Le Landeron:** Samuel Hauser, Garage, rue de Soleure 16 — **Le Noirmont:** André Gay, Garage Rio — **Saint-Imier:** Garage Méria S.A., 24, Rue de Châtillon



IEIG

Kernkraftwerk

Gösgen-Däniken AG, Däniken

(Centrale nucléaire Gösgen-Däniken S.A.)

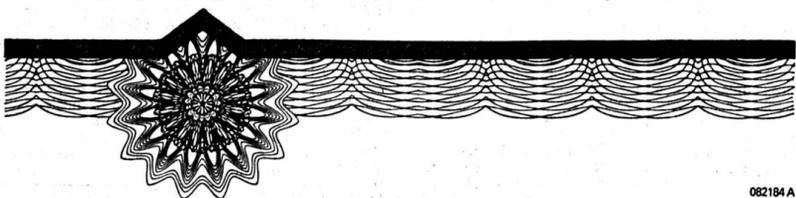
3³/₄ % Emprunt 1978-93 de Fr. 100 000 000

Le produit est destiné au financement partiel de la construction de la centrale nucléaire.

Titres: Obligations au porteur de Fr. 1000, Fr. 5000 et Fr. 100000 valeur nominale.
Coupons: Coupons annuels au 31 mai.
Durée: 15 ans au maximum.
Cotation: aux bourses de Zurich, Bâle, Berne et Genève.
Prix d'émission: 99%
Délaï de souscription: 2 au 9 mai 1978 à midi.
No de valeur: 112.050

Des bulletins de souscription sont à la disposition des intéressés auprès des banques soussignées.

Union de Banques Suisses
Crédit Suisse
Société de Banque Suisse
Banque Populaire Suisse
Banque Leu SA
A. Sarasin & Cie
Société Privée de Banque et de Gérance
Banque Cantonale de Soleure
Banque Cantonale de Zurich
Banque Cantonale de Bâle
Banque Cantonale de Berne
Banque Cantonale d'Argovie
Banque Cantonale Lucernoise



Le lave-linge entièrement automatique qui sait tout faire. Même économiser quatre fois.

Economie lors d'une demi-machine de linge

1. Eau – jusqu'à 35%
2. Produits de lessive – jusqu'à 25%
3. Courant – jusqu'à 25%
4. Temps – jusqu'à 20%

Si vous désirez faire une petite lessive – avec un demi-remplissage du tambour – une pression sur la touche suffit pour transformer le programme de lavage en programme économique.

16 programmes différents pour toutes les sortes de linge. INTERVALL-AUTOMATIQUE avec essorage à 800 tours/minute.
 Renseignements par votre magasin spécialisé.
Siemens-Albis SA
 42, rue du Bugnon, 1020 Renens
 tél. 021/34 96 31



SIWAMAT 470

Siemens

appareils ménagers

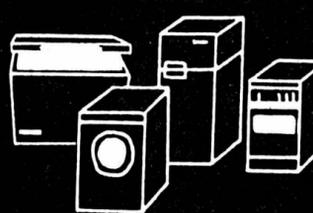
Qualité
 Choix — Compétence

CRETEGNY

Fbg du Lac 43 — Neuchâtel
 Tél. 25 69 21

Des prix bas
 Un service à la hauteur

COMPTOIR MÉNAGER



APPRENTISSAGES

Grand garage de la place cherche

1 apprenti vendeur-magasinier

pour le département pièces de rechange.
 Entrée immédiate.

Adresser offres écrites à KY 1060 au bureau du journal. 078497 K

Nous engageons, jeune homme comme:

apprenti ferblantier-installateur sanitaire

Entrée le 21 août 1978.

S'adresser à: Bauermeister & Cie ferblanterie-installations sanitaire place d'Armes 8 - 2000 Neuchâtel. Tél. 25 17 86. 076145 K

COMMERCES

A remettre pour date à convenir, à Neuchâtel dans quartier commercial et industriel

CAFÉ - RESTAURANT

Loyer intéressant.
 Bon chiffre d'affaires.

Faire offres sous chiffres OC 1064 au bureau du journal. 082222 Q

A remettre à La Chaux-de-Fonds pour date à convenir, cause double situation, magnifique

salon coiffure

pour dames, 1^{re} catégorie, bonne clientèle, emplacement idéal. A personne sérieuse et compétente, aide et facilités seront accordées.

Ecrire sous chiffres P 28-950050 à Publicitas, av. Léopold-Robert 51, 2301 La Chaux-de-Fonds. 081688 Q

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal.

J. GRISONI
Producteur et négociant
Cressier Tél. 47 12 36

VIN NOUVEAU

1977 un millésime surprenant
**BLANC TIRÉ AU GUILLON
NON FILTRÉ**

Dégustation à la cave
Restaurants et magasins spécialisés.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 55 c. le mot
(minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce
commerciale, non occasionnelle
ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce »,
il suffit de remettre un texte clair
et très lisible à notre réception,
4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A VENDRE

ROBE MARIÉE complète, taille 40, Pronup-
tia. Tél. 46 21 07. 076450 J

VÉLO d'occasion 5 vitesses en bon état.
Tél. 24 25 81, aux heures des repas. 080502 J

GOUCHE de A. Wieser « Le Pas de
Chèvre », 500 fr. Tél. 24 37 64. 076494 J

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE 3 plaques.
Tél. (039) 31 39 72. 080506 J

UN VAISSELIER NOYER ancien, prix à discou-
ter. Tél. (039) 31 39 72. 080505 J

DIVERS MEUBLES bas prix, pour meubler
chalets. Tél. (039) 31 39 72. 080508 J

SALON SKAI ROUGE. Tél. (039) 31 39 72.
080507 J

CANAPÉ ET 2 FAUTEUILS beige cuir. Prix à
discuter. Tél. 24 20 52. 076419 J

PAUL DE PURY (1844-1874) particulier vend
dessins originaux. Tél. 25 67 31 (interne 41),
heures de bureau. 076407 J

CHASSE SECURIAL pour bébé, encyclopédie
Universalis neuve. Tél. 42 23 26. 080313 J

TV NOIR-BLANC Philips, grand écran, par-
fait état, 250 fr. Tél. 24 09 29, le soir. 076441 J

MACHINE À LAVER le linge Bosch 5 kg,
entièrement révisée, 900 fr. Tél. 24 09 29,
le soir. 076442 J

POUR CAUSE DÉPART: machine à laver
linge supermatic 5 kg, 15 programmes état
neuf, 450 fr.; armoire moderne chaussures,
78 x 80, 60 fr.; 2 chaises skai jaune
rembourrées 30 fr. Tél. 25 61 90. 080305 J

1 REMORQUE charge utile 250 kg + 1 tente
de camping 4 places et accessoires, le tout
1200 fr. + 1 porte-bagages Peugeot 204-304
50 fr.; 1 frigo Bosch automatique 250 fr.
Tél. (038) 25 92 79, dès 1 h 30. 076127 J

VOILIER YOLLENKREUZER 1969, inspecté
en 1978. Tél. (038) 41 12 52. 080511 J

APPAREIL STÉRÉO marque Sanyo, 2 haut-
parleurs, tourne-disque, cassettes et radio,
400 fr. Tél. (038) 31 67 44. 080369 J

VÉLOSOLEX + mobylette. Tél. 31 89 14
(midi et soir). 080361 J

JEUNES CANARIS: 1 mâle, 2 femelles, 15 à
25 fr. Tél. 53 16 68. 081058 J

DIVAN, fauteuils, entourage, 4 fauteuils (à
recouvrir). Tél. 51 32 91 (heures repas).
081057 J

MINI VÉLO «FLORIDA» blanc, très bon état,
150 fr.; meuble pour radio et PU plaqué
noyer, 107 x 85 x 40 cm, 90 fr. Tél. 51 25 33.
080343 J

ROBE DE MARIÉE, taille 40, avec chapeau.
Tél. 31 72 04. 080356 J

PLACE PRIVÉE couverte pour bateau, nid-
du-Crô, avantageux. Tél. 33 46 37, le soir.
075953 J

CUISINIÈRE GAZ, 4 feux, four autonet-
toyant, état de neuf, 200 fr. Tél. 31 56 17.
076398 J

VOILIER 3 PLACES type «Héron» y compris
matériel obligatoire, chariot, place payée 78.
Prix 3500 fr. Tél. (038) 53 29 38. 076392 J

DEMANDES A LOUER

APPARTEMENT 4 1/2 chambres ou plus,
région Neuchâtel - Peseux. Tél. (038)
53 37 94. 076453 J

CHAMBRE INDÉPENDANTE non meublée,
W.-C., douche. Tél. (038) 24 66 53. 080353 J

OFFRES D'EMPLOIS

CHERCHONS UNE DAME CHRÉTIENNE
sachant cuisiner et prendre des responsabi-
lités pour les jours de congé et les vacances.
Tél. (038) 24 64 77, Trois-Portes 4 A, Neu-
châtel. 080529 J

MONSIEUR âgé, veuf, cherche dame qui lui
préparerait son repas de midi et maintien-
drait propre son intérieur. Ecrire à CN 1035
au bureau du journal. 080328 J

DIVERS

CONSULTATIONS JURIDIQUES pour fem-
mes ayant des problèmes à résoudre,
aujourd'hui, av. DuPeyrou 8. Prendre
rendez-vous de 13 à 14 h. Centre de liaison
de Sociétés féminines. Tél. 25 50 03. 080321 J

A DONNER: CHATON gris, propre.
Tél. 25 52 88. 080340 J

ANGLAIS, je cherche personne de langue
maternelle anglaise, américaine pour leçons
de conversation. Adresser offres écrites à
CO 1052 au bureau du journal. 080347 J

DEMANDES A ACHETER

CHERCHONS CHAISE D'AUTO INCLINABLE
pour enfant. Tél. 33 73 15. 076499 J

ETABLISSEMENT mécanique en bon état avec pieds,
longueur 250 cm, largeur 60-80 cm.
Tél. 24 52 22, interne 15, bureau. 080334 J

MAISON DE POUPEES pour fillettes.
Tél. (038) 31 63 85. 080517 J

ARGENTERIE JETZLER, modèle «La Reine».
Tél. 42 39 27. 076425 J

A LOUER

PESEUX joli 2 pièces tout confort, vue, tran-
quillité, pelouse, cuisine agencée.
Tél. 31 47 17. 076438 J

U 4

Américains

Sous le signe
des Etats-Unis

The Party goes on!



Ce qui frappe immédiatement chez les Américains, quand on vient du Vieux Continent, c'est le nombre incroyable de «parties» qu'ils peuvent donner. Ces petites réceptions, très souvent improvisées au dernier moment, n'ont jamais rien de guindé ni de conventionnel.

Naturellement, en été, ces petites fêtes se donnent au jardin. Les cocktails se servent autour de la piscine, et John, Jack ou Bill préparent le repas sur le gril. Régime classique: des steaks énormes qui remplissent largement une grande assiette. Ils ont grésillé sur un feu de bois qui laisse flotter dans l'air une petite odeur de Far West.

Les Américains sont passés maîtres dans la technique de la grillade et ils utilisent des grils qui sont de véritables modèles de luxe.

★★★★★★★★★
Découvrez vous aussi le charme du barbecue ou des grillades à l'américaine!

Notre Barbecue-Shop vous présente les toutes dernières nouveautés en direct des Etats-Unis.

Par exemple ce gril-cloche en fonte noire, équipé de tous les raffinements possibles et imaginables. Avec plateaux de bois dur de chaque côté pour le découpage de la viande, un grand tiroir à cendres facile à vider, une grille en fer durci de 40,6 x 71 cm pouvant se placer à 4 hauteurs, ventilateur pour le réglage de la température de cuisson, sur la cloche, une poignée pivotante en bois dur. Le tout monté sur quatre roulettes de caoutchouc! 650.- (Photo à droite)

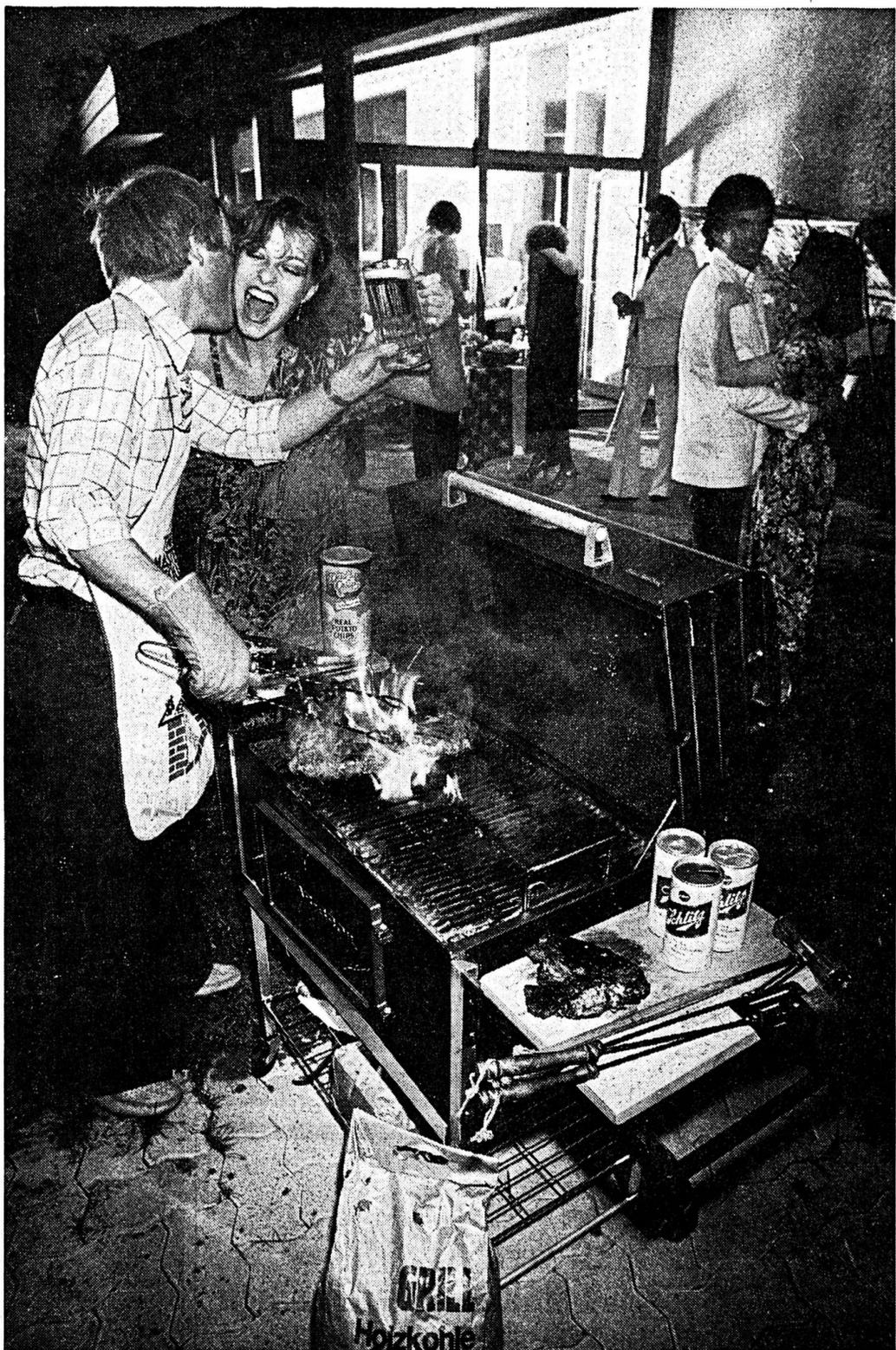


Le même modèle en version tout aussi raffinée mais avec une grille plus petite de 35,5 x 58 cm 450.-
Et vous pouvez vous offrir la broche avec moteur à batterie pour 129.-

★★★★★★★★★



Autre modèle de luxe: gril de forme carrée monture en acier inoxydable brillant, indéformable et facile à nettoyer. La grille peut se placer à 4 hauteurs et même basculer de côté pour former 2 plans de cuisson. Un plateau de rangement latéral est



réservé aux condiments et épices. Surface de la grille 47,6 x 47,6 cm. Hauteur de travail 70 cm. Couleur vert/noir. 198.-
(Le même modèle avec finition porcelaine et thermomètre encastré 298.-)



★★★★★★★★★
Découvrez à notre Barbecue-Shop tous les gadgets qui feront la joie de votre mari!

Notre choix est énorme. Piquons au hasard les «herbes aromatiques» que l'on jette sur la braise pour donner aux grillades une saveur incomparable. 125 g 2.50



1.75
4.90
Du encore les cubes «Flaman» pour allumer le feu comme par magie 24 cubes (650 g) 1.75 ou le liquide inodore «Forte Flamme» également pour allumer le feu le litre 4.90

★★★★★★★★★
Last but not least: «Gastronomie en plein air» Un livre plein de recettes et de trucs pour les meilleures grillades de votre vie. 14.90



★★★★★★★★★

STUDIO NON MEUBLÉ dans villa à Auvernier. Tél. 31 31 53. 076452 J

HAUT D'HAUTERIVE, 3 1/2 pièces, grand balcon, cuisine agencée, vue sur le lac et les Alpes, 545 fr., charges comprises. Dès fin juin. Tél. 33 41 92. 080503 J

BEL APPARTEMENT CÔTE 158, 3 pièces, immédiatement ou à convenir, bains, balcon, 360 fr. + charges. Tél. 25 10 64. 080509 J

COSTA BRAVA studio deux personnes, 130 fr. par semaine. Tél. 53 11 65. 080339 J

LOCAL de 32 m² avec W.-C., situé dans le haut de Saint-Blaise, pour dépôt ou petit bureau, 220 fr., charges comprises. Tél. 33 34 05. 080337 J

FONTAINEMELON: 3 pièces, confort, vue. Libre immédiatement. Tél. 46 22 43, le soir. 080514 J

ENVIRONS DES PONTS-DE-MARTEL, à louer dans ferme, appartement 2 chambres, cuisine, bains, pour le 1^{er} mai. Eventuellement pour week-end. Tél. (039) 37 14 12. 081055 J

STUDIO À BEVAIX, Jonchères 5, tout de suite ou date à convenir, avec salle de bains, cuisinette séparée agencée, local ou galetas et place de parc. Vue sur le lac et les Alpes. Prix mensuel 220 fr., charges comprises. Adresse: H. Bach, Cortaillod, tél. 42 21 33. 080330 J

APPARTEMENT 3 pièces à Cornaux, 375 fr., charges comprises. Tél. 41 31 41. 076411 J

COLOMBIER, 1 appartement de 2 pièces, 1 appartement de 3 pièces, tout confort, 340 fr et 490 fr., charges comprises. Libres immédiatement. Tél. 31 20 21, l'après-midi. 081054 J

NEUCHÂTEL, studio non meublé, cuisine agencée, salle de bains, pour le 1^{er} juin 1978. Tél. 25 99 91. 080521 J

BEVAIX, 3 pièces, cuisine, hall, coin à manger, bains, W.-C. balcon, cave, 341 fr. + charges. Tél. 55 21 77. 080345 J

LE SEPEY/AIGLE, meublé avec confort, 15 fr. par jour. Libre jusqu'au 24 juin. Tél. (038) 31 26 00. 080519 J

STUDIO MEUBLÉE, cuisine agencée, 260 fr. par mois. Tél. 25 34 69. 080516 J

BEAU 3 PIÈCES confort, mansardé, Parc 87, libre tout de suite. Tél. 25 66 66. 080374 J

A SERRIÈRES logement 4 pièces dans HLM, 302 fr., charges comprises. Date d'entrée à convenir. Adresser offres écrites à DP 1053 au bureau du journal. 076424 J

CHAMBRE MEUBLÉE, indépendante, douche, 130 fr. Poudrières, tél. 25 95 33. 080360 J

APPARTEMENT 3 PIÈCES à Marval, tout compris, 403 fr. Tél. 24 62 49. 076391 J

BOUDRY, rue de la Gare 19, sud stade de football, appartement de deux chambres, cuisine, salle de bains, balcon, cave et place de parc. Libre fin avril, mai ou juin. Location mensuelle 282 fr., charges comprises. Offres à H. Bach, tél. 42 21 33. 080329 J

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE FEMME cherche place de femme de chambre région Neuchâtel ou environs. Tél. 25 53 93, heures des repas. 080520 J

JEUNE DAME EMPLOYÉE DE BUREAU cherche travail à la demi-journée, le matin. Adresser offres écrites à ER 1054 au bureau du journal. 076421 J

HOMME cherche travail à domicile région Colombier ou nettoyaages bureaux, une à deux fois par semaine Neuchâtel-Colombier. Adresser offres écrites à NB 1063 au bureau du journal. 080504 J

JEUNE FILLE cherche travail le samedi, mercredi après-midi et samedi matin. Tél. 42 31 08. 080357 J

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

14.20 Point de mire
14.30 Télévision éducative
15.00 TV-contacts
17.30 Téléjournal
17.40 La récré du mardi
18.05 Courrier romand
18.30 Oui-Oui
18.40 Système «D»
19.00 Un jour, une heure
19.30 Téléjournal
19.45 Un jour, une heure
20.00 Passe et gagne
20.20 Spécial Cinéma
23.20 Téléjournal

FRANCE III

17.35 FR 3 jeunesse
18.05 Télévision régionale
18.20 Actualités régionales
18.40 Tribune libre
18.55 FR 3 actualités
19.00 Les jeux à Tourcoing
19.30 Un jour, la fête
21.00 FR 3 dernière

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 TV scolaire
9.50 Reprise
10.30 TV scolaire
11.10 Reprise
15.00 Da Capo
17.00 La maison des jouets
17.30 L'Islande
18.00 La cosmétique (4)
18.15 Attention super-8!
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.05 Le paradis des animaux
19.35 Point de vue régional
20.00 Téléjournal
20.20 CH-magazine
21.05 Autoreport
21.15 Derrick
22.15 Téléjournal
22.30 Mardi Sport

FRANCE I

11.15 Réponse à tout
11.30 Midi première
12.00 T F 1 actualités
12.45 Restez donc avec nous
13.30 Aux frontières du possible
14.25 Restez encore avec nous
17.00 A la bonne heure
17.25 1, rue Sésame
17.50 Comment faire
17.55 Le village englouti (13)
18.15 Minutes pour les femmes
18.20 Actualités régionales
18.45 Les formations politiques
19.00 T F 1 actualités
19.30 Les Claudine
21.00 Titre courant
21.15 Avec André Malraux
22.05 T F 1 dernière

FRANCE II

12.35 Magazine régional
12.50 Malaventure (5)

FRANCE III

17.35 FR 3 jeunesse
18.05 Télévision régionale
18.20 Actualités régionales
18.40 Tribune libre
18.55 FR 3 actualités
19.00 Les jeux à Tourcoing
19.30 Un jour, la fête
21.00 FR 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

9.00 Telescuola
10.00 Telescuola
10.30 Fine
18.00 Telegiornale
18.05 Per i più piccoli
18.10 Ora g giovani
19.10 Telegiornale
19.25 Il mondo del giaguaro
19.55 Il regionale
20.30 Telegiornale
20.45 L'uomo delle due ombre
22.15 Telegiornale
22.25 Martedì sport

ALLEMAGNE I

16.10, téléjournal. 16.15, les origines psycho-sociales de la maladie. 17 h, pour les enfants. 17.10, Papotin & Cie. 17.40, pour les petits. 17.50, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, qui suis-je. 21 h, report. 21.45, Kojak. 22.30, le fait du jour. 23 h, entretien. 23.45-23.50, téléjournal.

ALLEMAGNE II

16.30, mosaïque. 17 h, téléjournal. 17.10, Berufreport. 17.40, plaque tournante. 18.20, dessin animé yougoslave. 18.40, La panthère rose. 19 h, téléjournal. 19.30, Meuterei am Schlangenfluss. 21 h, téléjournal. 21.20, ceux du printemps de Prague. 22 h, Oberhausen. 22.45, Montreux-festival de jazz 1977. 23.55, téléjournal.

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures de 6 h à 23 h (sauf à 21 h), puis à 23.55. 6 h, le journal du matin et à 6 h, 7 h, 8 h, éditions principales. 7.35, billet d'actualité. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, chronique routière. 8.25, mémento des spectacles et des concerts. 8.40, microscopie. 9.05, la puce à l'oreille. 10.05, quel temps fait-il à Paris. 12.05, le coup de midi et de A jusqu'à Z. 12.15, mardi les gars. 12.30, le journal de midi. 13.30, rétro 33-45-78. 14.05, des ronds dans l'eau. 16.05, Le Capitain (12), d'après le roman de Michel Zevaco. 16.15, les nouveautés du disque. 17.05, en questions. 18.05, inter-régions-contact. 18.20, revue de la presse suisse allemande. 18.30, le journal du soir. 19 h, actualité littéraire. 19.15, radio-actifs. 20.05, OM, au avant-scènes radiophoniques: Plaidoyer pour un rebelle, d'Emmanuel Roblès. 20.05, OUC 1, sport et musique. 22.05, OM, baisse un peu l'abat-jour. 23.05, OM+OUC 1, blues in the night. 24 h, hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7 h, Suisse-musique. 9 h, informations. 9.05, le temps d'apprendre et cours d'italien. 9.20, domaine italien. 9.30, la Suisse et l'éducation. 10 h, les concerts du jour. 10.05, l'école des parents vous propose. 10.30, initiation musicale. 11 h, Suisse-musique. 12 h, midi-musique. 14 h, informations. 14.05, 2 à 4 sur la 2 et à vus humains. 16 h, Suisse-musique. 17 h, rythmes n. pop. 17.30, anthologie du jazz. 18 h, informations. 18.05, rediteleme. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, novitats. 19.40, nouveautés du jazz. 20 h, informations. 20.05, musique au pluriel et les chemins de l'opéra: Le comte de Luxembourg, musique de Franz Lehár. 22.30, vient de paraître. 22 h, musiques au futur. 22.30, chronorhythmes. 23 h, informations. 23.05, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

Informations à 6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 23 h. 6.05, espresso. 9.05, tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. 10 h, le pays et les gens. 11.05, Pfälzer-Land-Musikanten. 11.30, mélodies populaires. 12 h, la chronique verte. 12.15, félicitations. 12.40, rendez-vous de midi: informations et musique. 14.05, magazine féminin. 14.45, lecture. 15 h, musique de scène du «Songe d'une nuit d'été», Mendelssohn. 16.05, entretien avec les auditeurs. 17 h, onde légère. 18.20, musique de danse. 18.45, sport. 19 h, actualités, musique. 20.05, théâtre. 21 h, sport. 22.05, jazz avec Off & Out. 23.05-24 h, top class classics.

LE MOT CACHÉ

SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est: **THÉODORE**

HOROSCOPE

NAISSANCES: Les enfants de ce jour seront intuitifs, concentrés, très actifs.

BÉLIER (21-3 au 20-4)

Travail: Obstacles, complications. Tout cela est du domaine du passé. Vous disposerez de plus d'argent. **Amour:** Vous restez enveloppés et affectueux pour le plus grand bien de vos relations amoureuses. **Santé:** Ce n'est pas la grande forme. A des moments d'énergie en succédant d'autres de dépression.

TAUREAU (21-4 au 21-5)

Travail: Organisez-vous et soyez prudent. Négociations fructueuses mais n'insistez pas trop. **Amour:** Journée mouvementée. Nouvelles connaissances intéressantes, échanges d'idées. **Santé:** Vous vous sentirez en bonne forme. Ce n'est pas une raison pour faire des abus.

GÉMEAUX (22-5 au 21-6)

Travail: Ne prenez pas de nouveaux engagements sans mûre réflexion. **Amour:** Vos rapports affectifs s'amélioreront. Consolidez-les, n'écoutez pas les commérages. **Santé:** Inquiétude, agitation, nervosité... Et la santé s'en ressent. Ralentissez le rythme!

CANCER (22-6 au 23-7)

Travail: Vous ferez de grands progrès. Ne vous laissez pas tenter par les spéculations. **Amour:** Moment d'incompatibilité d'humeur, montrez-vous conciliant avec l'être cher. **Santé:** Faites preuve de modération, même si vous vous sentez en forme.

LION (24-7 au 23-8)

Travail: Energie, esprit d'initiative; réussite assurée. Ne laissez plus rien en instance. **Amour:** Vous traverserez une bonne période de compréhension avec l'être qui vous est cher. **Santé:** Un peu de fatigue. Soignez-vous rapidement si vous ne vous sentez pas bien.

VERGE (24-8 au 23-9)

Travail: N'aggravez pas les heurts éventuels avec votre entourage, faites preuve d'application. **Amour:** Vous tournez le dos au bonheur, remâchez de vieilles amertumes, d'anciens griefs. **Santé:** Bonne dans

l'ensemble. Mais soyez très prudent, vous risquez d'être nerveux.

BALANCE (24-9 au 23-10)

Travail: Votre planéte reprend son cours habituel, ce qui vous permet d'espérer une meilleure orientation. **Amour:** Votre spontanéité, votre franchise vous assurent de longues amitiés. **Santé:** Prenez soin de vos jambes et de leurs diverses articulations.

SCORPION (24-10 au 22-11)

Travail: N'agissez qu'après mûre réflexion si vous voulez atteindre le but que vous vous êtes fixé. **Amour:** Oubliez vos ressentiments et dominez votre impulsivité, votre situation va s'améliorer. **Santé:** Amélioration mais soyez prudent, ne prenez pas trop de stimulants.

SAGITTAIRE (23-11 au 22-12)

Travail: Beaucoup de travail, vous en viendrez à bout sans effort. **Amour:** Vous pourrez régler vos problèmes avec l'aide de votre partenaire et faire des projets. **Santé:** Vous avez tendance à vous surmener; attention! Ne brûlez pas la chandelle par les deux bouts.

CAPRICORNE (23-12 au 20-1)

Travail: Réglez les questions d'ordre pratique, afin de pouvoir accorder plus de temps aux autres. **Amour:** Meilleur climat, projets d'avenir ou de vacances avec l'être cher. **Santé:** Tension, risques d'imprudence. Si vous devez voyager, attention au volant.

VERSEAU (21-1 au 19-2)

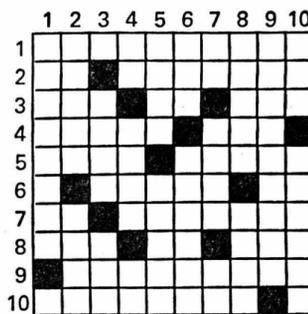
Travail: Les questions de la vie quotidienne seront prestement réglées. **Amour:** Journée brillante qui vous met en vedette, innombrables seront vos conquêtes... **Santé:** Reposez-vous davantage et surtout gardez le moral, ralentissez le rythme.

POISSONS (20-2 au 20-3)

Travail: Vous prendrez des décisions importantes. Ne laissez plus rien en instance. **Amour:** Vous vous intéresserez davantage à l'être cher et à la famille, vous serez plus réceptif. **Santé:** Chassez vos idées noires, n'exagérez pas les difficultés, prenez le temps de vous distraire.

MOTS CROISÉS

Problème N° 119



HORIZONTELEMENT

1. Extrémité du pédoncule d'une fleur. 2. Conjonction. Qui ont perdu leur éclat. 3. Instrument cher à un poète. Note. Manque de connaissances. 4. Fleur. D'un auxiliaire. 5. Zeus l'aima. Matériaux de construction. 6. Enveloppe verte. Possessif. 7. Sa suite est sans fin. Qui ont un aspect déprimant. 8. Partie liée, au bridge. Actionné. Printemps ou hivers suivant leur nombre. 9. Composée de parties unies. 10. Qui conduit dehors.

VERTICALEMENT

1. Complice d'un voleur. 2. Ornement pour officier. Ne pas y être est pénible. 3. Effet de l'âge. Exprime une ironie sceptique. 4. Petit lien. L'ostrogoth en manque. Appel. 5. Met en balance. Bander le ressort d'un perceuse. 6. Répartition. Atelier où l'on travaille en vue du brochage. 7. Temps. Elles sifflent. Pronom. 8. Affluent du Var. A tel point. 9. Sans hâte. 10. Direction. Passer au crible.

Solution du N° 118

HORIZONTELEMENT: 1. Hippocampe. — 2. Aveulis. On. — 3. Ger. Ir. Ose. — 4. Savonner. — 5. Râ. Menu. EV. — 6. Dites. Anse. — 7. Egas. Age. — 8. Ri. Bières. — 9. Disperser. — 10. Aréole. Est.
VERTICALEMENT: 1. Hagarde. Da. — 2. Ive. Aigrem. — 3. Pers. Taise. — 4. Pu. Ames. Pô. — 5. Olives. Bel. — 6. Ciron. Aire. — 7. As. Nuages. — 8. On. Nérée. — 9. Posées. Ers. — 10. Enervées.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Université: 17 h 15, conférence de M. J. Mettra sur P. Claudel.
Hôtel de ville: 20 h 30, Trio à cordes de Vienne. EXPOSITIONS. — Musée d'art et d'histoire. Beaux-Arts: Exposition A. Blaisé et C. C. Olsommer, peintures, F. Perret, photographies. Musée d'ethnographie: Exposition-donation Jean de Stoutz.
Musée cantonal d'archéologie.
Musée d'histoire naturelle.
Galerie des Amis des arts.
Galerie Ditesheim: Exposition Estevo, lithographies et aquarelles.
Centre culturel neuchâtelois: Jeannotat, gravures sur bois.
TOURISME: Bureau officiel de renseignements, place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.
Galerie de l'Atelier: Art populaire chaux-de-fonnières.
CINÉMAS. — Arcades: 20 h 30, King Kong. 12 ans. Rex: 20 h 45, Filo story. 16 ans. Studio: 18 h 45, Le petit Marcel (Sélection). 21 h, L'hôpital en folie. 16 ans. Bio: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, La fièvre du samedi soir. 16 ans.
Apollo: 15 h, 20 h 30, Comment se faire réformer. 12 ans. 17 h 30, A la recherche de Mr. Goodbar. 18 ans. 2^{ème} semaine.
Palace: 15 h, 20 h 45, Jésus de Nazareth. Enfants admis. 1^{ère} partie.
CONCERT. — Jazzland: Sony Price et Denis Progin.
DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escal, La Rotonde.
DANCINGS (jusqu'à 2 h) Big Ben bar, Red club, Bavaria, Bar du Dauphin, Au Vieux-Vapeur.
Urgences: La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).
Permanence médicale: En cas d'absence du médecin traitant, le N° de tél. 25 10 17 renseignement pour les cas urgents.
Soins à domicile: Centrale d'appels tél. 24 33 44 (heures de bureau). Samedi et dimanche, tél. 25 19 61.
Pharmacie d'office: G. Montandon, Epancheurs. La période de service commença à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

DESTINS HORS SÉRIE BEAUMARCHAIS par Anne et Serge Golon

RÉSUMÉ: Vergennes donne carte blanche à Beaumarchais pour régler l'affaire d'Eon à condition que ce soit à moindre frais.

SITUATION ÉQUIVOQUE



De retour à Londres, Beaumarchais annonce au chevalier d'Eon que les arrières qui lui sont dus seront versés et que sa pension annuelle sera portée à deux mille livres. « J'ai aussi, ajoute-t-il, la possibilité de régler vos dettes à condition bien sûr, que leur montant reste dans des limites raisonnables. Ces arrangements entreront en vigueur si j'estime que la correspondance que vous détenez revêt réellement l'importance que vous lui attribuez. »



« Oh, ces papiers valent bien davantage, soupire d'Eon. Mais ma situation est telle que je suis bien obligé d'accepter vos conditions. » Emu, il serre entre les siennes les mains de Beaumarchais: « Vous tirez de l'abîme une pauvre fille angoissée. Comment vous remercier? Mon cœur n'a jamais pu, à cause de mon travesti masculin, donner libre cours à ses inclinations naturelles. Aujourd'hui enfin, il peut s'exprimer librement. Je le sens battre pour vous, qui avez accepté de voler à mon secours! »



Gagné par cette déclaration, Beaumarchais réplique: « J'ai rarement résisté aux attraits d'une jolie femme. Mais dans la circonstance présente, la situation est pour le moins équivoque! Je vous apporte d'ailleurs la solution à ce douloureux problème. L'une des conditions dictées par M. de Vergennes stipule que vous réintérez dorénavant le costume féminin qui convient à votre véritable sexe. Ainsi, votre apparence extérieure et les mouvements de votre cœur ne connaîtront-ils plus jamais de cruels conflits... »



Beaumarchais croit dur comme fer que d'Eon est une victime innocente. Son cœur généreux ne pense qu'à aider une femme malheureuse. Aussi est-il sidéré de sa réaction: « M'habiller en femme! Moi? Chevalier de Saint-Louis et ancien capitaine des dragons! Vous n'y pensez pas sérieusement, j'espère! Après avoir porté des collottes pendant quarante années de mon existence, je me vois mal, du jour au lendemain, affublé de jupons et de corset! »

Demain: Le coffre de fer

NOTRE FEUILLETON LES YEUX VERTS

par Léo Dartey
LIBRAIRIE JULES TALLANDIER

— Mon Dieu! s'écria-t-elle. Elle est morte!
— Pensez-vous! répliqua-t-il tranquillement en venant prendre le poignet d'Agnès pour compter ses pulsations. Evanouie, tout simplement. On voit que vous ne la connaissez pas encore bien. Elle fait partie des femmes qui tourment de l'œil pour un oui et pour un non, — c'est si commode! — et ne s'en portent pas plus mal!
Penchée vers sa belle-sœur, Mauria se rassurait, en effet, en lui voyant rouvrir les yeux. Par-dessus l'épaule, elle gronda:
— N'avez-vous aucune pitié?
— Pas le temps! Les autres vont rentrer et il faut que j'aie disparu avec les provisions que vous allez me chercher à l'office.
— Vous êtes fou! Je ne le ferai pas!
— Mais si! Vous allez le faire bien gentiment, reprit-il avec force.
Et, sans sans ironie, il acheva:
— Je ne peux me permettre de fouiller dans le réfrigérateur!

— Non, et non!
Mais, tout près d'elle, la voix étranglée d'Agnès supplia:
— Si, il faut y aller, mon petit!
— Quoi? s'indigna-t-elle. Tu veux...
— Il faut faire ce qu'il te demande, je t'en prie...
Le sang de Mauria bouillonnait dans ses veines.
— Mais c'est insensé! Nous ne devons pas céder à ces menaces absurdes!
— Je te le demande, pourtant... instamment. Va, fais ce qu'il te demande. Tout ce qu'il te demande. Je t'en prie! Je t'en supplie!
La voix faiblissait. Mauria craignit un autre malaise. Elle hésita.
— Mais je ne peux te laisser seule avec... avec ce...
— N'ayez pas peur, raila l'inconnu. Je ne lui ferai aucun mal. Je ne lui en ai encore jamais fait, bien qu'une simple porte, facile à ouvrir, sépare seulement sa chambre de mon repaire.
Avec un ton de souverain mépris, il acheva:
— Elle ne m'intéresse pas. Ce n'est pas à elle que j'en veux!
Mauria, les poings serrés, sourcils froncés, le considéra attentivement. Qu'avait-il voulu dire? Puis son regard se reporta sur Agnès. Toujours aussi pâle, les lèvres tremblantes, les yeux suppliants, celle-ci pria:
— Va, mon petit, par pitié!
Alors, dans un sursaut de rage, elle se décida. Tant pis pour elle, si cela lui plaisait, à cette idiote, de rester à la merci d'un rôdeur venu chercher asile, contre la police peut-être... Car Mauria n'était pas dupe de ses beaux

discours destinés à donner le change. Cet homme n'était qu'un malfaiteur, en fuite sans doute, et qui comptait user de la terreur inspirée à des femmes sans défense. Mauria avait horreur d'être prise pour une faible créature. Aussi fut-ce d'un ton vibrant qu'elle lança avant de sortir:
— Parfait! Tu ne t'en prendras qu'à toi-même si les choses tournent mal pour toi. Après tout, qu'est-ce que cela peut me faire?
Elle prit encore le temps de lancer à l'inconnu un regard provocant.
— Je n'ai rien à redouter, moi!
Et claqua la porte derrière elle. Mais, presque aussitôt, elle revint dans la pièce et désignant le revolver qu'il tenait négligemment:
— Au moins, confiez-moi cet engin, dit-elle impérativement.
— Bien volontiers, reprit-il avec flegme en s'exécutant. Et vous pouvez vous amuser avec sans danger, il n'est pas chargé!

IX

Dans l'obscurité de sa chambre, Mauria réfléchissait au soir de cette journée mémorable.
Elle avait tout éteint en rentrant chez elle et, puérilement elle restait immobile, cherchant à dissimuler sa présence à l'indiscret qui l'épiait peut-être du grenier.
Pendant le dîner, dans la grande salle, elle avait eu l'impression qu'un observateur attentif suivait ses mouvements, toutes les conversations et cela était déjà

exaspérant. Exaspérant aussi de ne pouvoir rien en dire à personne... puisqu'elle avait juré. La contrainte était une chose terrible pour sa nature sincère et expansive.
Mais tout cela n'était rien en regard de la sensation affreuse de ne pas se sentir seule dans sa chambre, de penser que, là-haut, une oreille, un œil indiscret espionnaient son intimité.
Prévoyant cette situation intenable, elle s'était promis d'inspecter son plafond pour y repérer les fissures possibles et les obstruer; mais pour cette tâche, il lui fallait attendre le jour puisqu'elle n'avait pas eu le temps de s'en occuper avant le dîner. Et, en attendant, elle n'avait trouvé qu'un moyen pour déconcerter l'espion: se plonger dans l'obscurité la plus complète. Ce ne serait peut-être pas très pratique, mais pour ce soir, elle pourrait bien se coucher à tâtons.
Elle n'avait pas envie de dormir d'ailleurs. Elle ne le pourrait pas dans l'état d'exaltation où elle se trouvait. Elle voulait réfléchir; mais les idées bouillonnaient, se heurtaient, se brouillaient dans sa tête, ne laissant subsister clairement que des questions qui, à première vue, semblaient insolubles.
Qu'était venu chercher au juste cet homme? Un refuge, comme elle le croyait?... Ou des informations, comme il le prétendait?... Et quelles informations? Sur qui? Puisqu'il avait affirmé qu'Agnès ne l'intéressait pas, en prononçant cette phrase sibylline: « Ce n'est pas à elle que j'en ai! » A qui alors? Et pourquoi, en ce cas, Agnès semblait-elle si terrifiée qu'elle lui avait fait jurer solennellement de ne rien dire à personne et de faire tout ce que cet inconnu lui demanderait. (A suivre)

M Action CANDIDA



Pour le bien de vos dents.

Candida prépare un meilleur avenir à vos dents. Maintenant, vous avez la possibilité d'essayer nos pâtes dentifrices à un prix particulièrement avantageux:

40% et de réduction sur toutes les pâtes dentifrices CANDIDA!

CANDIDA FLUOR ACTIF
Testé 7 ans en clinique. Action anticarie très nette.

Peppermint
Tube de 80 g (100 g = 1.37) **1.10** au lieu de 1.50

Tube de 160 g (100 g = .93) **1.50** au lieu de 1.90

Freshmint
Tube de 110 g (100 g = 1.09) **1.20** au lieu de 1.60

CANDIDA P
Pour des dents et gencives saines.
Tube de 110 g (100 g = 1.45) **1.60** au lieu de 2.-



CANDIDA En exclusivité à la MIGROS C'est aussi la marque de nos brosses à dents.

MIGROS

Les nouveaux cyclomoteurs ALLEGRO: il y a moins cher, il n'y a pas mieux



GS1 Fr.1095.-
Avec moteur Puch X 30 1 vitesse automatique - 1,2 P.S. - avec compteur - réservoir chromé - suspension arrière - couleurs: bleu océan ou gris platine

GS2 Fr.1395.-
Avec moteur Puch X 30 2 vitesses automatiques - 1,2 P.S. - suspension arrière sport - avec compteur - réservoir chromé - suspension arrière - couleurs: rouge muletta ou gris platine. Roues sport alu; Suppl. Fr. 40.-

Voyez-les - Essayez-les chez

- | | |
|-----------------------|-------------|
| E. GIOVANNINI | Neuchâtel |
| G. PISCINA | Neuchâtel |
| BOB BOREL | Cernier |
| D. GRANDJEAN | Couvet |
| E. LAPRAZ + D. PERRET | Cortailod |
| J. NIEDERHAUSER | St-Blaise |
| P. SUDERO | Le Landeron |
| V. TAMBURRINI | Peseux |

081686 B

On ne regrette jamais d'avoir choisi

ALLEGRO

Marque Suisse

MAC BAREN pour tous les goûts*

*MAC BAREN vous offre le choix entre 15 sortes.

073501 B

Une carte de visite soignée est l'affaire de l'Imprimerie Centrale, à Neuchâtel. Le bureau du journal vous présentera un choix complet et varié.



Les vacances heureuses, ça se prépare!

Demandez-moi conseil
Jet Voyages vous propose parmi les mille et un programmes existant sur le marché «la» formule idéale pour les vacances dont vous rêvez. Service et sourire en prime.

TUNISIE

Ce paradis terrestre jouit d'un succès qui prouve bien la qualité et la richesse des vacances que l'on peut y passer. Vous trouverez certainement le lieu de séjour idéal parmi les nombreuses et désormais célèbres stations balnéaires que nous vous proposons.

HAMMAMET 8 j. de 505.- à 1305.-
DJERBA 8 j. de 765.- à 1381.-
SOUSSE 8 j. de 688.- à 911.-

Pour d'autres destinations, nous vous suggérons par exemple:

CORFOU dès 545.- **USA** dès 750.-
ALGARVE dès 495.- **SICILE** dès 570.-
SARDAIGNE dès 395.- etc.

voyages **Jet**

DE BON CONVEIL POUR VOS VACANCES!

Jet Voyages S.A., rue des Poteaux Neuchâtel
tél. 25 44 25

079798 A

Au Salon François
Coupe Hardy
Coiffage moderne
Messieurs et enfants

Gilbert Crovisier et ses collaborateurs:
Service impeccable
par 4 spécialistes

2, rue Saint-Maurice ☎ 25 18 73

062403 A

FAN

Vous faites de la publicité ? pensez alors qu'une

PETITE ANNONCE

est toujours lue quand elle paraît dans la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

BUVEZ DU THÉ INFRÉ sans théine

079734 B

Pourquoi cet engouement pour Procrédit?

Comment vous expliquer? D'abord vous êtes reçu en privé; pas de guichets ouverts. Puis, vous êtes toujours bien reçu.

L'affaire est simple et rapide. Et, la discrétion:

X

- pas d'enquête chez l'employeur
- garantie que votre nom n'est pas enregistré à la centrale d'adresses

Procrédit = discrétion totale

Une seule adresse.

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63

Je désire Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No. _____

NP/Lieu _____

990.000 prêts versés à ce jour

031985 A

E



Le luxe dans la catégorie moyenne. Datsun 180B.

Technologie avancée, appliquée avec conséquence: moteur de 4 cylindres à arbre à cames en tête, 1770 ccm, 86 CV DIN, suspension indépendante, levier triangulé transversal, système de freinage à double circuit avec servo et régulateur de pression, habitacle rigide, zones déformables, colonne de direction

de sécurité, pare-brise en verre stratifié, équipement riche et confortable. Essayez-la, devenez amis!

Limousine 14 550.-
Coupé 15 850.- Break 15 100.-

DATSUN
Votre amie sur route.

Neuchâtel: Garage Le Phare, M. Bardo S.A., Poudrières 161

070234 B

FRIBOURG

Terres agricoles et spéculation reine

Affaires Mettraux, Fonjallaz et maintenant Jenni

Une fois encore, cela a l'air d'un roman misérabiliste: M^{me} Esther Jenni, veuve depuis l'an passé, mère de cinq enfants âgés de 5 à 17 ans (quatre filles, un fils de 14 ans), vaillante paysanne diplômée, est à la tête d'un domaine de vingt hectares, à Prarotod (Broye fribourgeoise). Pour le travailler seulement, comme son mari l'avait fait pendant 17 ans. Mais le propriétaire, qui n'est autre que son beau-père, bientôt octogénaire, a résilié le bail à ferme avec effet au 28 février 1979. Le comité présidé par M. Raphaël Rimaz, qui avait déjà défendu avec succès la famille de Roland Mettraux, à Gillarens, et qui est en contact avec celui qui appuie M^{me} Fonjallaz à Epesses (Vaud) — encore une veuve — s'interpose. Les trois cas présentent de nombreuses similitudes et des situations juridiques défavorables. Les propriétaires ont la loi de leur côté, indiscutablement. Alors? C'est un très dur combat qui se poursuit, pour obtenir un aménagement du droit civil paysan. Pour obtenir en fin de compte que l'outil de travail du paysan soit soustrait à la spéculation.

Le comité composé de responsables de l'ACAR (Action catholique agricole), de l'UPS (Union des producteurs suisses) et du parti PAI-UDC (dont M. Rimaz est le président cantonal) sera appelé à devenir permanent « en raison de certaines carences des organisations agricoles et des autorités », dit M. Rimaz. Mais il dira aussi: « Nous ne sommes pas ici pour lutter contre l'organisation officielle. Nous sommes convaincus que la paysannerie doit être unie si elle entend améliorer sa situation. Nous ne prétendons pas im-

poser nos idées: ce que nous voulons, c'est qu'un dialogue soit possible... »

« Il faut remettre en question certaines structures économiques, politiques et sociales qui sont à l'origine du malaise paysan », dit encore M. Rimaz. « Nous sommes déjà intervenus plusieurs fois pour demander que des mesures soient prises pour empêcher la spéculation et l'accaparement. Chaque fois, on brandit le spectre de l'étatisation qui fait tout son effet sur les paysans... »

Le comité ne prône pas la révolution. Flanqué de M. Olivier Delafontaine, père de l'initiative « pour une propriété non spéculative du sol », il pense que le libéralisme absolu n'est plus de mise, tant sont criantes les disparités économiques. Mais il ajoute: « Nous sommes convaincus que la propriété privée est le cadre dans lequel les initiatives utiles sont le mieux à même de prendre leur essor. Mais elle ne doit en aucun cas être laissée à la merci des accapareurs et des spéculateurs... »

DES PROPOSITIONS

Le comité demande qu'une commission paritaire soit mise sur pied pour étudier des solutions raisonnables, composée de membres de l'Union des paysans fribourgeois, de l'Union des producteurs suisses et des organisations proches. Il préconise une concertation sur le plan romand, seule à même de permettre une audience à Berne.

Le comité cite un cas parmi de nombreux autres: une annonce offre, dans la région de Romont, un domaine de

48 poses pour 800.000 francs. Commentaire de M. Guy Pasquier: « Aujourd'hui, après la surenchère faite par le DMF, les agents immobiliers et autres spéculateurs, les prix des terres se montent à quatre fois la valeur de rendement, à un niveau inaccessible pour l'exploitant qui ne dispose que de la vente des produits agricoles pour rentrer un tel investissement ».

« Ainsi, la propriété du sol échappe de plus en plus aux agriculteurs et passe aux mains de personnes ou de sociétés disposant de capitaux acquis dans d'autres secteurs économiques... »

L'aggrégation suisse est la plus endettée du monde: 11 milliards de francs... et les prix des terres ne cessent de grimper, dans une mesure qui décolle tout à fait de la valeur de rendement. Les organisations agricoles officielles, elles aussi, sont conscientes de ce phénomène extrêmement malsain. De là à l'empêcher par la racine pour le réduire, il y a un pas qu'on craint de franchir. De gros intérêts sont en jeu. Et puis, on redoute de s'engager sur la voie d'une limitation du droit de propriété qui pourrait provoquer des réactions en chaîne.

On sait pourtant que ne rien faire, rien de sérieux du moins, donne lieu cours à des abus que le pays ne supportera pas indéfiniment, sans parler des drames humains particuliers. Une tumeur grandit, qu'on soigne surtout par des discours et des pommodas. Certains en ont assez, qui réclament le bistouri. S'ils ont tort, il faudrait leur en montrer des preuves.

Michel GREMAUD

Session du Grand conseil

Le parlement cantonal, présidé par M. Maurice Collard, ouvrira cet après-midi, à 14 h 30, sa session ordinaire de printemps qui durera vraisemblablement trois semaines. La première séance de ce jour verra notamment l'entrée en matière sur les comptes de l'Etat pour 1977, qui bouclent par une amélioration de 16 millions de francs par rapport au budget. Une série de projets de lois et de décrets, ainsi que de motions, postulats, interpellations et nominations, seront soumis à la sagaci-

té des députés. On attend une discussion animée sur plusieurs objets: exemple: les « grandes lignes de la politique gouvernementale » et le plan financier de la législature, qui constituent une importante déclaration d'intention du Conseil d'Etat. L'opposition socialiste a déjà formulé d'amères remarques sur ce document, considéré comme l'œuvre de gestionnaires peu désireux de sortir le canton de son ornière matérielle.

M. G.

Sarine: trois blessés

(c) Dimanche, vers 23 h 10, une voiture occupée par deux militaires, MM. Serge Grandjean, 20 ans, de Genève, et Claude Graf, 21 ans, de Bernex, circulait de Payerne en direction de Fribourg. Au centre de Préz-vers-Noréaz, le conducteur perdit la maîtrise du véhicule, qui, déporté à gauche dans un virage, se jeta contre l'auto de M. Pierre Pasquier, 23 ans, de Fribourg. Ces trois personnes ont été contusionnées. Dégâts estimés à 10.000 francs.

A Buchillon, dimanche, vers 20 h 30, un automobiliste d'Ulmiz circulait de cette localité en direction de Châtres. A la croisée de Breiffeld, à Buchillon, il coupa la route à une voiture genevoise qui se dirigeait vers Bernex. Les deux conducteurs et une passagère furent sérieusement blessés. Dégâts estimés à 12.000 francs.

Une collision s'est produite sur la même route, hier, vers 11 h. Une voiture française qui se dirigeait vers Morat a heurté l'arrière d'une auto bernoise. Dégâts estimés à 10.000 francs. (mg)

Fête du travail à Fribourg

(c) Quelque trois cents personnes ont participé hier au cortège de la fête du travail, à Fribourg, au sein duquel on remarquait deux groupes de femmes socialistes et du FBB. M. Bernard Sulger, président du Cartel syndical, présida la partie oratoire, place Georges-Python. M. Aldo Peschia, secrétaire syndical FOBB, s'exprima en italien. M^{me} Chantal Clément apporta la parole féminine et le conseiller d'Etat vaudois André Gavillet parla des finances cantonales et fédérales. Il rendit hommage aux pionniers qui instaurent la fête du travail comme une tradition, même dans les cantons à nette prédominance bourgeoise.

VAUD

La piscine de Payerne en 1977

De notre correspondant: La Société coopérative de la piscine-camping de Payerne a tenu son assemblée générale vendredi soir, au restaurant de la piscine, sous la présidence de M. Henri Zinder, qui a salué la présence de MM. A. Meyer, syndic, Henri Rossier et R. Baumgartner, municipaux, F. Martignier, député, Marcel Jomini, ancien municipal. Rédigé par M. Claude Heer, le procès-verbal de la dernière assemblée a été adopté, puis le président a présenté le rapport du conseil d'administration. En 1977, la piscine a été ouverte durant 121 jours consécutifs. En mai et en juin, le temps a été maussade, diminuant la fréquentation habituelle des magnifi-

ques installations mises à la disposition des habitants de la contrée. Les recettes s'en sont ressenties et n'ont été que de 108.711 francs, contre 159.700 fr. en 1976. En revanche, le rendement du camping a augmenté de deux mille francs, atteignant la somme de 84.191 fr. 30.

Parmi les touristes utilisant le camping, représentant 29 nationalités, les Hollandais viennent en tête, suivis des Allemands, des Belges et des Français. Le total des nuitées du camping s'est élevé à 5475. La qualité des installations et des services qu'il offre à ses hôtes font que, dans le guide des terrains de camping, de Suisse, il est un des trois campings vaudois à avoir obtenu la classification « cinq étoiles ».

Grâce à une compression, le montant des dépenses de la piscine a pu être ramené à 251.235 fr. (diminution de 25.401 fr.). Après déduction de la couverture communale de 20.000 francs, le déficit de la saison 1977 ne s'élève qu'à 19.582 fr. 80. Il est juste de préciser que, en regard des 20.000 francs versés par la commune de Payerne, la société lui a restitué 10.562 fr. en impôts et consommation d'eau. D'autre part, les emprunts contractés lors de la construction ont déjà pu être amortis de plus de 205.000 francs.

Si certains projets de construction ont dû être renvoyés à plus tard, les travaux d'entretien ont été conduits avec la plus grande minutie par le gardien-gérant, M. Durussel. L'ouverture de la piscine est prévue pour jeudi 4 mai.

Les comptes, présentés par M. Jean-Claude Rabin, caissier, et le rapport des vérificateurs, lu par M. Ch. Rasle, ont été approuvés. Au cours de la discussion générale, le problème de l'agrandissement du terrain de camping a été abordé. On a également parlé de la future loi cantonale sur les terrains de camping, qui va être discutée au Grand conseil prochainement.

Accident de la route à Alens: six blessés

(c) Hier vers 11 h 50, un grave accident de la circulation s'est produit sur la route principale Cossonay-Morges à Alens. M. Michel Riduet, 57 ans, domicilié à Morre, (FR) circulait vers Morges. Il entra en collision frontale avec une voiture française occupée par un couple circulant en sens inverse. L'accident s'est produit au moment où le premier conducteur faisait un dépassement, M. Riduet, sa femme Reine-Marie, 55 ans, leurs filles Sylvie et Véronique, 16 et 15 ans, tous plus ou moins grièvement blessés ont été conduits à l'hôpital de Saint-Loup. L'identité de l'autre couple n'a pu être révélée, la famille n'ayant pas encore été avisée. Ces personnes sont assez grièvement atteintes.

1^{er} mai à Yverdon

(c) Yverdon a fêté le 1^{er} mai. Cette manifestation était organisée par le Cartel syndical. Les fédérations FOBB et FTMH ont tenu des assemblées. Le soir, cortège à travers la ville. La partie officielle s'est déroulée place Pestalozzi. Trois orateurs ont pris la parole: MM. André Champor, secrétaire SEV, Pierre Duvoisin, syndic et député, et M. Fernand, député de Lausanne.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Comptes approuvés par le législatif de Bevaix

Le Conseil général de Bevaix a siégé le 28 avril à la salle de gymnastique sous la présidence de M. Serge Zimmermann. L'ordre du jour prévoit l'adoption des comptes, une demande de crédit pour le bâtiment de la Fruitière, une modification du tarif de l'eau. L'appel fait constater la présence de 31 membres et 10 membres sont excusés ou absents.

— Comptes 1977: L'exercice 1977 se termine favorablement par un bénéfice de 14.736 fr. 90, alors que le budget prévoyait un déficit de 116.387 fr. 45. Les amortissements légaux figurent pour 242.600 fr. auxquels il a été possible d'ajouter des amortissements supplémentaires pour une valeur de 133.150 francs. Par rapport aux prévisions, il y a lieu de noter une amélioration au chapitre de l'instruction publique et une augmentation de recettes à celui de l'imposition de 18.841 fr. 90. Le rendement des forêts s'est sensiblement amélioré. Le poste des œuvres sociales représente une charge de 275.467 fr. et le coût de l'instruction publique à charge de la communauté s'élève à 1.046.418 francs. La dette communale pour l'ensemble des réalisations exécutées est d'environ 6.000.000 francs et se trouve en partie compensée par les réserves et la fortune d'environ 3.700.000 francs.

La situation de la localité est saine, mais une prudente gestion doit être prévue dans les prochaines années. Le rapport du Conseil communal et celui de la commission financière permettent au législatif d'approuver les comptes, ce qui est fait à l'unanimité.

— Crédit pour réfection de la Fruitière: Un crédit de 55.000 fr. est demandé pour l'amélioration de ce bâtiment situé sur la montagne de Boudry. Etant donné le vétusté de cet immeuble, le crédit est accepté par 31 voix sans opposition. Toutefois, il est demandé à l'exécutif que les travaux soient mis en sous-traitance, ceci n'étant pas mentionné dans le rapport présenté par le Conseil communal.

— Modification du tarif de l'eau: Le rapport du Conseil communal proposait une augmentation. Le mètre cube serait porté de 60 à 80 c et des augmentations dans différents cas spéciaux. La commission des services industriels et le Conseil communal devraient revoir ces propositions, les étudier à nouveau et présenter un nouveau rapport. Proposition est donc faite de renvoyer ce projet à une séance ultérieure, ce qui est décidé par 25 voix contre une.

— Informations du Conseil communal: Lors de la précédente séance, des questions avaient

été posées. Le diamètre de la nouvelle conduite des eaux usées de Basuge est suffisant et il n'est pas nécessaire d'en augmenter le volume. Les améliorations au port continuent de faire l'objet d'études et des travaux pourront être exécutés à brève échéance. Le problème de l'eau est abordé. Les eaux de sources devraient être chlorées, selon les rapports du laboratoire cantonal. Comme le pompage de Treytel est actuellement suffisant, l'eau de ces sources sera détournée et n'entrera pas dans les réservoirs. L'alimentation du forage de Treytel permet donc de distribuer une eau saine et non traitée.

— « Divers »: Des questions sont posées touchant aux problèmes scolaires et le Conseil communal peut répondre directement. Des questions se rapportent à l'éclairage du terrain de sport, de la vétusté et du danger que présente la partie est de l'immeuble Ribaux à proximité de la grande salle, ainsi que des dangers de circulation sur certains carrefours.

— Avant de lever la séance, il est fait part de la démission de deux conseillers généraux pour raisons professionnelles, soit MM. Bernard Sahli et Roland Farine. Ces conseillers généraux appartenant au parti socialiste, celui-ci fera des propositions pour la nomination desquels vient ensuite.

L'échelle fiscale soumise pour la troisième fois au législatif de Bôle

De notre correspondant: Le Conseil général de Bôle siégera le 8 mai avec à l'ordre du jour, et ceci pour la troisième fois, l'adoption ou le refus d'une nouvelle échelle fiscale! Avant ce point important, le législatif devra nommer un membre des commissions du feu et des services industriels en remplacement de M. André Decorvet, démissionnaire.

Les comptes de l'année 1977 bouclent par un déficit moins important que celui prévu au budget soit 110.837 fr. 20, déficit qui peut être couvert en absorbant la totalité des réserves, à raison de 103.942 fr. 70 et une diminution du compte des exercices clos de 6894 fr. 50. Le compte d'exercice clos figure au bilan avec un solde passif de 14.579 fr. 91. La réserve est ainsi complètement absorbée, alors qu'elle était encore de 129.688 fr. 20 à la fin de 1975.

Le compte de pertes et profits se présente comme suit:

— Revenus communaux: intérêts actifs, 5095 fr.; immeubles productifs, 668 fr.; forêts, 13.906 fr. 20; impôts, 1.077.508 fr. 75; taxes, 234.260 fr. 15; recettes diverses, 63.704 fr. 20; service des eaux, 1510 fr. 85; électricité, 63.359 fr. 70; gaz, 6183 fr. 15.

— Charges communales: intérêts passifs, 65.259 fr. 10; frais d'administration, 172.062 fr. 40; hygiène publique, 153.707 fr. 45; instruction publique, 779.710 fr. 05; sports, loisirs et culture, 4461 fr. 70; travaux publics, 110.080 fr. 70; police, 24.428 fr.; œuvres sociales, 244.431 fr. 30; cultes et dépenses diverses, 22.892 fr. 50.

Le refus en votation populaire de l'échelle adoptée par le Conseil général le 19 décembre 1977 met la commune dans une situation difficile. Le comité référendaire — à l'encontre de ce qui s'était passé en 1977 — s'est manifesté et a présenté une proposition de nouvelle échelle. Au vu du résultat de l'exercice 1977, on peut admettre que le déficit prévu au budget de 1978 pourra être réduit à 300.000 fr. environ.

MAUVAISE SITUATION FINANCIÈRE

Le comité référendaire propose une échelle permettant une augmentation de 25 %, soit environ 230.000 fr. selon les estimations qui ont été faites en partant d'une statistique portant sur un tiers environ des taxations de 1977. La taxe hospitalière serait comprise dans

l'impôt. L'échelle part avec un taux de 3 1/2 % jusqu'à 3000 fr. et s'élève jusqu'à un taux de 12 % pour la dernière catégorie de 120.100 à 140.000 fr. et un taux réel de 9,21 %. Pour l'impôt des personnes morales, elle maintient le taux de 80 % de l'impôt cantonal. Cette proposition pourrait être retenue dans son principe.

Le Conseil communal, suivi par la commission financière, y a apporté quelques modifications pour mieux tenir compte de la structure de la population de Bôle, une localité où les hauts revenus (au-dessus de 100.000 fr.) sont très peu nombreux. La proposition du Conseil communal au Conseil général est une échelle dont le taux démarre à 2 % pour atteindre 11 % dans la dernière catégorie de 80.000 à 100.000 francs. Le taux moyen maximum au-dessus de 100.000 fr. étant de 8,5 %. En revanche, en ce qui concerne les personnes morales, le Conseil communal a fixé un taux de 100 % de l'impôt cantonal.

Il est à souhaiter que cette fois l'échelle proposée sera acceptée par le législatif sans risque de référendum, car la situation des finances communales est bien mauvaise depuis près de deux ans.

Collision à Saint-Aubin

Vers 15 h 45, une voiture conduite par M. M. S., de Saint-Aubin, circulait sur la N 5 à Chez-le-Bart se dirigeant vers Boudry. A la hauteur de l'hôtel du Cygne et alors qu'il traversait la chaussée pour garer sa voiture devant cet hôtel, la voiture de M. S. est entrée en collision avec celle de M. P., de Saint-Ferrel (Haute-Savoie) qui arrivait en sens inverse. Dégâts.

VALAIS

Identité des morts de l'Aiguille d'Argentière

SION (ATS). — Lundi soir, la police cantonale à Sion a donné l'identité des trois victimes du drame de l'Aiguille d'Argentière. Il s'agit de M^{lle} Liselotte Gutknecht, 1942, de Bulach (Zurich), et MM. Werner Romann, 1938, de Bulach également, et Paul Maag, 1926, de Wallisellen (ZH).

Aucun corps n'a été retrouvé.

1^{er} mai dans le calme en Valais

SION (ATS). — Même si l'actualité leur offrait quelques dossiers brûlants, c'est dans le calme et sous la pluie parfois que les Valaisans ont célébré le 1^{er} mai. On notait la présence de quelque 300 ou 400 travailleurs seulement dans les villes où la manifestation a connu le plus de succès.

Inévitablement il fut question ici et là de l'affaire Savro. A Sion, par exemple, le conseiller communal Louis Maurer après avoir évoqué le départ de M. Arthur Bender du Conseil d'Etat dans quelques mois et avoir souligné les remous que cette nouvelle avait causés, aborda le dossier des scandales, exigeant du même coup que toute la vérité soit faite.

Plusieurs personnalités extérieures au canton ont été invitées à prendre la parole dans le canton.

Des fanfares ouvrières ont offert dans la plupart des villes la note musicale de circonstance.

GENÈVE

Le 1^{er} mai à Genève

GENÈVE (ATS). — Environ 2000 personnes ont participé sous la pluie lundi après-midi à Genève au traditionnel cortège du 1^{er} mai, qui a été suivi d'un « meeting » à la patinoire. A part les représentants des syndicats et des partis de gauche, on remarquait notamment la présence d'une délégation des 160 travailleurs de Technicair licenciés à la veille de la fête du travail. Le cortège comprenait également une importante cohorte de travailleurs étrangers, ainsi que des groupes divers allant des associations de locataires au MLF en passant par les groupes de soutien aux peuples d'Amérique latine, de Palestine et du Sahara ainsi que les opposants aux centrales nucléaires et à la police fédérale de sécurité.

Au cours de la partie officielle, les différents orateurs ont notamment revendiqué pour les travailleurs l'augmentation des salaires, la réduction des horaires de travail, le droit à une véritable formation professionnelle, l'extension des droits syndicaux dans l'entreprise et la sauvegarde des acquis sociaux.

Une salle heureuse samedi soir à Saint-Blaise...

Samedi soir, le grand auditoire du Centre scolaire de Vigner a vécu à l'heure du traditionnel concert annuel organisé par la Société de chant « L'Avenir » de Saint-Blaise. Cette année, une innovation du programme: la participation de cinq classes de l'école de Saint-Blaise, une participation apportant un nouvel entrain et une nouvelle fraîcheur à cette soirée qui fut une très grande réussite.

C'est donc devant une salle comble que « L'Avenir », sous la direction de Jean-Michel Deschenaux, ouvrit les feux en interprétant trois mélodies signées Michel Corboz et Emile Henchoz avant de céder une première fois la place aux élèves. De leurs voix fraîches et pures, ces derniers donnèrent alors un aperçu du répertoire de Bob Dylan et de Félix Leclerc. Pour clore cette première partie, le public, déjà conquis, se replongea, à travers le mime, dans le monde fabuleux des fables de Jean de La Fontaine.

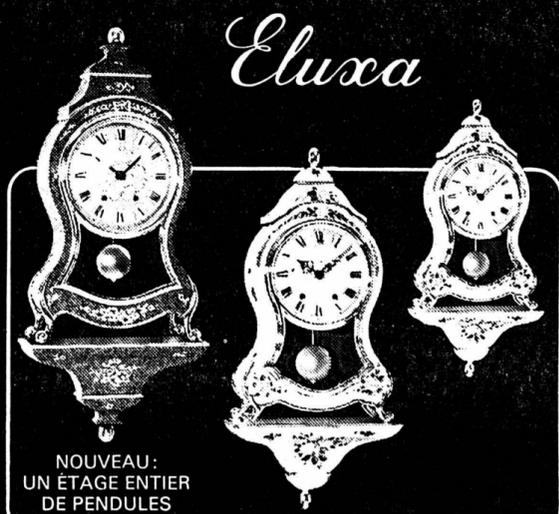
LE CLOU DE LA SOIRÉE...

La deuxième phase du spectacle suivit le même chemin que la première. Le chœur d'hommes interpréta cette fois trois œuvres touchant de près la région puisqu'elles avaient pour titre « Les vieilles maisons », « Les sulfateurs » et « Sur la route d'Estavayer ». Ce fut

ensuite au tour des élèves de 3^{me} année de se produire. Sur le style de la Bande à Basile, les élèves de M^{me} Doyat et de M^{me} Diérommun, déguisés, enchantèrent le public par un festival de vieilles chansons françaises intitulé: « Dansez Saint-Blaise, chantez Saint-Blaise ». Cette production reçut une telle ovation que pour le plus grand plaisir de tous, les enfants présentèrent leur « show » une seconde fois. Un véritable régal!

Pour mettre un terme à cette soirée qui vit, l'espace de trois heures, la résurrection du chant, la classe de 5^{me} année, sous la houlette de M. Jean-Jacques Rufener, se joignit à « L'Avenir » pour interpréter le très célèbre « Quand on revient d'ailleurs » dont la musique et les paroles sont d'Henri Dès. A l'heure des remerciements, M. Bertarionne eut de la peine à trouver ses mots: « L'Avenir » venait de connaître un triomphe. Avec le concours des cinq classes de l'école de Saint-Blaise, le chœur d'hommes dont la devise est de toujours mieux servir l'art du chant, présenta un spectacle sans faille et si, comme le disait M. Jean-Jacques Buret, président de la société, dans son discours d'introduction, un homme qui chante est un homme heureux, alors samedi soir, la salle de spectacle du collège Vigner était une salle heureuse...

LA PENDULE DE STYLE DE HAUTE QUALITÉ SUISSE



NOUVEAU: UN ÉTAGE ENTIER DE PENDULES

10, RUE SAINT-MAURICE

Pékin ayant pris le parti du Cambodge Chine et Viet-nam : début d'une crise

PÉKIN (AFP). — Pékin, confirmant ainsi publiquement l'existence d'une crise sérieuse dans les relations sino-vietnamiennes, a exprimé dimanche son « inquiétude » devant un récent retour massif en Chine de résidents chinois du Viet-nam. M. Liao Cheng-chih, vice-président de l'assemblée nationale et directeur du bureau des affaires des Chinois d'outre-mer au gouvernement, a évoqué cet exode au cours d'une réception offerte à l'occasion de la fête du 1^{er} mai aux Chinois d'outre-mer de passage à Pékin. Plusieurs hauts dirigeants chinois, dont le vice-premier ministre Teng Hsiao-ping, étaient présents.

« Récemment, a déclaré M. Liao Cheng-chih, des résidents chinois du Viet-nam ont soudain commencé à revenir en grand nombre en Chine. Cette situation nous inquiète et nous en suivons de près les développements ».

Dans les milieux diplomatiques de Pékin, on dit tout ignorer de cet exode.

On compte environ 1,2 million de Chinois au Viet-nam, pour la plupart des commerçants, dont un million environ au sud, en particulier dans l'ancien Saïgon-Cholon. Il n'est pas exclu, estime-t-on à Pékin, que les résidents chinois aient décidé de quitter le Viet-nam et de rentrer en Chine à la suite de la récente décision vietnamienne de nationaliser tout le petit commerce, une mesure qui touchait essentiellement les résidents chinois.

Evoquant les intérêts des Chinois d'outre-mer en général, M. Liao Cheng-chih a semblé lancer un avertissement voilé au Viet-nam en déclarant que le gouvernement chinois avait « le devoir de protéger leurs droits et intérêts ». Il a d'autre part annoncé que la Chine avait pris des « dispositions adéquates » pour aider les rapatriés qui, « dans les jours récents, sont revenus en Chine pour des raisons diverses ».

La publication par l'agence officielle « Chine nouvelle » de la déclaration de M. Liao Cheng-chih reflète, estime-t-on dans les milieux diplomatiques de Pékin, le profond mécontentement de la Chine devant cette situation. Il n'est pas d'usage en effet à Pékin de porter sur la place publique ce genre de problème entre pays socialistes frères.

Divers facteurs, outre cette affaire des résidents chinois du Viet-nam, ont contribué à des dates récentes à détériorer les rapports entre Pékin et Hanoï. Dans le conflit entre le Viet-nam et le Cambodge, la Chine a pris ouvertement le parti de Pnom-penh et on a relevé que les officiels vietnamiens ne gardaient plus le silence à Hanoï sur l'existence de tensions à la frontière sino-vietnamienne. Enfin, la Chine et le Viet-nam ont un contentieux territorial à propos des archipels de mer de Chine méridionale, les Hsisha (Paracels) et les Nansha (Spratleys).

Des femmes à la hauteur

WASHINGTON (AP). — Après avoir échoué dans sa tentative de devenir la première femme à être parvenue au sommet de l'Everest, M^{me} Arlene Blum décida qu'elle ferait tout pour organiser une ascension entièrement féminine dans la chaîne de l'Himalaya.

M^{me} Blum a fait partie de l'expédition américaine sur l'Everest organisée à l'occasion des fêtes du bicentenaire en 1976. Seuls deux hommes avaient atteint le sommet.

En août prochain, M^{me} Blum et neuf autres femmes partiront pour l'Annapurna, 8078 m, l'un des dix plus hauts sommets du monde. Outre que cette expédition sera la première exclusivement composée de femmes, elle constituera également la première tentative menée par des Américains pour conquérir le sommet dont l'ascension n'a été réussie que trois fois. L'expédition de M^{me} Blum va, de surcroît, tenter de parvenir au sommet par une nouvelle voie, plus difficile.

Les gardes rouges dans le box

PÉKIN (AFP). — Un grand procès populaire a rendu Kuai ta-fu, le plus célèbre dirigeant garde-rouge de la révolution culturelle, responsable de la mort de quelque 70 ouvriers au cours des « 100 jours de guerre » de l'université Tsinghua de Pékin fin 1966 - début 1967.

Ce procès s'est tenu le samedi 22 avril devant un public de plusieurs milliers de professeurs, employés et étudiants de Tsinghua réunis sur le terrain de sports de l'université, a-t-on appris de très bonne source.

Quatre « complices » de Kuai ta-fu étaient jugés en même temps que lui dont deux anciens étudiants et un infirmier. Ils ont tous été condamnés à une peine de réclusion de durée non précisée.

On avait appris récemment qu'une série d'arrestations avait eu lieu parmi les anciens dirigeants des gardes-rouges de Pékin.

Un procès public de même nature s'est tenu, le 22 avril, à l'université Peita de Pékin contre une ancienne dirigeante garde-rouge, Nieh Yuan-tzu, dont Mao Tsé toung avait fait l'éloge pour avoir rédigé en 1966 la première « affiche révolutionnaire en grands caractères » qui avait déclenché la révolution culturelle. Nieh Yuan-tzu est aussi accusée d'avoir « martyrisé les professeurs » de l'université à cette époque et les auteurs d'affiches en grands caractères ont récemment demandé que lui soit infligée la « peine de mort ».



D'autres Japonais au Pôle

Il y a beaucoup de Japonais ces temps-ci au Pôle nord. Voici une autre expédition qui a réussi dans sa tentative et a planté son fanion à côté de ceux du Danemark et du Canada. Le solitaire dont nous relatons l'aventure en première page n'a pas eu droit, lui, à un doigt de pellicule. (Téléphoto AP)

L'avocate israélienne des causes perdues

JÉRUSALEM (AP). — M^{me} Felicia Langer, vêtue d'une robe noire, laissait paraître une grimace de dépit la semaine dernière alors qu'elle défendait son client américain devant la Cour suprême israélienne. L'avocate allait perdre quelque chose comme son 2000^{ème} procès.

« Je peux compter les acquittements que j'ai obtenus sur les doigts d'une seule main, raconte M^{me} Langer. Quelquefois, je me sens terriblement frustrée. C'est vraiment difficile d'assumer la défense de cas relevant de la sécurité ».

M^{me} Langer est spécialisée dans la défense des Palestiniens inculpés aux termes des lois israéliennes sur la sécurité, des cas dont la plupart de ses confrères ne veulent pas s'occuper.

Pour les Arabes des territoires occupés, elle est la championne de la défense des droits de l'homme. Pour la plupart des Israéliens, M^{me} Langer est une communiste pro-Moscou et avocate de l'Organisation pour la libération de la Palestine.

« J'estime que quelqu'un, surtout un juif, israélien, doit défendre les Palestiniens, c'est une tâche humaine et patriotique », explique-t-elle.

M^{me} Langer défend actuellement deux jeunes Américains, M^{lle} Terce Fleener et

M. Sami Esmail, accusés tous deux dans des procès différents d'avoir aidé des organisations terroristes palestiniennes.

La Cour suprême a rejeté l'appel lancé par M^{lle} Fleener condamnée à cinq ans de prison. Le procès de son autre client a été ajourné mais l'avocat a déjà perdu une bataille: l'annulation des déclarations faites par M. Esmail.

Née en Pologne il y a 47 ans, M^{me} Langer a vécu cinq ans en Union

soviétique avant d'émigrer en 1950 en Israël. Elle travaille avec un avocat arabe israélien, dans un bureau pauvrement meublé de Jérusalem. Sur le mur une affiche proclame: « Pour la paix avec l'OLP ».

Son bureau n'a pas de boîtes aux lettres. Elles étaient toutes arrachées. Son soutien aux Palestiniens — que les Israéliens considèrent comme de simples égorgeurs — lui a attiré de nombreuses menaces de mort.

Célébration du 1^{er} mai dans le monde

Le défilé n'était pas sans évoquer une immense procession religieuse. Les bannières aux effigies des « prophètes » Marx, Engels, Lénine étant portées par la foule pour une sorte de « béatification » à laquelle chacun est convié. Béatification des « précurseurs » qui atteignent également les vivants, les membres du Politburo, Brejnev en tête, représenté sur d'immenses panneaux, tendant le bras droit, la poitrine couverte de décorations. La

grande pique rouge a supplanté la grande pique russe.

La tradition du discours officiel du 1^{er} mai a été abandonnée depuis 1973 et remplacée les années suivantes par un message du comité central du parti. Mais cette année, de même que l'année dernière, il n'y a pas eu de message du comité central.

A Paris, quelques incidents entre militants libertaires et forces de l'ordre ont

Nouvel ultimatum des Brigades rouges

ROME (AP). — La famille de M. Aldo Moro a reçu un nouvel ultimatum des Brigades rouges, avertissant que le président de la démocratie-chrétienne serait exécuté à moins que le gouvernement démocrate-chrétien n'accepte les conditions émises par les terroristes, a révélé le quotidien « Il Tempo ».

Selon le journal romain, la famille de M. Moro estime que l'appel téléphonique par lequel l'ultimatum des Brigades rouges a été renouvelé est authentique. Le journal explique qu'une correspondante anonyme a appelé le domicile de la famille Moro dimanche dans l'après-midi

et a demandé à parler au fils de M. Moro, M. Giovanni Moro, étudiant en droit. La conversation a été très brève, la femme a donné « quelques heures » à la démocratie-chrétienne pour prendre une décision et a averti qu'autrement la sentence de mort prononcée contre M. Moro serait exécutée. Le journal ajoute qu'on a pu établir que le coup de téléphone avait été donné depuis une cabine publique située près de la gare centrale de Rome.

Parallèlement, des centaines de milliers d'Italiens ont participé aux différentes manifestations organisées par les syndicats italiens à l'occasion du premier mai. Le thème commun de ces manifestations a été la dénonciation du terrorisme.

M. Lama, dirigeant de la Confédération générale italienne du travail (CGIL), d'obédience communiste, a déclaré lors d'un rassemblement à Turin que l'Etat ne pouvait accepter de libérer treize terroristes emprisonnés comme le demandent les Brigades rouges car, a-t-il dit, « il n'y a pas de prisonniers politiques, il n'y a que des criminels et des assassins ».

M. Benigno Zaccagnini, secrétaire général de la démocratie-chrétienne, a convoqué la « délégation » de ce parti afin d'évaluer la situation après la révélation de l'existence de plusieurs lettres adressées par M. Aldo Moro aux principaux dirigeants politiques italiens.

Dans un communiqué, M. Zaccagnini précise que la « délégation » se réunit également en vue de la convocation de la direction du parti, sans indiquer toutefois la date de cette réunion.



Le titre du « Messaggero »: Lettre désespérée de Moro à la démocratie-chrétienne: convoquez le Conseil national. (Photopress)

La terreur règne en Afghanistan

KARACHI (AFP). — Un des chefs religieux les plus connus d'Afghanistan, le maulana Gul Mohammad shah afghani, a été arrêté puis exécuté sur l'ordre du Conseil révolutionnaire, organisateur du coup d'Etat contre le président Daoud.

Le maulana, président du parti religieux de droite, s'était opposé au coup d'Etat, qualifié par lui de « gauchiste », et avait appelé à une « guerre religieuse » contre le nouveau régime.

La radio de Kaboul a déclaré que M. Taraki, le chef du gouvernement, est « une personnalité nationaliste et révolutionnaire » mais elle n'a donné aucune précision sur les affiliations politiques du nouveau chef de gouvernement. Il est cependant significatif que l'Union soviétique ait été le premier pays à reconnaître le nouveau régime, aussitôt suivi par Cuba.

Selon la BBC, M. Taraki serait le chef de la faction populaire, organisation pro-communiste clandestine. Il figurait parmi les personnalités arrêtées lors des manifestations d'extrême gauche qui ont précédé le coup d'Etat la semaine dernière.

M. Taraki avait dirigé l'ancien parti socialiste afghan.

EXÉCUTIONS

Bien que la résistance contre le gouvernement ait pratiquement cessé dimanche, les exécutions sommaires se poursuivaient. Elles visaient notamment les anciens fonctionnaires de la police et du ministère de l'intérieur. Le commandant de l'armée de l'air et le ministre des affaires politiques ont été tués pour avoir refusé de se rendre.

Radio Kaboul a annoncé que « presque

tous les ministres, hauts fonctionnaires et généraux du gouvernement renversés se sont rendus au ministère de la défense. Le Conseil de la révolution va décider maintenant des mesures appropriées à prendre contre eux ».

Selon certaines informations fournies par des diplomates occidentaux à la Nouvelle-Delhi, M. Daoud a sans doute été contraint à assister à l'exécution de 29 parents et collaborateurs. Cette mise en scène macabre aurait été organisée pour l'obliger à prêter serment aux auteurs du coup d'Etat.

Rappelons que les trois fils de M. Daoud, leurs femmes et les enfants ont été tués vendredi matin devant le palais présidentiel.

UN FAIT PAR JOUR

Bonn : qui sera président ?

Un peu plus d'un an nous sépare encore de l'élection du président de la République fédérale et, déjà, les « manœuvres » vont bon train. M. Walter Scheel, bien sûr, s'est révélé un excellent président et compte des partisans dans l'opposition comme dans la coalition gouvernementale. Willy Brandt vient même de proposer une entente de tous les grands partis pour assurer sa réélection.

C'était là une première manœuvre dont le résultat fut de semer un certain désarroi dans les rangs démocrate-chrétiens et libéraux. « Soutenir Scheel », a répondu le président de la CSU bavaroise, oui mais... seulement si le FDP (parti libéral) accepte de renverser la vapeur et de s'allier à la démocratie chrétienne dans les deux Länder qui doivent encore renouveler leurs Diètes avant l'élection présidentielle: la Hesse en octobre et le Schleswig-Holstein au printemps 79 ».

Le but de cette seconde manœuvre? Renverser la faible majorité dont jouit encore le cabinet Schmidt à l'Assemblée fédérale et ramener au pouvoir une coalition libérale/démocrate-chrétienne avant les élections générales de 1980. Helmut Kohl, le « candidat chancelier » malheureux de la CDU aux dernières élections, va plus loin encore et annonce que son parti pourrait proposer son propre candidat (contre Scheel) si les libéraux n'obtiennent pas... M. Scheel, comme une belle fille bien dotée, se voit donc courtisée par deux soupirants aussi intéressés l'un que l'autre, ce qui n'est pas sans donner bien du souci à son parti. Or, son parti, c'est en l'occurrence le ministre libéral des affaires étrangères, M. Genscher, le plus haut personnage du FDP après lui. Et M. Genscher se tait... Pencherait-il pour la poursuite de l'alliance avec les socialistes, comme d'aucuns le prédisent, ou pour un demi-tour à droite comme l'ont déjà fait certaines sections de son propre parti à l'échelon des Länder?

Bien malin qui pourrait le dire. Dans l'un et l'autre cas, il risque gros. S'il opte pour le demi-tour à droite, il expose le FDP à être traité une fois de plus de girouette et mécontentera une partie de ses électeurs, et s'il reste fidèle à l'alliance actuelle le successeur de M. Scheel pourrait être un démocrate-chrétien si la CDU/CSU gagne les élections provinciales de la Hesse et du Schleswig-Holstein. Pénible dilemme qui laisse prévoir encore bien des conciliabules plus ou moins secrets dans les couloirs du parlement! Léon LATOUR

L'Ouganda à l'heure des purges

NAIROBI (REUTER). — Le maréchal Idi Amin Dada a annoncé dimanche soir à Masaka, à 125 kilomètres au sud-ouest de Kampala, le limogeage du lieutenant-colonel Nasur, commandant le régiment mécanisé « suicide », l'une des unités d'élite de l'armée ougandaise.

Des rumeurs d'une lutte pour le pouvoir au « sommet » ont circulé il y a quelque temps à la suite du mystérieux accident de la circulation survenu au général Mustafa Adrisi, vice-président et ministre de la défense.



Dans cette voiture sur une route d'Ouganda, un archevêque anglican et deux ministres ont été victimes d'un... accident. (Arc)

Cette décision, qui intervient après la disparition mystérieuse de plusieurs dirigeants ougandais, témoigne apparemment de la volonté, périodiquement affichée, du chef de l'Etat de mieux asseoir son autorité sur le pays.

Il y a trois semaines, le maréchal Amin avait ouvertement accusé le ministre des finances, le général Moses Ali, de toucher des commissions illégales. Depuis, le ministre n'a pas donné signe de vie. La presse de Nairobi laisse entendre qu'il serait assigné à résidence.

Le chef d'Etat-major de l'armée, le général Isaac Lumago, a lui aussi mystérieusement disparu de la scène publique. Récemment, le radio a parlé du lieutenant-colonel Gowon, « chef d'état-major par intérim ».

Les purges qui saignent périodiquement la hiérarchie militaire en Ouganda permettent à la fois de garantir une meilleure obéissance aux ordres émanant du chef de l'Etat et de renforcer le lien existant entre le commandant en chef et les militaires, ajoute-t-on.

SUTE Carter et Begin

Pour sa part, le ministre israélien des affaires étrangères est rentré lundi après-midi en Israël.

« Mes conversations à Washington ont porté, cette fois, sur les points fondamentaux pouvant servir de base à des négociations en vue de parvenir à un accord de paix avec l'Egypte », a déclaré à la presse M. Dayan, à son arrivée à l'aéroport Ben Gourion à Lod.

« Nous sommes parvenus, en effet, à la conclusion que, lorsqu'un accord se sera fait entre Le Caire et Jérusalem sur les points essentiels à négocier, nous pourrions élaborer une déclaration de principes — et non pas l'inverse », a dit M. Dayan.

Le chef de la diplomatie israélienne qui, avant son départ des Etats-Unis, a fait, au premier ministre Begin, un compte rendu de ses entretiens à Washington, s'est déclaré convaincu « du désir du président Carter de discuter de problèmes de fond

avec M. Begin dont la visite ne sera certainement pas une simple visite de courtoisie ».

M. Dayan a réaffirmé que l'avenir de la Cisjordanie et de Gaza continuait d'être en tête des priorités dans les conversations, avec les Etats-Unis comme avec l'Egypte.

NON AU PLAN BEGIN

Au Caire, M. Kamel, ministre égyptien des affaires étrangères, a reçu lundi l'ambassadeur des Etats-Unis en Egypte, M. Eilts.

A l'issue de cet entretien demandé par M. Eilts, M. Kamel a indiqué que l'ambassadeur lui a « transmis l'assurance officielle de l'exécutif américain que les déclarations attribuées au président Carter, ne constituent pas un changement dans l'attitude des Etats-Unis ».

« Cette attitude, a ajouté M. Kamel, reste conforme à celle exprimée dans le communiqué publié par la Maison-Blanche lors de la visite du président Sadate à Washington ».

Le chef de la diplomatie égyptienne a indiqué que M. Eilts a insisté sur le fait que « les Etats-Unis ne considèrent pas le plan Begin concernant la Cisjordanie et Gaza comme étant une base valable pour un règlement de la crise car il ne permet pas au peuple palestinien de participer à la détermination de son avenir ».

En conclusion, rapporte radio Le Caire, M. Ibrahim Kamel a déclaré que l'Egypte étudiera « ces assurances et ces éclaircissements avant de décider si elle les juge suffisants ».